

Délibération DEL-CC-2026-226

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le quinze septembre deux mille vingt six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (68) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Annaëlle COUDREAU, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Dominique MALLAISE, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Annie MORIN, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Patricia YOU, Joël MICHENEAU par Annaëlle COUDREAU (suppléante).

Pouvoirs (4) : Audrey BELAUD pouvoir à Patrice BOCHE, Marie-Line BOTTON pouvoir à Jean-Pierre BODIN, Sandra CAULTON pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Virginie GIL pouvoir à Jean-François PAULET.

Absents (7) : Jean-Claude METAIS, Audrey BELAUD, Marie-Line BOTTON, Sandra CAULTON, Pascale FERCHAUD, Virginie GIL, Cédric RAFFIN.

Date de convocation : 09-09-2026

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste FORTIN.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport d'activités

Annexe : Rapport d'activités 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-39 ;

Le rapport retraçant l'activité 2025 de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et de ses établissements rattachés : CIAS, Régie Office de Tourisme, Régie Bocapole, est soumis aux membres du conseil communautaire.

Ce rapport d'activités 2025 sera transmis, avant le 31 décembre 2026, aux Maires de chaque commune membre.

Le conseil communautaire est invité à :

- **acter la présentation du rapport d'activités 2025 ;**
- **mandater la Présidente pour le transmettre aux communes membres ;**
- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le **22 SEP. 2026**
Notifié ou publié le **22 SEP. 2026**

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2025



Édito

2025 aura été une année riche en projets et en réalisations pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ce rapport d'activités témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Sur le plan économique, les nouvelles zones d'activités de La Forestrie et d'Alphaparc offrent de nouvelles possibilités d'implantation et de développement à nos entreprises. Soutenir l'activité économique et l'emploi reste une priorité pour permettre à notre territoire de poursuivre son développement.

Nous avons également continué à faire évoluer nos services. Le lancement du covoiturage dynamique avec Tréma Covoit' apporte une nouvelle solution de mobilité, tandis que les travaux réalisés à la crèche de Chiché et à la Maison de santé de Nueil-Les-Aubiers viennent conforter des services essentiels de proximité.

Avec l'ouverture d'AlkéNA, l'Agglomération a renforcé son offre sportive et créé un nouvel équipement structurant pour le territoire. Ce projet illustre notre volonté d'investir dans des équipements qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du Bocage Bressuirais.

Ces projets, de nature différente, répondent à une même ambition : permettre à chacun de vivre, travailler, se déplacer et bénéficier de services de qualité dans le Bocage Bressuirais.

Derrière ces réalisations, il y a surtout un travail collectif : celui des élus, des agents, des communes et de l'ensemble de nos partenaires. Je tiens à les remercier pour leur engagement.

Emmanuelle Ménard

*Présidente de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire*

Sommaire

1 – ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : pour un territoire attractif où il fait bon vivre

Développement économique : aménager, accompagner et animer.....	8
Tourisme, accueillir et développer une offre de loisirs attractive et diversifiée.....	11
Pescalis.....	14
Bocapole.....	16
Conservatoire de musique, un territoire à l'unisson !.....	17
Musées et patrimoine : faciliter l'accès au patrimoine et à la culture.....	19
Bibliothèques, la lecture publique : des collections, des services pour vivre-ensemble.....	22
Scènes de Territoire, reconnue Scène Conventionnée d'Intérêt National.....	25
Centres aquatiques.....	28
Soutien aux associations.....	30

2 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Planifier et anticiper, une vision stratégique du territoire.....	34
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe.....	36
Gens du voyage : accueil et habitat, de l'itinérance à la sédentarisation.....	39
Déchets, prévention et valorisation.....	42
Assainissement : un traitement efficace des eaux usées maîtrisant les dépenses énergétiques.....	45
Milieux aquatiques : aménager le territoire et préserver les ressources.....	46
Transport et mobilité.....	48

3 – À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME

Convention territoriale Globale (CTG) : pour construire un projet social de territoire.....	52
Petite-enfance : crèches et Relais Petite Enfance.....	53
Enfance.....	55
Jeunesse : coopérer pour offrir des ressources et des espaces aux jeunes de 11 à 30 ans.....	57
Maintien à domicile : rendre la vie chez soi plus facile.....	60
Prévention et citoyenneté : pour mieux vivre-ensemble.....	63
Politique de la ville : une attention pour les quartiers fragiles.....	66
Santé : agir sur le territoire pour le bien-être de tous.....	69

4 – UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES

Finances.....	74
Stratégie et politiques contractuelles : un rôle clé dans la mobilisation des financements.....	76
Affaires générales.....	77
Ressources humaines.....	80
Informatique et téléphonie.....	81
Patrimoine, infrastructures et ingénierie.....	82
Communication.....	87

En application de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3500 habitants doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Élaboré par les Services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2025 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

La gouvernance en 2025



LA CONFÉRENCE DES MAIRES
Elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 75 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en œuvre.



LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours. Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil. Un Bureau communautaire composé de 26 membres : 1 Président/14 Vice-Présidents/11 conseillers délégués



LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, les 13 commissions proposent et examinent les dossiers.



LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.

Président et Vice-Présidents



Pierre-Yves MAROLLEAU
Président



Emmanuelle MÉNARD
1^{ère} Vice-Présidente
économie, agriculture



Claude POUSIN
2^{ème} Vice-Président
budget, finances et planification, aménagement, politique foncière



Johnny BROUSSEAU
3^{ème} Vice-Président
ressources humaines, administration générale



Nicole COTILLON
4^{ème} Vice-Présidente
enfance et petite-enfance



André GUILLERMIC
5^{ème} Vice-Président
jeunesse, sport, politique de la ville, santé



Marie JARRY
6^{ème} Vice-Présidente
politiques culturelles



Jérôme BARON
7^{ème} Vice-Président
habitat, logement, Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)



Pascal LAGOGUÉE
8^{ème} Vice-Président
environnement et développement durable



Gilles PÉTRAUD
9^{ème} Vice-Président services techniques, mutualisation, systèmes d'information



François MARY
10^{ème} Vice-Président
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



Bruno BODIN
11^{ème} Vice-Président
tourisme



Dany GRELLIER
12^{ème} Vice-Président
transports, mobilités, politiques de ruralité



Yves CHOUTEAU
13^{ème} Vice-Président
prévention et valorisation des déchets



Pierre BUREAU
14^{ème} Vice-Président
assainissement et grands travaux



Les autres membres du bureau



Anne-Marie REVEAU
Conseillère
communautaire déléguée



Cécile VRIGNAUD
Conseillère
communautaire déléguée



Claire GINGREAU
Conseillère
communautaire déléguée



Dominique RÉGNIER
Conseillère
communautaire déléguée



Jean-Yves BILHEU
Conseiller
communautaire délégué



Serge BOUJU
Conseiller
communautaire délégué



Thierry MAROLLEAU
Conseiller
communautaire délégué



Sébastien GRELLIER
Conseiller
communautaire délégué



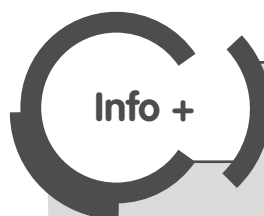
Joël BARRAUD
Conseiller
communautaire délégué



Jean-Claude MÉTAIS
Conseiller
communautaire délégué



Christine SOULARD
Conseillère
communautaire déléguée



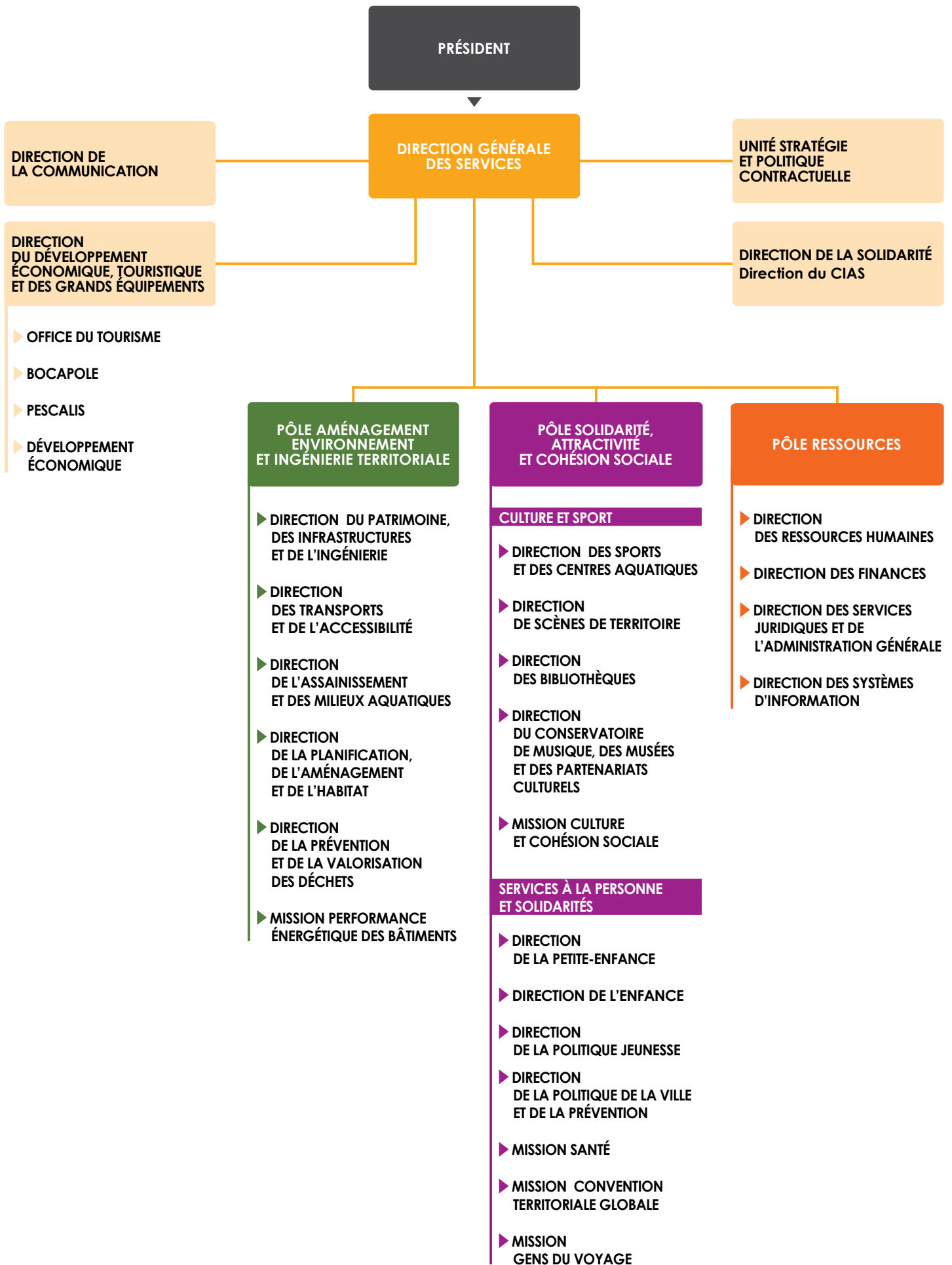
Patricia MIMAUULT a démissionné de sa fonction de Maire puis de Conseillère communautaire le 16 décembre 2024. Elle a été remplacée le 15 janvier 2025 par Muriel HELOU-DEVILLERS.



Les autres conseillers communautaires

Philippe AUDUREAU | *Le Pin*
Anne-Marie BARBIER | *Bressuire*
Bérangère BAZANTAY | *Bressuire*
Sylvie BAZANTAY | *Saint-Amand sur Sèvre*
Florence BAZZOLI | *Bressuire*
Jacques BELIARD | *Genneton*
Jean-Marc BERNARD | *Geay*
Nathalie BERNARD | *Nueil-Les-Aubiers*
Sophie BESNARD | *Voulmentin*
Jean-Pierre BODIN | *Cerizay*
André BOISSONNOT | *Saint-André sur Sèvre*
Marie-Line BOTTON | *Cerizay*
Bernard CARTIER | *Trayes*
Armelle CASSIN | *Argentonnay*
Yannick CHARRIER | *Bressuire*
Julie COUTOIS | *Nueil-Les-Aubiers*
Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
Stéphanie FILLON | *Bressuire*
Jean-Baptiste FORTIN | *Cirières*
Pascal GABILY | *Bressuire*
Marie GAUVRIT | *La Chapelle Saint-Laurent*
Jean-Paul GODET | *Argentonnay*
Catherine GONNORD | *Courlay*
Aurélien GRÉGOIRE | *Mauléon*
Claudine GRELLIER | *Neuvy Bouin*

Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
Muriel HELOU-DEVILLERS | *L'Absie*
Emmanuelle HERBRETEAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Étienne HUCAULT | *Bressuire*
Odile LIOUSRI-DROCHON | *Mauléon*
Jean-Louis LOGEAS | *Nueil-Les-Aubiers*
Vincent MAROT | *Brétignolles*
Rachel MERLET | *Cerizay*
Patricia MIMAUULT | *L'Absie*
Jean-François MOREAU | *Bressuire*
Nathalie MOREAU | *Bressuire*
Roland MOREAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Pierre MORIN | *Bressuire*
Stéphane NIORT | *Argentonnay*
Maryse NOURISSON-ENOND | *La Forêt sur Sèvre*
Karine PIED | *Mauléon*
Denis PRISSET | *Mauléon*
Sylvie RENAUDIN | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Philippe ROBIN | *Bressuire*
Rodolphe ROUÉ | *Clessé*
Corinne TAILLEFAIT | *Boismé*
Dominique TRICOT | *Chanteloup*
Patricia TURPEAU | *Chiché*
Véronique VILLEMONTAIX | *Bressuire*
Patricia YOU | *Saint-Pierre des Échaubrognes*





1

**Économie, tourisme, culture
et centres aquatiques :
pour un territoire attractif
où il fait bon vivre**

Développement économique

Aménager, accompagner et animer

Le Service développement économique accompagne les entreprises en création, reprise et développement sur le territoire en adaptant son offre aux besoins et aux mutations économiques. Au-delà de l'accompagnement individuel des artisans, commerçants et industriels, le Service déploie des animations collectives et met en place différentes actions à destination des agriculteurs, en lien avec sa politique agricole.

À travers cette compétence, l'Agglomération intervient notamment dans les domaines foncier et immobilier, la revitalisation des centre-bourgs, l'attractivité et le marketing territorial, l'animation économique, l'agriculture et l'économie circulaire pour offrir aux entrepreneurs, un environnement favorable à leur installation et à leur développement.

Les actions 2025

- Inaugurations de l'extension de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) @lphaparc à Bressuire et de la ZAE de La Forestrie à Moncoutant-sur-Sèvre
- Lancement des études préalables relatives à l'extension de la ZAE de la Gare à Mauléon.
- Cessions foncières : 3,57 hectares
- Animation du programme Territoire d'Industrie (TI) 2023-2027
- Animation du comité local de prêt d'honneur Initiatives Deux-Sèvres
- Poursuite de l'animation de la démarche "Ensemble, accueillons vos nouveaux collaborateurs"
- Co-organisation du Job Dating à Bocapole
- Organisation de l'Afterwork "Le Bocage Bressuirais et vous" à destination des équipes pédagogiques et éducatives des collèges, lycées et centres de formation
- Participation au Top des Entreprises 79 organisé par la Nouvelle-République
- Aides financières aux TPE situées en centre-bourg à travers les dispositifs "Commerc'en action" et "AggloRénov - embellissement de façade"
- Co-organisation d'ateliers-débat "Plein-emploi plein-logement" animés par le cabinet Partie Prenante
- Participation au Comité local pour l'emploi et la solidarité
- Organisation des 1^{ères} rencontres "Ensemble, favorisons le local en Bocage Bressuirais" entre producteurs locaux et restaurateurs/métiers de bouche
- Signature d'une convention avec le réseau RENETA pour l'accompagnement à la réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un Espace Test Agricole (ETA)
- Poursuite du Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) à destination d'agriculteurs volontaires
- Organisation d'une journée technique climat/carbone en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes du Thouarsais
- Co-organisation d'un séminaire Bois Bocager
- Participation au groupe de travail multipartenarial recrutement en agriculture
- Suivi du Projet alimentaire territorial 79
- Recto-Verso : renouvellement de la convention de partenariat et appui aux actions, dont l'animation des "Rendez-vous d'affaires".

1^{ère} rencontres "Ensemble, favorisons le local en Bocage Bressuirais"

Dans une logique de **"bien manger et consommer local"**, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a à cœur de soutenir ses producteurs et artisans locaux. En effet, "manger local" contribue à la **préservation de notre santé et de l'environnement** ainsi qu'au **développement économique** de notre territoire. Ces enjeux s'inscrivent dans la feuille de route agriculture, dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et dans la stratégie économie circulaire de l'Agglomération.

Afin de créer du lien entre ces acteurs et de favoriser les synergies, la collectivité a initié en juin 2025 une première rencontre entre producteurs et restaurateurs/professionnels des métiers de bouche sous la forme de rendez-vous d'affaires pour **favoriser les circuits de proximité et l'approvisionnement en local**.



16
producteurs
présents

7 restaurateurs
et métiers de
bouche

6
nouvelles
synergies
connues post
rencontre grâce
à l'événement



Job Dating
Jeudi 23 octobre 2025 à Bocapole - Bressuire

Job Dating du Bocage Bressuirais : record de fréquentation

Le Job Dating du Bocage Bressuirais, co-organisé avec la Maison de l'Emploi et l'agence France Travail de Bressuire, est devenu au fil des années une action phare visant à répondre à la problématique du recrutement des entreprises du Bocage Bressuirais.

À travers cette 6^{ème} édition, organisée en octobre, l'Agglomération donne également l'opportunité à des demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion professionnelle, d'avoir un contact direct et privilégié avec les employeurs du territoire le temps d'un après-midi à Bocapole.

Pour la 2^{ème} année, un Job Dating inversé a permis de mettre en lien 8 entreprises et une quarantaine de demandeurs d'emploi.

Mi-décembre, environ 30 recrutements ont été réalisés grâce à l'événement et une dizaine d'immersions était programmée.

CHIFFRES CLÉS

1300
visiteurs

80
employeurs



+ de 300
offres d'emploi

Afterwork "Le Bocage Bressuirais et vous"

Pour la 4^{ème} fois, l'Agglomération a donné rendez-vous aux équipes pédagogiques et éducatives du territoire (collèges, lycées, centres de formation) pour un temps de **rencontres et d'échanges autour de la jeunesse, des métiers et du tissu économique**.

L'objectif de cet Afterwork est de créer des passerelles entre le monde économique et le milieu scolaire à travers trois ateliers ludiques et participatifs : tissu économique et savoir-faire locaux, métiers au sein des entreprises du territoire, orientation professionnelle des jeunes.

La soirée, co-animée par le Service développement économique et la Maison de l'Emploi, s'est déroulée au cœur de l'entreprise Groupe Millet à Brétignolles. L'entreprise a été partie prenante dans l'organisation et pendant l'Afterwork, notamment en proposant la visite d'une ligne de production.

Un livret d'actions inspirantes "jeunesse et métiers" a été remis aux 22 participants (12 avaient déjà participé à une édition précédente).



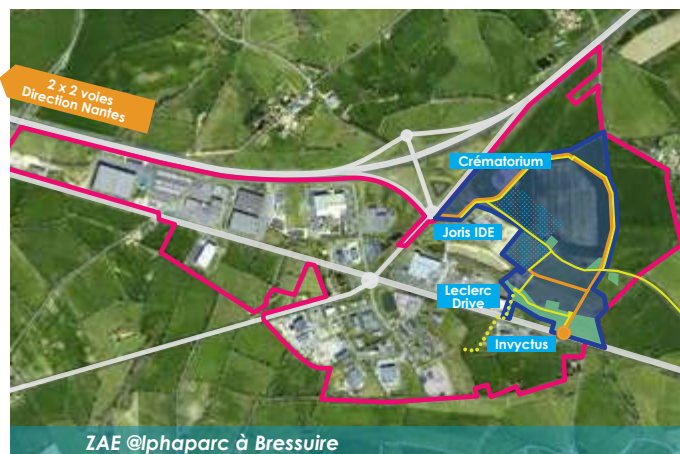
Visite de l'entreprise Groupe Millet
Afterwork du 6 novembre 2026

DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES pour accueillir et attirer les entreprises

Pour accompagner le développement économique et répondre à la demande des entreprises en foncier, **l'Agglomération du Bocage Bressuirais a finalisé deux projets majeurs** : l'extension de la ZAE @lphaparc à Bressuire et l'aménagement de la ZAE de La Forestrerie à Moncoutant-sur-Sèvre. L'objectif est d'offrir aux entreprises des conditions optimales pour s'implanter ou se développer, tout en contribuant à renforcer l'attractivité du territoire.

L'EXTENSION DE LA ZAE @LPHAPARC : UN SITE STRATÉGIQUE

Située à Bressuire, à proximité immédiate de la RN 249, la ZAE @lphaparc bénéficie d'un positionnement idéal, à l'intersection des axes vers Nantes, Cholet, Poitiers et Angers. Face à un taux d'occupation supérieur à 98 %, l'Agglomération a anticipé les besoins futurs en aménageant un nouveau quadrant côté Est. Cette extension couvre 24 hectares, dont 18 hectares commercialisables, avec des aménagements ambitieux : 1 600 mètres linéaires de voiries, 2,5 km de liaisons douces, un pont-cadre et un giratoire reliant les trois quadrants. Cet investissement de 3,6 M€ HT intègre la mobilité douce avec des cheminements sécurisés reliant la zone d'activités au centre-ville.



LÉGENDE

- Zone d'activités économiques @lphaparc
- Extension 2025
- Aménagement routier
- Liaisons douces
- Liaisons douces en projet
- Terrains réservés
- Espaces verts



ZAE LA FORESTRIE : UN NOUVEL ÉLAN POUR LE MONCOUTANTAIS

L'aménagement de la zone d'activités de la Forestrerie, avec 7,4 Hectares commercialisables, permet d'offrir de nouvelles solutions d'implantations aux entreprises dans un secteur géographique où l'offre était saturée depuis plusieurs années. L'Agglomération a investi 2,9 M€ HT pour créer 475 mètres linéaires de voiries, 650 mètres de liaisons douces, un pont-cadre et un tourne-à-gauche sécurisé sur la RD 38.



LÉGENDE

- Zone d'activités économiques La Forestrerie
- Aménagement routier
- Liaisons douces
- Terrains en cours de négociation
- Espaces verts



Flash sur...

INAUGURATIONS DE CES 2 NOUVELLES ZAE

La livraison de ces 2 ZAE s'est concrétisée par deux inaugurations officielles le 10 juillet 2025 pour la ZAE d'@lphaparc et le 26 novembre 2025 pour la ZAE la Forestrerie en présence des maîtres d'œuvre, entreprises, élus locaux et représentants de l'État.

Une déambulation à travers ces deux ZAE a permis de mettre en avant la complexité de certains ouvrages et des aménagements spécifiques réalisés en matière de mobilité et de protection de l'environnement.



Tourisme

Accueillir les visiteurs et développer une offre de loisirs attractive et diversifiée

L'Office de Tourisme assure l'accueil et l'information des visiteurs au sein de ses deux bureaux situés à Bressuire et Mauléon, ainsi que dans son espace d'information touristique à Pescalis, tout en s'appuyant sur des outils numériques pour élargir son accessibilité. Véritable acteur du développement touristique local, il contribue à valoriser le territoire en proposant des animations, en accompagnant les professionnels du secteur et en participant activement à la promotion et à la commercialisation de la destination "Bocage Bressuirais".

Les actions 2025

- **Le chéquier de réductions dans l'AggloMag :**

Le Bocage Bressuirais regorge d'expériences à vivre près de chez soi. Afin d'encourager les habitants à (re) découvrir les richesses locales, l'Office de Tourisme a lancé un chéquier de réductions dédié aux loisirs et aux sites touristiques du territoire.

- **Développement de l'itinérance à pied et à vélo :**

À la suite de la création du poste de Chargé d'itinérances touristiques en 2025, l'Office de Tourisme a créé et porte avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais un nouveau schéma de randonnées pédestres à l'échelle du territoire. Le développement du tourisme à vélo se confirme avec la labellisation "Accueil Vélo" d'établissements le long de "La Vélidéale", véloroute inaugurée en 2024.

- **Accompagnement et animation du réseau des hébergeurs :**

La journée des hébergeurs et des prestataires touristiques qui s'est tenue au Puy du fou est un rendez-vous très attendu de nos professionnels du tourisme pour échanger et partager leurs expériences.

- **Commercialisation de la destination :**

Développement de partenariats avec des producteurs locaux du territoire pour une offre plus variée, permettant la réalisation de paniers gourmands pour le plaisir des touristes, mais aussi des habitants.

- **Programme d'animations de l'Office de Tourisme :**

Comme tous les ans, de nouvelles animations ont été créées à destination des touristes et des habitants. Cette année, une carte de fidélité a été mise en place.

Programme d'animations de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme poursuit le développement de ses animations estivales à destination des touristes et des locaux. En 2025, 2 nouvelles animations sont venues compléter le programme d'été :

- Les visites d'histoire, fruit d'un nouveau partenariat avec les bibliothèques de l'Agglomération
- Les visites nocturnes

Comme ces animations s'adressent également aux habitants du territoire, l'Office de Tourisme a mis en place une carte de fidélité permettant de bénéficier de réductions.

Le Bocage Bressuirais est aussi une destination Terra Aventura avec 11 parcours Terra et 1 Micro Z'aventure.

CHIFFRES CLÉS

56 800
Terra
Aventuriers

1900
participants
aux animations



33 RDV
animations

Chéquier-réduction

Dans une volonté de valoriser les richesses locales et de favoriser l'accès aux loisirs pour tous, l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais a lancé un chéquier de réductions à destination des habitants du territoire. Réalisé en partenariat avec les acteurs touristiques et de loisirs locaux, ce dispositif propose des offres préférentielles sur de nombreuses activités : sites patrimoniaux, équipements sportifs, espaces de détente et activités familiales.

À travers cette initiative, l'Office de Tourisme a souhaité encourager la découverte de l'offre touristique de proximité tout en soutenant les professionnels qui participent à l'attractivité et au dynamisme du Bocage Bressuirais.

Gratuit et accessible à tous, ce chéquier accompagne les habitants dans leurs sorties et invite chacun à profiter pleinement des expériences proposées près de chez soi !

Accompagnement et animation du réseau des hébergeurs

Dans le cadre du Schéma de développement touristique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, l'Office de Tourisme continue de professionnaliser les hébergeurs qui représentent une porte d'entrée sur notre territoire.

Le nombre d'hébergements est en constante augmentation, véritable indicateur du développement touristique du territoire. Parmi ces hébergements, une majorité de meublés et de gîtes.

Une journée spéciale hébergeurs a été organisée au Puy du fou en début de saison. L'Office de Tourisme y a accueilli 217 participants, acteurs du tourisme du territoire. Une conférence sur "L'IA : j'exploite son potentiel tout en comprenant ses limites" s'est déroulée dans la matinée, avant le déjeuner et la (re)découverte du parc pour nos partenaires.

CHIFFRES CLÉS



Commercialisation de la destination

L'AGENCE DE VOYAGES

Dédiée à la promotion de la destination Bocage auprès des clientèles individuelles, des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'agence de voyages de l'Office de Tourisme a poursuivi sa progression.

L'envoi d'une brochure spécifique à ces publics a permis de dynamiser les demandes de séjours scolaires, générant des retombées significatives pour les prestataires du Bocage Bressuirais.

De leur côté, les clientèles individuelles sont restées fidèles à cette destination campagne.



LES BUREAUX D'ACCUEIL

L'Office de Tourisme continue de développer ses boutiques dans les bureaux d'accueil de Bressuire et de Mauléon. Une sélection de souvenirs de la destination y est proposée : tasses, porte-clés, magnets, affiches vintage... ainsi que divers produits issus de partenariats locaux (jus, crackers, pâtés...).

Les bureaux d'accueil proposent également la vente de billets des grands parcs de la région : Puy du Fou, Futuroscope, Parc Oriental de Maulévrier, Terra Botanica, Parc de la Vallée, Bioparc et Zoo des Sables.

CHIFFRES CLÉS



DÉVELOPPEMENT DE L'ITINÉRANCE À VÉLO

L'Office de Tourisme s'est engagé dans une démarche de restructuration de l'offre de randonnées pédestres à l'échelle du Bocage Bressuirais, avec l'objectif de proposer une offre cohérente, qualitative et en adéquation avec l'identité bocagère du territoire. Cette offre se veut complémentaire de celles déjà développées par le Département des Deux-Sèvres et la Fédération Française de Randonnée.

Dans ce cadre, **un nouveau schéma de randonnée** a été défini autour des "Petites Randonnées Locales" (PRL). Un cahier des charges dédié, plus souple que celui des "Rando'Deux-Sèvres", a été élaboré afin de garantir un niveau de qualité homogène. Il fixe des critères de qualification portant notamment sur le type de revêtement, les intérêts touristiques et patrimoniaux, la pérennité des itinéraires ainsi que les services associés. L'Office de Tourisme accompagnera les communes et les associations locales de randonnée à chaque étape du projet : de la définition des itinéraires à l'analyse technique des tracés (dont les revêtements), jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, incluant un co-financement des panneaux de départ et du balisage.

Flash sur...



UN LABEL DÉDIÉ ACCUEIL-VÉLO

L'Office de Tourisme a désormais la compétence de labelliser "Accueil Vélo" les hébergements, restaurants, loueurs/réparateurs de vélos et activités/sites de loisirs le long de la Vélidéale, nouvel itinéraire cyclable qui traverse notre bocage sur 66 km et dont la fréquentation est en hausse.

Ce label permet aux cyclotouristes une garantie de services adaptés à leurs besoins tout en offrant aux établissements une meilleure visibilité auprès de cette clientèle en développement.

6 labellisations ont été accordées en 2025.



Visite nocturne de Mauléon
© Marie-Paule ROUGER

Pescalis est une station de vacances regroupant, sur un site de plus de 100 hectares, pêche, hébergements, activités de loisirs diversifiées, restauration et boutique de souvenirs et de produits du terroir.

Idéalement situé au carrefour du Marais Poitevin, du Futuroscope et du Puy du Fou, Pescalis n'est pas seulement une destination de vacances, c'est aussi une promesse de déconnexion totale. Que vous soyez mordu de pêche, amoureux de la nature ou en quête de moments précieux en famille, laissez-vous séduire par un cadre unique où la tranquillité est reine.

Pescalis est le paradis des pêcheurs. Explorez une diversité de plans d'eau spécifiquement aménagés pour toutes les techniques d'eau douce : carpes, carnassiers - coup de l'aube au crépuscule ; pêche itinérante du bord, en float-tube ou en embarcation.

Six étangs sont dédiés à une pratique 100 % "no-kill" pour respecter la ressource et le plaisir du sport.

Besoin de matériel de pêche ? La boutique "Pescateur'Shop" est ouverte 7j/7 en saison. Sur 70 m², trouvez les meilleurs conseils et l'équipement de pointe parfaitement adapté aux étangs du site.

Côté hébergements, ce sont 2 résidences de tourisme privées (336 lits) : les Maisons du Lac (Pescalis en assure la commercialisation et la gestion) et les Chalets Natura Resort (Pescalis en assure la gestion) et un gîte de groupe "La Loge" dont la régie de Pescalis assure la commercialisation et la gestion.

Le site de Pescalis propose également de multiples équipements de loisirs : minigolf, jeux pour enfants, vélos, TROTTRX® (trottinettes électriques) et différents itinéraires de promenade (tour des étangs, voie verte...) et activités de plein air comme le géocaching Terra Aventura.

Pour le public d'individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre (+ de 300 places).



Fréquentation stable en 2025

• Premier trimestre 2025 :

Le nombre de longs séjours connaît une stabilité, conforté par la présence de nombreux professionnels (HEULIEZ/ALTERA) ainsi que par celle de particuliers à la recherche d'un pied-à-terre local.

• L'avant-saison (d'avril à juin 2025) :

Malgré une activité soutenue en juin 2025 avec l'accueil de 5 groupes scolaires (Bocage des Enfants), les résultats annuels affichent une baisse de performance. Cette tendance s'explique par une concentration excessive des demandes sur le mois de juin et l'absence de grands groupes qui avaient boosté l'exercice précédent. Le volume global passe ainsi de 780 à 468 personnes. La fréquentation de la clientèle individuelle est stable.

• Juillet-août-septembre 2025 :

Baisse de la fréquentation (conforme à la tendance départementale). Les clients ont privilégié des séjours plus courts ou des réservations de dernière minute.

Une conjoncture économique toujours incertaine poussant les consommateurs à réévaluer leurs dépenses tant en matière de loisirs qu'en hébergement.

Comme observé ces dernières années, le début du mois de juillet reste marqué par une baisse de la fréquentation, les familles étant mobilisées par les examens scolaires et la recherche de logements étudiants. Toutefois, contrairement aux saisons passées, la période s'étendant de juillet à début août s'est révélée particulièrement instable et en retrait. Une reprise n'a été constatée qu'à partir de la deuxième semaine d'août.

• **Les vacances de la Toussaint** ont été impactées négativement par le mauvais temps persistant, un automne mouvementé, entre tempêtes et offensives hivernales. Le renouvellement des contrats avec les entreprises a considérablement diminué.

Chiffres clés

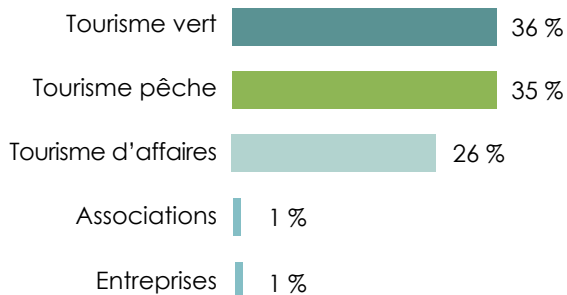
9363
pêcheurs

6 343 à la carpe
1 880 au coup
1 140 au carnassier

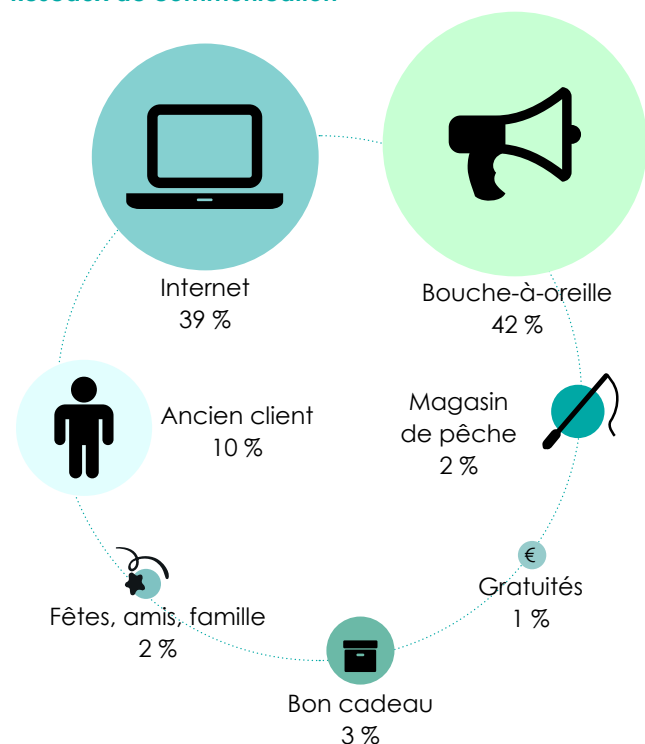
25738
nuitées



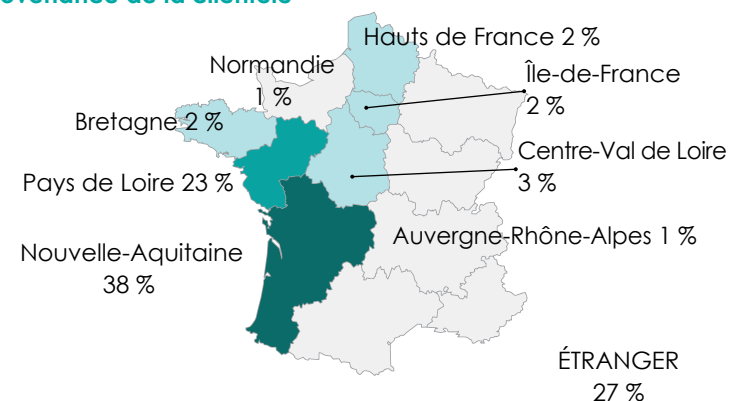
Type de clientèle



Réseaux de communication



Provenance de la clientèle



L'année 2025 a été marquée par une baisse de la fréquentation des groupes de scolaires et une réduction des effectifs ouvriers (longs séjours) en fin de saison.

Le secteur "pêche" maintient une activité stable. La fréquentation du magasin de pêche a connu une belle dynamique, validant ainsi la stratégie d'ouverture annuelle et le renforcement des stocks.

En revanche, la boutique de souvenirs subit le contrecoup de la baisse de fréquentation des hébergements. Dans un contexte économique global incertain, les visiteurs procèdent à des arbitrages budgétaires, entraînant une stagnation du panier moyen sur les secteurs restauration et boutiques.

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers événements ainsi que des prestations de services liées à ces locations.

Les enjeux de Bocapole sont divers : **participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires et au développement économique du territoire**, favoriser la création et la pérennité d'événements économiques, culturels et sociaux sur le territoire, **être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur** de ses frontières par sa capacité à attirer des publics de territoires voisins ou plus lointains et ainsi participer à l'activité commerciale (hébergement, restauration, commerce...).

Bilan annuel

Après le retour d'une forte activité de la Régie Bocapole en 2023-2024 équivalente aux années 2018-2019, l'année 2025 est une **année de forte croissance**. Le **planning était de nouveau complet** et aucun grand spectacle n'a été annulé ; ils ont d'ailleurs connu de bons taux de remplissage. **L'affluence générale de l'ensemble des événements a de nouveau progressé**, tous types confondus.

BILAN AFFLUENCE ET OCCUPATION

Le nombre de visiteurs ou utilisateurs a augmenté de nouveau passant de 98 500 en 2024 à 106 500 en 2025, tous événements confondus.

Avec les jours d'occupation liés au montage et démontage des événements, 252 jours d'occupation clients ont été comptabilisés dont 127 jours d'événements ouverts au public pour 87 événements socio-économiques, spectacles ou salons.

Parmi les 19 spectacles de "têtes d'affiche" programmés par les productions, il n'y a eu aucune annulation pour la première fois depuis l'ouverture de Bocapole. Les taux de remplissage ont d'ailleurs été supérieurs dans l'ensemble par rapport à 2024.

Chiffres clés

Taux
d'occupation :
100 %

Les possibilités de programmer en semaine ou en week-end ont trouvé leurs événements

106 500
entrées
tous publics

19 spectacles
professionnels
tous maintenus

87
événements
socio-économiques
et spectacles
soit **127 jours**
d'événements

252 jours
d'ouverture
public et/ou
organisateur

Flash sur...

LES NOUVEAUTÉS

Un **salon professionnel "BtoB"** de grande dimension a été organisé en avril 2025 avec plus de 300 exposants sur 10 000 m².

Un **salon du Tatouage**, le **"Bressuire Tattoo Show"** a rassemblé plus de 120 exposants en mai 2025.





Conservatoire de musique

Un territoire à l'unisson !

Les missions du Conservatoire de musique se déclinent à travers 3 axes :

- **Offrir un enseignement musical** spécialisé en proximité, sur 6 sites d'enseignement via un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble".
- **Participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Éducation Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'École, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), grâce au financement des communes.
- **Animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.

2025 : un bilan très positif

JOUER ENSEMBLE, LA SAISON MUSICALE EN VITRINE

Le "**jouer ensemble**" est une valeur portée par toute l'équipe pédagogique, stimulante pour les apprentissages et un fondement de notre activité de service public. **La saison musicale est la vitrine de l'activité d'enseignement** du Conservatoire et contribue à la vie culturelle du territoire. Toutes les dates s'appuient sur des partenariats avec des acteurs du territoire ou culturels.

55 concerts ont été assurés par le Conservatoire. Il s'agit d'un côté de concerts avec des **amateurs** (les premières scènes, prestations des orchestres à l'école, batucada, chœurs, orchestres à vent, à cordes, bals traditionnels...) ; de l'autre, **d'artistes professionnels** : ensemble Campsis, création de C Boulnois, Trio ABE, Fanfare Pierres & Fils, Trio Mesdemoiselles et deux fils rouges : Camille Jagueneau, nouvelle scène trad française et Jean-Claude Gallard, musicien ethno-naturaliste du bocage, pour un parcours en 3 temps sur "les sons du paysage".

La saison a rayonné sur 15 communes du Bocage et réuni 6092 personnes environ. Elle s'appuie sur nombreux acteurs et partenaires du territoire dont Alauda, l'Arcup, Les drôles, Téléthon, les Amis de la Durbelière, le CSC Nueil-Les-Aubiers, Boc'hall et la salle Émeraude, le Grenier, le Théâtre du Bocage, les Services culturels (Musées, bibliothèques, Scènes de Territoire), le Service GEMAPI, les Éditions Fuzeau, le festival Voix&Danses, les établissements scolaires (écoles élémentaires, lycée des Sicaudières) et des **personnes ressources du territoire** : JC Gallard, C Braud, J Rouger, M Guérin-Simonnaud, G Bagot, P Guérin.

À noter également, l'édition d'un CD "**Pascal Guérin, portrait d'un violoneux du Poitou**", en partenariat avec l'Arcup, l'UPCP-Métive et l'AEPEM. Un CD qui rend hommage à l'un des collecteurs emblématiques du bocage qui a formé au Conservatoire des générations de jeunes musiciens dont certains sont aujourd'hui professionnels.

NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE BASÉE SUR LES QUOTIENTS FAMILIAUX

La fréquentation du Conservatoire est toujours très haute avec **720 élèves inscrits**, grâce à une offre large, allant de la sensibilisation des plus jeunes (babillages et bulles de son, jardin musical, éveil...) jusqu'aux cursus ouverts aux adultes et accordant la part belle à la dimension intergénérationnelle sur toutes les pratiques collectives.

Avec la nouvelle politique tarifaire basée sur les quotients familiaux à compter de septembre 2024, **43 % des familles sont situées dans les tranches inférieures** au plafond, ce qui est un signe encourageant pour la mixité sociale au sein du Conservatoire. Toutefois, force est de constater qu'il faut renforcer la communication autour de cette démarche incitative.

Des portes ouvertes et permanences d'inscription sont organisées sur les 6 sites d'enseignement, dans un souci de proximité, au cours du mois de juin.



La musique pour tous

ALLER VERS LES PUBLICS EMPÊCHÉS ET LES VALORISER

Les Aînés en chansons se sont produits sur la scène de Bocapole pour la **10^{ème} édition**. Ce concert à guichet fermé (limité pour des raisons de sécurité) vient en conclusion de 6 mois d'interventions préalables du Conservatoire dans **12 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** pour préparer le final fédérateur. Cet événement contribue à changer les regards sur les aînés. Les familles, les soignants, les musiciens du conservatoire partagent un moment musical d'une grande intensité et le chant s'affirme comme vecteur de lien social et s'inscrit dans la politique Culture-Santé portée par l'Agglomération. Le chanteur au grand cœur Pierre Bouguier, maître de cérémonie, en a fait un événement extraordinaire. En amont, les enfants de l'école publique de Faye L'Abbesse avaient écrit une chanson offerte aux résidents en cadeau d'anniversaire.

L'ÉDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE : UNE SENSIBILISATION POUR TOUS

Financées par les communes, **1090 heures d'interventions en milieu scolaire** ont été assurées par l'équipe de 4 musiciens-intervenants dans 62 écoles primaires du territoire, sensibilisant ainsi environ 3000 enfants sur l'année.

Différents projets en milieu scolaire ont également vu le jour : le projet 'Sirène' dans 2 classes de l'école primaire J Prévert de Nueil-Les-Aubiers (40 élèves) et le projet Oyoun au lycée des Sicaudières (50 jeunes), les 2 ayant en commun l'artiste invitée en fil rouge de la saison Camille Jagueneau, la rencontre chorale du Moncoutantais (120 enfants), les rencontres chorales des écoles privées du Mauléonais (170 enfants).

LE FINAL DES ORCHESTRES À L'ÉCOLE

4 orchestres à l'école accueillant 107 élèves sont encadrés par le Conservatoire. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument sur le temps scolaire. Situés à Bressuire (école Duguesclin), Cerizay (école Pérochon), Clessé (école Violine) et L'Absie (école du Moulin), ils ont partagé **le spectacle final avec la C^{ie} Pierres & Fils**, autour d'un texte décalé plein d'humour et d'émotion mettant en valeur chaque orchestre.

Un rôle ressource sur le bocage

Coordonnant les conventions de **partenariat avec les associations culturelles** (Boc'hall, Voix & Danses, ...), le Conservatoire assure aussi des prestations auprès d'ensembles du territoire (atelier 'chant loisirs' du CSC de Nueil-Les-Aubiers, chorale Les Amicaux) et joue **un rôle ressource** pour toutes les pratiques musicales du bocage. Ses jeunes musiciens intègrent également des associations, comme les Couak'On Joue, ou accompagnent la chorale soignants-soignés L'Egaye.

Parmi les nouveautés 2025, **l'expérimentation du "café-chantant"** : le principe est simple, des anciens se réunissent autour d'un café et des chansons à partager, encadrés par Sandrine Mouchard. La première tentative à Clessé en partenariat avec l'EVS Graine de lien a été un succès.

Le Conservatoire enrichit au fil du temps son **fonds de partitions**, dont le prêt est gratuit et intégré au fonds documentaire du réseau des bibliothèques, avec le soutien de la Société des Éditeurs et Arrangeurs de Musique, ainsi que son **parc instrumental disponible à la location** pour les élèves débutants.

Une charte déontologique

Avec 80 % de ses élèves mineurs, le Conservatoire se doit de s'interroger sur ses pratiques.

L'intérêt d'une charte déontologique dans un conservatoire de musique réside dans la capacité à définir clairement les valeurs et principes fondamentaux qui guident le fonctionnement de l'établissement. Il est question des notions telles que l'inclusion, la diversité, le respect et la bienveillance. Ces valeurs sont essentielles pour créer un environnement d'apprentissage et de pratique artistique qui favorise l'épanouissement de chacun et qui renforce la confiance en ses propres capacités.

L'équipe du Conservatoire a mené une réflexion partagée sur ces sujets tout au long de l'année entre professionnels et en y associant les usagers et les élus, pour aboutir à une charte qui sera validée au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Les Aînés en chanson
Mercredi 14 mai 2025 à Bocapole - Bressuire



Le maillage, la clé pour démarrer l'activité musicale

Avec ses six sites d'enseignement, le Conservatoire facilite l'entrée en musique des plus jeunes. **La proximité rend l'accessibilité plus aisée pour les familles.**

Toutefois, il est parfois difficile de faire vivre deux sites géographiquement proches (cf. Argentonnay / Nueil-Les-Aubiers) ou lorsqu'il existe une autre offre locale (cf. Moncoutant-sur-Sèvre et l'association Éveil musical).

Année scolaire 2024-2025

Provenance géographique	Nombre d'élèves	Fréquentation du site (certains élèves fréquentent 2 sites)
Argentonnay	45	9
Bressuire	401	532
Cerizay	91	63
Mauléon	73	65
Nueil-Les-Aubiers	73	33
Moncoutant-sur-Sèvre	29	18
Hors Agglomération	8	



Remise officielle des instruments à l'Orchestre à l'École La Chapelle Saint-Laurent

La mission Culture-Santé, au service d'une société plus inclusive



Projet "De toi, de moi, de nous, l'art de prendre soin" par l'association Voix & Danses

Rattachée à la Direction du Conservatoire de musique, des musées et des partenariats culturels, la mission transversale Culture-Santé (30 % ETP) accompagne les acteurs locaux issus des secteurs culturel, socioculturel, éducatif, sanitaire et médico-social dans la conception de projets associant culture et santé* (mise en relation avec des compagnies, recherche de financements, appui méthodologique et outils adaptés).

Chaque année, elle coorganise avec l'association Voix & Danses, porteuse de projets culture-santé, un événement phare intitulé "Cultivons notre santé". Pour sa 4^{ème} édition, la thématique du soin a été mise à l'honneur à travers le projet "De toi, de moi, de nous, l'art de prendre soin", une lecture théâtralisée créée par la C^{ie} du Désordre à partir de collectages et d'ateliers d'écriture. Ce temps fort, organisé le 21 novembre à la Passerelle à Mauléon, a rassemblé plus de 150 personnes, dont les participants au projet (résidents et personnels d'EHPAD, futurs professionnels du soin).

À l'occasion des semaines d'information en santé mentale (SISM), la mission Culture-Santé a coordonné l'exposition sur les handicaps invisibles "Iceberg, la face cachée d'un handicap" de Gurval Bagot dont il est lui-même porteur, dans le hall du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (CHNDS), à l'Abbaye à Mauléon et au Château de Genève à Moncoutant-sur-Sèvre.

En 2025, l'Agglomération a rejoint les 133 sociétaires de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) du Pôle Culture-Santé Nouvelle-Aquitaine, contribuant ainsi à valoriser son expérience et à renforcer la dynamique régionale, voire au-delà.

*Ici, la santé fait référence à la définition de l'OMS : la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Musées et patrimoine

Faciliter l'accès au patrimoine et à la culture

Les musées de l'Agglomération ont pour mission de conserver et d'enrichir le patrimoine qui leur est confié. Ils ont aussi pour vocation de faciliter l'accès des habitants à ce patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes...

Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

Chiffres clés

8 800
visiteurs

6 127 visiteurs
à l'Abbaye à Mauléon

2 685 visiteurs
à Bressuire



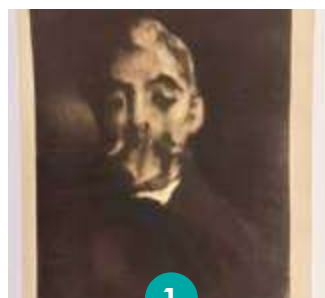
1693
scolaires
pour une visite
guidée ou un atelier

La fréquentation est le fruit d'une large proposition d'activités qui se déroulent tout au long de l'année : ateliers pour enfants et adultes, conférences, événements (concerts, Nuit de la lecture...), accueil de groupes (adultes, jeunes des accueils de loisirs des Centres Socio-Culturel) et hors les murs en particulier des ateliers menés dans des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du bocage.



Des acquisitions et restaurations d'œuvres pour enrichir les collections

Au-delà de la **conservation des objets et de leur restauration, l'enrichissement régulier** des collections fait également partie des missions fondamentales d'un musée. Il s'agit de compléter les collections des deux musées, selon les préconisations du projet scientifique et culturel.



1



2

En 2025, il a été acquis :

- Une **lithographie exceptionnelle d'Alfredo Müller** représentant le poète Mallarmé, qui a appartenu au grand collectionneur Bressuirais, Alfred Barrion (1842-1903). 1
- **6 autres estampes** (pointe-sèche, gravure sur cuivre) réalisées par d'autres artistes qui ont aussi été la propriété de ce collectionneur.
- Une **grande glace gravée et peinte par Paule et Max Ingrand** représentant une scène de mer (années 1930). Il est à noter que cet achat a fait l'objet d'une préemption (la collectivité se substitue à l'État à la fin de l'enchère pour acquérir en priorité une œuvre).
- Un ensemble de **6 vitraux de Max Ingrand**, dont un à sujet profane (Daphné) qui seront restaurés dans les années à venir et "**Deux Saints**" représenté ci-dessus 2.

Pour conserver des maquettes de vitrail réalisées à la gouache par Max Ingrand, qui sont extrêmement fragiles, le musée à Bressuire a fait réaliser une vitrine spécialement adaptée pour leur conservation et leur présentation au public.

Les acquisitions des œuvres et la fabrication de la vitrine ont été aidées financièrement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine et le Conseil régional, pour 14 619 €.

Il a également été procédé à des restaurations d'œuvres : une lampe de Max Ingrand, et un ensemble de maquettes de vitrail conçu et réalisé par Max Ingrand.

Des expositions temporaires pour renouveler la curiosité

Différentes expositions temporaires sont présentées dans les deux musées. Cette actualité est importante pour inciter les visiteurs, qui connaissent déjà le musée, à y revenir.

À MAULÉON

Du 22 février au 4 mai 2025 était organisée l'exposition **"Iceberg, la face cachée d'un handicap"**, un ensemble de photos réalisées par Gurval Bagot.

L'exposition **"Inventaire du monde à perdre"** de Vanessa Jousseume, complétée d'aquarelles de Stéphanie Prestavoine s'est tenue du 2 juillet au 31 août.

Toujours, à Mauléon, l'exposition photo **"Mystérieux Mycètes"** s'est tenue du 4 octobre 2025 au 11 janvier 2026. Le photographe Vincent Lagardère présentait des photographies fascinantes des champignons.

Ces expositions étaient enrichies des interventions des artistes, de prêts d'autres musées partenaires (musée d'Agesci à Niort...), de balades contées sur le terrain (Vanessa Jousseume) et de conférences.

À BRESSUIRE

Du 5 juillet au 31 août, l'exposition **"Transparence et Lumières"** a été organisée en collaboration avec le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) Pierre-Mendès-France de Poitiers, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine. En présentant des dalles de verre créées par des artistes contemporains Thierry Nadot et Catherine Bouchard, et proposant des activités ludiques et scientifiques, l'exposition proposait de découvrir ce qu'est la lumière, sa composition et une manière particulière de l'employer : la dalle de verre.

Épaulée par une chargée d'accueil en contrat saisonnier, l'exposition a accueilli 640 visiteurs pendant l'été, malgré quelques jours de fermeture en raison de la canicule.



Atelier Fusing autour de l'exposition "Transparence et Lumières" à Bressuire

La médiation pour élargir les publics

Les deux musées à Bressuire et L'Abbaye à Mauléon ont vocation à valoriser leurs richesses par une politique ambitieuse d'élargissement des publics à travers **un programme d'action culturelle**. Ils s'appuient sur des **visites, des ateliers et des outils numériques** de médiation, organisés de manière complémentaire sur les deux sites.

À MAULÉON AVEC VANESSA JOUSSEUME

Dans le cadre du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle, le musée l'Abbaye et Vanessa Jousseume, scénographe, ont mené un projet de sensibilisation au monde du vivant et à sa fragilité. Le public se composait de 16 lycéennes en formation professionnelle "aide à la personne" (lycée Val de l'Ouin) et 32 lycéens en formation "aménagement du paysage" (Maison Familiale Rurale de Mauléon).

En s'appuyant sur la visite contée de ses collections et de celles présentées par le musée, Vanessa Jousseume et la médiatrice du musée ont fait découvrir les collections et initié les jeunes à une démarche de création artistique (réalisation de planches naturalistes) et à la prise de parole en public pour présenter leur travail.

À BRESSUIRE AVEC ANNE-SOPHIE DELION

Un projet collaboratif a été mené dans le cadre du dispositif **"La classe, l'œuvre"**, avec les élèves de 1^{ère} STD2A du lycée Saint-Joseph à Bressuire et la graveuse professionnelle Anne-Sophie Delion. Les élèves ont été invités à dialoguer avec les collections du musée en créant leur propre œuvre gravée. Le thème choisi, le paysage urbain bressuirais, a été exposé tout au long du mois d'octobre. La qualité des épreuves est telle que le musée se propose d'intégrer un jeu d'épreuves dans ses collections.

Toutes ces incitations, quelle que soit leur forme, invitent à venir et revenir dans les musées pour **mieux connaître le bocage et en devenir ambassadeur**.

Bibliothèques, la lecture publique

Des collections et des services pour vivre ensemble

L'Agglomération gère depuis 2024 un réseau de bibliothèques constitué de 13 bibliothèques communautaires, 7 bibliothèques communales et 3 points retraits. Il met à disposition du public une offre de livres, films, magazines et CD destinés à tous les âges. Il organise des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueille des groupes, scolaires ou non. Les bibliothèques se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de partage, conformément à la Loi de décembre 2021, dite "loi Robert".

Les actions 2025

Poursuite du projet de Service depuis 2019 :

- Une équité de service pour la population : la poursuite de la navette de réservation et la mise en place des nouveaux horaires.
- Des bibliothèques au service de tous : avec un déploiement des actions ludiques, numériques.
- Un réseau à la mesure du territoire : réflexion sur des lieux accueillants et adaptés aux usages à Nueil-Les-Aubiers, La Chapelle Saint-Laurent et Loublande.
- Des moyens adaptés au projet de Service de 2019 : le travail en mode projet, des moyens humains et financiers et une continuité des actions de communication.

Chiffres clés

13 304
inscrits
soit 17,5 %
des habitants

107 118
passages

338 407
documents
empruntés
pour
206 493 documents
empruntables



507
rendez-vous
culturels

308
classes
accueillies

Des fréquentations records en lien avec les nouveaux horaires

Depuis le 15 janvier 2025, de nouveaux horaires pour les usagers ont été mis en place. La fréquentation est en hausse globalement avec une évolution de 105313 à 107118 passages, soit près de 2 % d'augmentation.

Cette évolution n'est pas homogène, et certaines bibliothèques ont enregistré des passages dépassant leurs espérances. C'est le cas de la bibliothèque de Moncoutant-sur-Sèvre qui avec 5 heures d'ouverture hebdomadaire en plus (le samedi matin en particulier, et une ouverture plus tardive le samedi soir, les mardis et mercredis) a évolué de 8996 passages à 10352, soit 15 % d'augmentation !

Les horaires de La Chapelle Saint-Laurent sont restés à 10 heures hebdomadaires, mais sur des créneaux mieux adaptés à la population. Le nouvel aménagement permettant de rester sur place en famille, pour jouer, lire sur place a sans doute aussi eu un impact dans ces nouveaux usages. La fréquentation a progressé de 19 %, dépassant les 4000 entrées.

Le slogan "**Ouvrir plus et ouvrir mieux**" de la campagne ministérielle suite au rapport Orsenna a porté ses fruits.





Flash sur...

LA NAVETTE : TRAIT D'UNION DU RÉSEAU

La navette dessert toutes les bibliothèques, au minimum 2 fois par mois avec une fréquence supérieure de 2 à 3 fois par semaine pour les bibliothèques "têtes de secteurs", en fonction de leur volume de réservations.

Elle offre un avantage réel : les habitants peuvent emprunter et rendre leurs documents dans n'importe quelle bibliothèque du territoire.

En 2025, 79 461 documents ont été pris en charge et 30 920 réservations ont abouti.



Réaménagement de la médiathèque à Bressuire

De nouveaux lieux accueillants et adaptés aux usages

Dans un contexte où franchir les portes d'une bibliothèque peut intimider, **les bibliothèques se doivent d'être attirantes, séduisantes et accueillantes**. Il est nécessaire de casser autant que possible les préjugés de lieu studieux et élitistes.



Réaménagement de la bibliothèque à Argentonny

DES PROJETS DE RÉHABILITATION À MOINDRE CÔÛT

C'est pourquoi, après les projets de réhabilitation ambitieux à L'Absie et Mauléon en 2021, les équipes ont travaillé au réaménagement des bibliothèques à Bressuire, Chiché, Moncoutant-sur-Sèvre et Argentonny, en se souciant autant que possible du réemploi du mobilier existant et pour des investissements moindres.

DES PROJETS COMPLETS POUR UNE AMÉLIORATION GLOBALE

9 bibliothèques sur les 13 communautaires ont modifié leurs espaces d'accueil sur un seul mandat, un bel exploit pour les équipes concernées, avec des perspectives enthousiasmantes dans des bibliothèques au "goût du jour" et adaptées aux pratiques.

Les bibliothèques ont bénéficié de l'aide d'une stagiaire en architecture d'intérieur, Margot Berthelot, en octobre 2023. Il lui avait été demandé de proposer des ambiances de bibliothèques "comme à la maison", pour inciter les lecteurs à rester sur place, profiter de temps de pause à la bibliothèque, et transformer la venue en bibliothèque en véritable sortie culturelle au même titre que de se donner rendez-vous pour prendre un café en famille ou entre amis et pour jouer.



Réaménagement de l'espace pour les tout-petits à la bibliothèque à Chiché

Bibliothèque à Nueil-Les-Aubiers

Appréciée des lecteurs, elle séduit par l'aspect vieille demeure, avec une immense cheminée et un toit en verrière, créant un puits de lumière. Les enfants ont plaisir à explorer la mezzanine et à s'installer pour jouer à des jeux de société.

Le souhait des équipes pour renforcer l'attractivité de cette bibliothèque a été de rendre les collections accessibles, de les mettre en valeur, de permettre la modularité des espaces en fonction des activités, de faciliter les temps sur place, de créer un espace jeu vidéo et de créer un espace modulable entre salon de lecture et atelier. Pari réussi grâce à du mobilier adapté.

Les usagers plébiscitent ce nouvel aménagement, qui va accroître l'éventail des actions culturelles, et favoriser l'accueil des personnes PMR, ce qui correspond aux besoins et usages de cette bibliothèque en tête de secteur du réseau, desservant une zone de population de près de 12 000 habitants.

Coût d'investissement : 36252 €, avec une subvention du Conseil Départemental (MDDS) de 14505 €



Bibliothèque à Loublande

Les professionnelles ont travaillé avec les bénévoles, pour imaginer des améliorations dans le mobilier et les accessoires, afin de rendre le lieu plus confortable. Les lecteurs peuvent maintenant rester sur place pour lire en famille. Tapis et bacs adaptés donnent une ambiance plus chaleureuse.

Coût d'investissement : 2974€ + 450€ en fonctionnement (petit matériel).

Bibliothèque à La Chapelle Saint-Laurent

Les équipes se sont intéressées à l'expérience utilisateur pour transformer le lieu de prêt et de retour de documents en espace accueillant des pratiques culturelles et de loisirs.

La bibliothèque de La Chapelle Saint-Laurent a les dimensions répondant aux normes du ministère de la Culture pour la population qu'elle dessert, avec le minimum de 7 m² pour 100 habitants.

De plain-pied, très lumineuse, elle a bénéficié d'une remise à neuf de ses sols, et d'une peinture des murs en 2018.

Le souhait des équipes était de cloisonner les espaces pour créer des îlots par public, proposer des assises pour tous, identifier un espace pour les tout-petits et leurs parents éclairé avec de la lumière naturelle et sécurisé, créer un espace pour la lecture de la presse, confortable pour les seniors, identifier un espace pour jouer sur place, valoriser les collections en favorisant des zones par type de collections.

Coût d'investissement : 1300 € en mobilier



Scènes de Territoire

Reconnue Scène Conventionnée d'Intérêt National

L'année 2025 a été marquée par le **renouvellement de l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National**, mention Art en Territoire **attribuée par le Ministère de la Culture pour la période 2025-2028**. Cette appellation vient reconnaître et conforter les points forts de son activité qui se décline autour de **trois grands objectifs** :

- proposer **une programmation pluridisciplinaire allant à la rencontre des populations** du territoire à travers une diffusion en itinérance (salles équipées décentralisées) ou hors les murs (hors salles équipées, espace public et naturel),
- **soutenir la production et la création** prioritairement régionale et celle liée à la mention Art en territoire,
- conforter la transmission **à l'attention de toutes les populations** du territoire, notamment celles qui pour des raisons sociales, économiques, géographiques ou physiques sont les plus éloignées de l'offre, au moyen d'un programme d'éducation artistique et d'action culturelle, de nouvelles coopérations avec d'autres secteurs d'activités comme le social, l'environnement, l'agriculture, les sciences...

En 2025, la programmation a maintenu une dynamique de diffusion liée à l'appellation, soit l'itinérance et hors les murs. Cette année a également confirmé **un niveau de fréquentation proche de 15 500 personnes** (dont 4 400 en itinérance et hors les murs) pour près de 14 000 entrées payantes et un taux de remplissage de 85 %. **Le public vient à 55 % de Bressuire et ses communes déléguées, à 45 % du Bocage Bressuirais.**

Scènes de Territoire bénéficie de **financements croisés grâce au concours de partenaires institutionnels**, en premier lieu le Ministère de la Culture / DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Au-delà d'un travail partagé au sein du pôle SACS et avec différents Services de l'Agglomération, Scènes de Territoire relie son activité avec une vingtaine de **partenaires culturels, sociaux, environnementaux...** sans compter les nombreux partenariats avec des établissements scolaires et périscolaires. Scènes de Territoire travaille **en réseau à l'échelle régionale et nationale**, avec l'OARA (Office Artistique en Nouvelle-Aquitaine), des scènes de création et de diffusion, ainsi qu'avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique).

Une programmation pluridisciplinaire et itinérante

La programmation tout public continue à se construire en fonction de différents paramètres : équilibre entre les différentes disciplines artistiques (rassemblées dans trois familles : mouvements, dramaturgies, musiques), équilibre de diffusion sur le territoire conditionné par un ajustement des formes artistiques aux lieux de diffusion décentralisés (spécificités techniques et disponibilités des salles d'appui...) et à leurs fréquentations (pratique réelle et supposée des publics...), aux possibilités techniques et accords administratifs pour la diffusion hors les murs.

Dans une recherche constante de qualité et de soutien à la création, la programmation, en itinérance et hors les murs, accueille **des artistes reconnus et d'autres plus émergents**, des artistes régionaux et nationaux (ponctuellement internationaux), des créations et des pièces de répertoire tout en cherchant un équilibre dans la pluridisciplinarité, la diversité des genres et des esthétiques. Une partie de la programmation est reliée par des **cycles thématiques**. La **programmation hors-les-murs des Belles escapades**, infuse et révèle les paysages du Bocage Bressuirais et porte des récits liés à l'écosystème bocager et plus globalement au vivant. La **programmation scolaire** est également un axe essentiel permettant de généraliser l'accès des plus jeunes aux arts vivants, de la maternelle au lycée.

Spectacle Landscape(s) # 1 de la Cie La Migration à Pescalis - Moncoutant-sur-Sèvre le vendredi 13 juin 2025



Chiffres clés

36 spectacles
dont 11 dédiés
enfance - jeunesse

15 500
spectateurs
dont 4 400
hors les murs

91
représentations

dont 42 en itinérance
et hors les murs

sur 13 lieux avec
13 communes
partenaires

Soutien à la création

Soutenir, accompagner et produire la création est une autre des missions de Scènes de Territoire. Elle prend différentes formes : accueil de résidences d'artistes au Théâtre, créations avec des habitants, créations en lien avec les spécificités du territoire et de l'écosystème bocager, (co) productions.

3 résidences de création au Théâtre

C^{ie} Volubilis - Agnès Pelletier (*Ça tourne !*) ; C^{ie} L'EnRacinée - Pauline Weidmann (*Tremble*) ; C^{ie} Le Théâtre dans la forêt - Emilie Le Borgne (*La chambre de Warren*).

7 coproductions

En 2025, Scènes de Territoire a soutenu la production des compagnies suivantes : **Le Théâtre dans la forêt** (*La Chambre de Warren*), **La Martingale** (*Imbécile*), **Écrire un mouvement** (*Ahimsa-les voyageurs*), **Rouge Ciel - Mégane Arnaud** (*Tentatives de coexistence entre ruminantes*), **Studio Monstre** (*Mon livre*), **La Petite Fabrique** (*L'arbre aux rossignols*).

Ces spectacles seront présentés au cours de la saison 2026/2027.

Scènes de Territoire a également passé une nouvelle commande d'écriture et co-produit : **le 6^{ème} Grand Tour du Bocage Bressuirais** - Jérôme Rouger, compagnie La Martingale.

Une action culturelle en direction de tous les publics

L'action culturelle réunit différentes formes de médiation avec les œuvres et les artistes pour tous les publics. En 2025, elle a réuni **plus de 9 600 personnes**.

Des temps de pratique et de médiation

- Échauffements partagés avec des chorégraphes en amont des spectacles, rencontre-conférence, ateliers scientifiques, conversations marchées dans le cadre des *Belles escapades*.
- Des bords de scènes, temps de rencontre entre les artistes et le public à l'issue de certains spectacles ; des projections cinématographiques au Fauteuil Rouge et des visites du Théâtre ont également été proposées.

Une attention soutenue portée aux publics dits éloignés et empêchés :

initié au printemps 2024, *Prendre soin, la beauté du geste*, un laboratoire artistique mené par la danseuse Valérie Brau-Antony a été approfondi au printemps dans 3 établissements du territoire : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Le Pied du Roy à Courlay et La Cressonnière à Cerizay, Institut Médico-Éducatif (IME) à Bressuire.



Laboratoire artistique *Prendre soin la beauté du geste* avec Valérie Brau-Antony dans un EHPAD - printemps 2025

L'éducation artistique sur le temps scolaire & périscolaire

À l'école du bocage, des parcours éducatifs à la croisée de pratiques artistiques et naturalistes.

- **Parcours poético-philosophiques** avec Les Araignées Philosophes dans 6 classes (Clessé, Voulmentin, Breuil-Bernard, Saint-Pierre des Échaubrognes et 6^{ème} du collège Supervielle à Bressuire) et un stage avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de La Chapelle Saint-Laurent aux vacances de printemps.
- **Résidence artistique au fil de l'eau** soutenue par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avec la C^{ie} Ouïe-Dire dans 3 établissements scolaires (Étusson, MFR SèvreEurope et collège Blaise Pascal à Argentonay).
- Résidence au campus des Sicaudières avec la C^{ie} Sylex à partir de gestes liés au travail agricole.
- Résidence avec la C^{ie} La Petite Fabrique autour du *Baron perché d'Italo Calvino* sur la notion de refuge dans la nature, auprès d'élèves de 3^{ème} du collège Jacques Prévert à Moncoutant-sur-Sèvre et interventions auprès des résidents de l'EHPAD Les Bleuets, qui a permis la création d'une forme théâtrale restituée au collège.
- **Ateliers de médiation autour de différents spectacles** : *Nous ne sommes plus* - KnAM Théâtre (terminales HLP du lycée Maurice-Genevoix) / *Joueurs* - les Maladroits (DN MADE du lycée Saint-Joseph) / *Aïon* - association Origami avec les Araignées Philosophes (enseignants des écoles élémentaires) / *Paradeisos* - Syndicat d'Initiative (collège Supervielle, Lycées Simone Signoret et Saint-Joseph) / *Moving earths* (campus des Sicaudières, collège Supervielle et lycée Saint-Joseph) / *Dogs* - Michel Schweizer (option théâtre du lycée Saint-Joseph) / *Déravage Les Sea Girls* (DTMS du lycée Saint-Joseph).
- **Ateliers de pratique artistique** avec Paul Molina autour de *Mouton noir* (Section foot féminine Genevoix-Signoret-Vinci) et **parcours de danse dehors** avec Ana Popovic en écoles élémentaires.

Le contrat d'éducation artistique et de développement culturel vise à toucher de nouveaux publics sur le temps scolaire et périscolaire, des adolescents éloignés ou aux parcours fragilisés et le développement de projets intergénérationnels et interculturels. Les ateliers et les actions artistiques ont ainsi représenté **400 h** et concerné **8 210 élèves** de la maternelle au lycée.

Scènes de Territoire est aussi le partenaire culturel des enseignements facultatifs et de **spécialité théâtre du Lycée Maurice Genevoix**, et à ce titre, co-construit avec les professeurs référents le programme des artistes intervenants.

UNE SCÈNE RELIÉE À SON TERRITOIRE

DES CRÉATIONS PARTAGÉES AVEC DES HABITANTS

Les recettes de Valette et d'ailleurs - Irvin Anneix : une création intergénérationnelle et interculturelle (cf. Flash)

Habiter le quartier Valette, de l'intime aux espaces communs - Sarah El Ouni/C^{ie} Omi Sissi et Matthieu Delaunay : une création initiée à l'automne avec des habitants, sur leurs manières d'habiter le quartier. Cette création partagée, à la croisée d'une performance contée, d'installations sonores et de cartographies sensibles sera présentée le jeudi 2 avril 2026.

DES CRÉATIONS SITUÉES RELIÉES AUX PAYSAGES DU BOCAGE

Jérôme Rouger / Compagnie la Martingale pour **Le 5^{ème} Grand Tour du Bocage Bressuirais** dédié aux paysages nourriciers du Bocage Bressuirais avec le concours d'éleveurs et de producteurs locaux.

Sylvie Balestra / C^{ie} Sylex pour **4X4, danse & chant tout terrain** : en 2025, la chorégraphe Sylvie Balestra a proposé une marche partagée dans un "lieu merveilleux" à la Ferme de l'Ouin à Combrand, productrice de volailles et de plantes aromatiques et médicinales. Une façon de se mettre en relation avec un milieu habité par toutes sortes de vivants (animaux, plantes, cours d'eau...).

Gaëlle Hausermann/C^{ie} Physis pour **D'un paysage à l'autre** : à partir d'octobre 2025, l'auteure et metteuse en scène Gaëlle Hausermann a appelé à la participation d'habitant·e·s de toutes générations pour témoigner de leurs liens avec les paysages du Bocage Bressuirais, avec ce·ux qui les constituent ou les façonnent. La création sera présentée le vendredi 5 juin 2026 au Château de la Durbelière à Saint-Aubin de Baubigné.



4X4, danse & chant tout terrain / C^{ie} Sylex
à la ferme de l'Ouin à Combrand le vendredi 6 juin 2025



Flash sur...

LES RECETTES DE VALETTE ET D'AILLEURS - IRVIN ANNEIX

Les recettes de Valette et d'ailleurs est une expérience culinaire et documentaire qui a reposé sur la collecte et la valorisation de recettes de cuisine. Irvin Anneix est allé à la rencontre d'habitants et habitantes du quartier Valette de Bressuire, mais aussi du territoire du Bocage Bressuirais, porteurs de plusieurs cultures maternelles... et les a invités à partager une recette chère à leur cœur. Cette collecte a donné lieu à la production d'une vidéo et d'un livret des recettes. Certaines personnes ont été invitées à cuisiner sous le regard de la caméra d'Irvin, donnant naissance à une série d'épisodes culinaires du territoire célébrant l'échange et la transmission de savoir-faire à travers la cuisine.

Au total, **87 personnes ont rencontré l'artiste pour des temps d'interconnaissances et de partage** d'une recette de cuisine, grâce à différents partenaires et la participation d'habitants volontaires. **33 recettes figurent dans le livret des Recettes de Valette et d'ailleurs. 13 participant·e·s ont été filmés** pour valoriser la réalisation de 6 recettes de cuisine : la soupe d'ortie albanaise, le jollof rice nigérian, le thiéboudienne sénégalais, le couscouma comorien, la cachupa cap-verdienne et les petits-beurre à la crème français.

La soirée de présentation s'est déroulée au Théâtre le 4 avril 2025 en présence de 125 personnes.

7 structures partenaires :

Centre Socio-Culturel, école élémentaire La Marelle et Collège Supervielle à Bressuire, Mission Locale Bocage Bressuirais, Espace de Vie Sociale, Relais Médico-Social et la bibliothèque à Moncoutant-sur-Sèvre.

Découvrez le projet en images avec la série vidéo-culinaire de 6 épisodes, et au livret de recettes en version numérique.



Centres aquatiques

Les centres aquatiques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'inscrivent dans l'exercice d'une compétence optionnelle. À ce titre, ils concourent pleinement aux politiques sportives locales, à travers :

- l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge,
- la prévention des noyades,
- les différents degrés d'activité physique allant des pratiques favorables à la santé, en passant par le bien-être et les pratiques sportives,
- l'animation du territoire.

Pour toutes ces ambitions, les centres aquatiques constituent des équipements structurants, accessibles à tous les publics, répondant à des objectifs à la fois éducatifs, sociaux et sportifs. L'année 2025 a été marquée par une **dynamique positive, tant sur le plan de la fréquentation que du développement des activités et des projets structurants**, au service des habitants et du territoire.

Une fréquentation en hausse de 3,7 %

La fréquentation globale des équipements aquatiques communautaires s'établit à 158 804 entrées, réparties entre le centre aquatique Coeur d'O à Bressuire (68 %) et le centre aquatique Aquadel à Cerizay (32 %).

Comparée à l'année 2024, cette évolution représente une augmentation d'environ 3,7 %, grâce notamment à des conditions estivales favorables et traduisent une progression maîtrisée et une fidélisation des usagers.

Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des recettes de l'ordre de 5 %, confirmant l'équilibre global de fonctionnement des équipements.



Une offre d'activités très diversifiée

AUTOUR DE LA FORME PHYSIQUE

L'offre d'activités est restée particulièrement riche, avec près de 40 créneaux hebdomadaires d'aquaforme proposés toute l'année : aquadouce, aquatraining, aquabike, aquafitness et aquasanté.

Des actions spécifiques ont également été menées en lien avec des partenaires, notamment autour de la gestion de la phobie de l'eau, contribuant à lever les freins à la pratique.

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Il demeure l'axe principal, avec des leçons accessibles dès 4 ans, articulées autour d'un premier niveau d'acquisition sécuritaire ("fondamentaux"), suivi de parcours pédagogiques structurés (niveau "grenouilles" dès 6 ans, puis "perfectionnement").

Le partenariat avec l'École des Sports du Bocage depuis plus de trois ans continue de favoriser la découverte de la natation dès le plus jeune âge dans un parcours sportif global.

VERS LES PUBLICS DITS "ÉLOIGNÉS"

Des dispositifs spécifiques ont été renforcés en direction du quartier prioritaire Valette à Bressuire, facilitant l'accès à ces apprentissages pour les publics éloignés et pourtant en proximité géographique immédiate.

Par ailleurs, le développement du "sport santé" et des actions en direction des personnes en situation de handicap s'est poursuivi, notamment à travers la mise en place de créneaux adaptés.

DES SOIRÉES QUI ANIMENT LES ESPACES

Les centres aquatiques ont également proposé de nombreuses animations ponctuelles, contribuant à leur attractivité et à la fidélisation des usagers : soirées de Noël, d'Halloween, les soirées zen... Elles rencontrent un réel succès auprès du public.



Le dispositif de prévention des noyades dès le plus jeune âge



Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a permis de poursuivre les objectifs prioritaires, notamment **le développement des dispositifs nationaux** :

- **"Aisance aquatique"**, 1^{ère} étape de la prévention des noyades s'adressant aux non-nageurs de 4 à 6 ans,
- **"J'apprends à nager"**, 2^{ème} étape, jusqu'à 12 ans.

Déployées sur l'ensemble du territoire et au sein des écoles, ces actions permettent aujourd'hui à la collectivité de présenter les meilleurs résultats à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine sur ces programmes.

La mise en œuvre du schéma des lieux de baignade

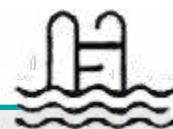
L'année 2025 a également été structurante en matière de planification et d'investissement à travers l'avancement du schéma des lieux de baignade. À terme, **l'offre atteindra 326 m² de plan d'eau pour 10 000 habitants** contre 260 m² pour 10 000 habitants à l'échelle nationale.

La finalisation des programmes d'investissement du **centre aquatique de Moncoutant-sur-Sèvre** et de la **baignade Val de Scie à Neuil-Les-Aubiers** va permettre de débiter les travaux en 2026, pour des ouvertures prévues en 2027.

Par ailleurs, la réflexion sur la réhabilitation du **centre aquatique Cœur d'O à Bressuire** a été engagée, avec la création d'un comité d'usagers réunissant abonnés, clubs (natation et plongée), représentants des établissements scolaires (publics et privés) et enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Ce comité participe à une réflexion élargie, en complément des travaux menés par les techniciens et les élus.

En parallèle, les travaux de mise à niveau du **centre aquatique d'Aquadel à Cerizay** se sont poursuivis, avec une dernière livraison prévue en mai 2026 pour la mise à niveau de la gestion technique bâtiminaire (maîtrise de l'énergie).

Chiffres clés



4 938
ENFANTS

ont validé le dispositif
Aisance Aquatique
dans le cadre du
temps scolaire.



2 469
ATTESTATIONS ASNS

Attestations du
Savoir Nager en Sécurité
(ASNS) obtenues en
temps scolaire.



2 500
CRÉNEAUX SCOLAIRES PAR AN

≈ 5 000 trajets en bus
pris en charge par
l'Agglomération.



40
CRÉNEAUX D'AQUAFORME

par semaine sur
les équipements
aquatiques.



326 m²
DE PLAN D'EAU
pour 10 000 habitants

Dans le cadre du Schéma des lieux de baignade,
l'offre atteindra à terme :
326 m² / 10 000 hab.
Moyenne nationale :
260 m² / 10 000 hab.



**COÛT RÉEL MOYEN
D'UNE ENTRÉE PISCINE**
16,27 €

**PRIX MOYEN EFFECTIVEMENT
ACQUITTÉ PAR LES USAGERS**
3,67 €
(pour un tarif
adulte plein de 4,70 €)

Coût réel : 16,27 €
Prix payé : 3,67 €



156 h
D'OUVERTURE
HEBDOMADAIRE

Les centres aquatiques représentent
au total près de 156 heures d'ouverture
hebdomadaire, réparties ainsi :

83 h Cœur d'O
73 h Aquadel

Soutien aux associations

Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux : les pratiques physiques et sportives, l'éducation par le sport, la compétition et le rayonnement des clubs, l'inclusion, la santé...

Le soutien de l'Agglomération porte sur :

- les clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- les équipes et sportifs de haut niveau,
- les manifestations sportives de niveau national ou international,
- les emplois aidés d'éducateur sportif au sein des clubs d'intérêt communautaire.

CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de l'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	15 500 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	22 000 €
SAM Handball (équipes jeunes Agglo2B)	4 000 €
École de Découverte des Sports du Bocage	51 500 €
TOTAL	116 000 €

EMPLOIS AIDÉS - ÉDUCATEURS SPORTIFS

Structure	Montant
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	4 200 €
Judo Club du Bocage	4 000 €
Club Ovalie du Bocage (COB)	3 580 €
SAM Handball	4 000 €
TOTAL	15 780 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL OU INTERNATIONAL

Structure et objet de la subvention	Montant
Tennis Club de Bressuire Tournoi ATP futur Tournoi Top 10/12 Tournoi paratennis	9 500 €
Judo Club du Bocage Tournoi cadets	3 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC) Meeting Robert Bobin	3 000 €
Tour Cycliste 79	7 250 €
Football Club Bressuirais Tournoi 1 000 Débutants Journée Prestige	1 000 €
TOTAL	23 750 €

ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Équipes de niveau national	Montant
SAM Handball	20 000 €
Enjeux Sport Adapté Pierre-Thomas ARCADE	1 200 €
Enjeux Sport Adapté Cédric COURRILLAUD	2 000 €
Taekwondo Club Bressuire Nahim GOKTAS MARZANATO	1 200 €
SBAC – Hugo HAY	2 000 €
Tennis Club de Bressuire Maé MALIGE	1 200 €
Golf de Bressuire Alexandre TEMPLEREAU	1 200 €
Taekwondo Club Bressuire Marwa TIMLALINE	1 200 €
Taekwondo Club Bressuire Safae TIMLALINE	1 200 €
Judo Club du Bocage Bressuirais Maëlyne WANDJI	1 200 €
TOTAL	32 400 €



École de Découverte des Sports du Bocage



Soutien aux associations culturelles et de communication

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour mettre en œuvre des actions rayonnantes.

AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Boc'Hall - Fonctionnement	15 000 €
Voix et Danse - Fonctionnement	69 500 €
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Cinéma- Fonctionnement	30 000 €
Les vendredis de l'été - Remp'arts festival	2 000 €
TOTAL	116 500 €

AIDE À L'ASSOCIATION DE COMMUNICATION

Structure et objet de la subvention	Montant
Collines La Radio - Fonctionnement	84 230 €
TOTAL	84 230 €

Soutien aux autres associations

DIRECTION GÉNÉRALE

Structure	Montant
Les Amicaux - Fonctionnement	3 000 €
TOTAL	3 000 €

PLANIFICATION

Structure	Montant
Bocage Pays Branché - Fonctionnement	41 000 €
TOTAL	41 000 €

JEUNESSE ET PRÉVENTION

Structure	Montant
Maison de l'Emploi - Fonctionnement	100 565 €
Intermède Nord 79 - Fonctionnement	8 500 €
Unis-Cité - Aide au lancement	10 000 €
TOTAL	119 065 €

HABITAT

Structure	Montant
ADIL des Deux-Sèvres - Fonctionnement	9 636 €
Pass'Haj Nord Deux-Sèvres - Fonctionnement	26 000 €
TOTAL	35 636 €

DIVERS

Structure	Montant
Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage - Fonctionnement	750 €
TOTAL	750 €

The background of the page features abstract, flowing green lines that originate from the left side and curve downwards and to the right. These lines are composed of many thin, parallel strokes, creating a sense of movement and depth. The color of the lines transitions from a vibrant green on the left to a lighter, almost white green on the right.

2

Aménager le territoire et préserver les ressources

Planifier et anticiper

Une vision stratégique du territoire

Le PLUi du Bocage Bressuirais

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un cadre réglementaire unique, cohérent et évolutif pour accompagner les politiques territoriales. Opposable depuis le 3 janvier 2022, il constitue un cadre de référence unique pour l'aménagement du territoire communautaire.

En 2025, le PLUi a fait l'objet d'une activité particulièrement soutenue, avec le pilotage simultané de nombreuses procédures d'évolution. **Cinq révisions allégées** ont été conduites afin de répondre à des enjeux variés : intégration du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables, adaptation du maillage touristique, extension d'une zone d'activités économiques à Cerizay, évolution de sites économiques isolés et réhabilitation du centre aquatique du Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers. En parallèle, **deux modifications simplifiées** ont permis de corriger des erreurs matérielles, de soutenir le développement du logement social, de préserver la diversité commerciale et architecturale, d'ajuster certains zonages urbains et de réduire ou supprimer des emplacements réservés. L'ensemble de ces procédures a atteint des stades avancés, allant de la consultation à la préparation des dossiers d'approbation.

Par ailleurs, d'autres démarches ont été prescrites en 2025, et programmées pour une mise en œuvre en 2026, afin de renforcer la protection des zones humides, d'adapter l'offre foncière économique, d'accompagner la revitalisation des bourgs, les équipements de sports mécaniques et l'accueil des gens du voyage.

Depuis l'opposabilité du PLUi, **10237 autorisations d'urbanisme ont été délivrées** (hors CUa/Cub) dont 78 % de Déclaration préalable de travaux et 19,7 % de permis de construire.



Le Service application du droit des sols

Le Service d'application du droit des sols instruit pour le compte des communes membres les demandes d'acte et d'autorisation d'urbanisme. Organisé sous la forme d'un Service commun, il est financé par les communes qui en bénéficient.

Sur l'année écoulée, le nombre total de dossiers traités a connu une relative stabilité, passant de 3116 (en 2024) à 2934 (- 5,8 %). Dans le détail, les évolutions constatées sont les suivantes :

- **Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) : - 0,6 %**,
- **Déclaration préalable de travaux (DP) : - 8,1 %**,
- **Permis de construire (PC) : + 1,6 %**,
- **Permis d'aménager (PA) : + 15 %**,
- **Permis de démolir (PD) : + 3,7 %**.

En matière d'accompagnement des communes, le Service a formé les agents municipaux en charge de l'urbanisme nouvellement arrivés (les grands principes de l'application du droit des sols, les certificats d'urbanisme - dont l'instruction des demandes de CUa, le fonctionnement du SIGIL' Urba). Il s'est par ailleurs agi de former l'ensemble des agents municipaux en charge de l'urbanisme, sur le fonctionnement du nouveau logiciel de gestion de l'application du droit des sols.



Permis d'aménager de l'extension de la ZAE @lphaparc - Bressuire

Modification du SCOT du Bocage Bressuirais 2017-2031

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bocage Bressuirais est opposable depuis le 3 mai 2017 et jusqu'en 2031. Il fixe un cadre de référence pour les domaines d'actions liés à l'aménagement du territoire (habitat, déplacements, économie, environnement...). Ses orientations et ses objectifs se sont notamment imposés au PLUi du Bocage Bressuirais.

Sa modification simplifiée a été prescrite le 16 décembre 2025 pour traduire et territorialiser les objectifs fixés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Nouvelle-Aquitaine en matière de réduction de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Le Système d'Information Géographique, un outil d'aide à la décision

Le Service Système d'Information Géographique (SIG) intervient auprès de différentes Directions de l'Agglomération ou des communes notamment pour modéliser et administrer des bases de données géoréférencées ou la production de cartographie.

De nombreux domaines tels que l'urbanisme, l'étude d'impact d'une construction, l'organisation du territoire, la gestion de réseaux ont recours au SIG pour créer des cartes, intégrer des informations, mieux visualiser les différents scénarios, présenter les idées et appréhender l'étendue des solutions possibles.

En 2025, le Service SIG de l'Agglomération a notamment :

- accompagné le Service développement économique dans la réalisation de l'inventaire des Zones d'Activité Économique (ZAE) afin de répondre à la Loi Climat et Résilience,
- déployé un observatoire des projets d'énergie renouvelables pour suivre et piloter la mise en œuvre du Schéma directeur des énergies renouvelables et des récupérations en réalisant un inventaire des données par filière,
- contribué aux évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais,
- accompagné le lancement d'une gestion durable du foncier communautaire,
- apporté une assistance technique auprès des utilisateurs en partenariat avec les techniciens SIGil du SIEDS.

Également sollicité par les communes, le Service SIG a été amené à répondre à des demandes de données sur les réseaux (éclairage public, réseau de chaleur, voirie, vitesse de circulation, randonnée) ou sur d'autres thématiques comme la gestion des espaces verts, des bâtiments ou des mobiliers urbains.

"Cœur de Bourg - Cœur de Vie" : renforcer l'attractivité du territoire

L'année 2025 fut marquée essentiellement par :

- l'animation du réseau des chefs de projet de revitalisation du Bocage Bressuirais et le portage pour le compte de 4 communes de 2 chefs de projet de revitalisation,
- la participation aux travaux de communes autour de la restructuration d'îlots urbains, action collective...
- l'appui technique auprès de communes sur des projets de renouvellement urbain, d'habitat et d'architecture à Saint-Aubin du Plain, Combrand, Cerizay, Genneton et Nueil-Les-Aubiers, en lien avec la Mission stratégie et partenariat et la Direction du patrimoine, des infrastructures et de l'ingénierie.



Aménager et promouvoir un habitat durable et économe

Dans le cadre de sa compétence d'équilibre social de l'habitat, l'Agglomération a pour mission notamment l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre de la politique de l'habitat sur le territoire intercommunal (Programme Local de l'Habitat), la mise en place d'actions et d'aides financières en faveur du logement social, de la rénovation de l'habitat privé...

Les actions mises en œuvre en 2025 ont porté notamment sur :

- l'organisation des Premières Rencontres de l'Habitat dans le cadre du lancement du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) et la participation à une étude nationale,
- l'animation de l'Espace habitat et énergie,
- l'animation et la mise en œuvre du programme AggloRénov,
- la poursuite de l'appui à la production de logements locatifs,
- l'ouverture de la dernière Résidence Habitat Jeunes à Bressuire.

Temps forts autour du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un document stratégique, réglementaire et opérationnel qui permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Adopté en conseil communautaire le 14 mai 2025, **ce nouveau PLH s'articule autour du principe directeur : "Pour un développement de l'habitat qui réinvestit les centres-bourgs et réinvente les modes d'habiter afin de répondre aux nouveaux défis du territoire"**. Les 5 orientations stratégiques sont déclinées en 20 fiches-actions pour un budget prévisionnel de 9 millions sur 6 ans.

Ce nouveau PLH approfondit les actions enclenchées dans le PLH précédent en s'appuyant sur les documents de planification (SCOT et PLUi) tout en prenant en compte **les nouveaux défis, notamment l'accès au logement, la rareté du foncier et la transition écologique**. Il s'agit aussi d'en faire une véritable politique d'aménagement et d'attractivité au service de l'ensemble du territoire.

RENCONTRE DE L'HABITAT EN BOCAGE BRESSUIRAIS

Les premières rencontres de l'habitat en Bocage Bressuirais ont été organisées le 13 juin 2025 à Bressuire autour du fil conducteur : **"l'accession à la propriété sous toutes ses formes"**. Réunissant 68 élus, techniciens, partenaires et professionnels de l'immobilier, la journée a été ponctuée de temps de présentation, de témoignages et d'ateliers. Cela a aussi été l'occasion de mettre en lumière les réhabilitations de logements dans le cadre du programme AggloRénov ainsi que les actions de revitalisation menées par la commune.

PARTICIPATION À UNE ÉTUDE NATIONALE : FAIRE RIMER PLEIN-EMPLOI ET PLEIN LOGEMENT

L'Institut des Hautes Études pour l'Action dans le Logement, le Forum Vie Mobile et la Fabrique de l'Industrie ont lancé une étude nationale comparative ciblée sur trois territoires : Cherbourg-en-Cotentin, la Vallée de la Maurienne et le Bocage Bressuirais. Pour ce faire, ils ont missionné le cabinet Partie Prenante.

Au côté de la Maison de l'Emploi et du Service de développement économique de l'Agglomération, des entretiens individuels et des ateliers de travail ont été organisés à destination d'entreprises, élus et acteurs de l'habitat autour de 2 questions :

- Faut-il loger ses salariés pour réussir à recruter ?
- Locatif public/ locatif privé, quels leviers pour répondre au besoin en logement des salariés ?

Ces travaux ont permis de croiser les regards, de prendre du recul sur les actions mises en place à l'échelle des 3 territoires étudiés et d'en tirer les premiers enseignements.



Atelier "Plein-emploi, plein logement" du 1^{er} décembre

Programme AggloRénov 2021-2026

Le programme AggloRénov poursuit 3 grands objectifs :

- la production de logements locatifs abordables, et de qualité dans l'ancien,
- la rénovation énergétique des logements,
- la revitalisation des cœurs de bourg et de ville.

Des ajustements du cadre contractuel avec les partenaires du programme ont été conduits en 2025 :

- Signature des avenants n°5 à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement Urbain (RU) et à l'OPAH pour **actualiser les objectifs de production et adapter les aides locales**,
- Signature de l'avenant n°1 au Programme d'Intérêt Général (PIG) Pacte Territorial France Rénov' pour anticiper la fin de l'OPAH et y **réintégrer les objectifs et moyens associés à compter du 1^{er} janvier 2026**.

De manière complémentaire, des actions structurantes ont été poursuivies autour de :

- l'appui à des opérations de renouvellement urbain de communes,
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
- la structuration et la rénovation énergétique des copropriétés.

LES PROJETS DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

En 2025, l'Agglomération a réservé 462 000 € de subventions, les communes partenaires 380 680 € et l'ANAH 3223 900 € pour un total de travaux de 6 762 800 € hors taxe.

Le programme AggloRénov a ainsi accompagné :

- 71 projets de rénovation énergétique des propriétaires occupants modestes et très modestes,
- 23 projets de création de nouveaux logements locatifs conventionnés,
- 104 projets d'embellissement des façades,
- 26 projets de rénovation suite à primo-accession,
- 32 projets de transformation (accès indépendant à l'étage, création d'ouvertures, désamiantage...).

CHIFFRES CLÉS APRÈS 4 ANS DE PROGRAMME

704
projets
agréés

1 182 000 €
de subventions
des communes
partenaires

1 500 000 €
de subvention de
l'Agglomération

**6,9 millions
d'euros**
de subventions
de l'ANAH

17 millions d'euros
de travaux engagés hors taxe



Projet réalisé en centre-bourg de Moncoutant-sur-Sèvre



Projet réalisé en centre-bourg de Nueil-Les-Aubiers

Les logements locatifs publics

En 2025, l'Agglomération a poursuivi ses actions de coordination et d'appuis financiers aux projets de logements locatifs publics avec notamment :

- un travail autour du renforcement de la servitude de mixité sociale dans le PLUi sur les communes en déficit de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) avec les communes concernées,
- l'actualisation du règlement d'attribution des aides de l'Agglomération,
- l'animation d'une réunion de pré-programmation des logements locatifs sociaux le 16 septembre 2025,
- l'appui financier à la production de 40 logements Habitation à Loyer Modéré (HLM) pour un montant de subvention réservé de 231 600 €,
- les garanties d'emprunts des bailleurs HLM pour 176 nouveaux logements HLM.

Les Résidences Habitat Jeunes

Fruit d'un travail partenarial engagé depuis 2015, les Résidences Habitat Jeunes (RHJ) se déploient progressivement sur 5 sites du territoire : Bressuire (24 logements), Cerizay (12 logements), Moncoutant-sur-Sèvre (6 logements) et Nueil-Les-Aubiers (12 logements).

Objectifs :

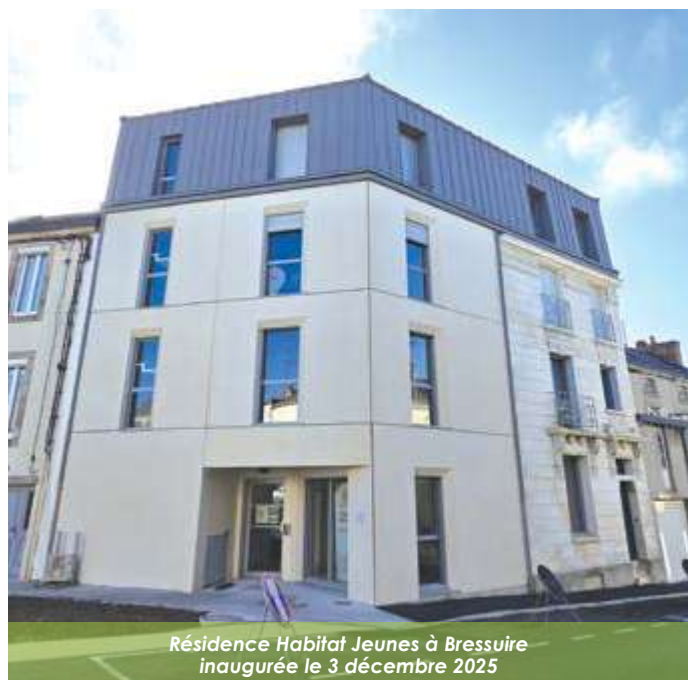
- Proposer une offre en habitat pour les jeunes au plus près des bassins d'emploi
- Participer à la politique de revitalisation des centres-villes en réinvestissant des friches
- Renforcer les liens entre acteurs du territoire

Maître d'ouvrage : Deux-Sèvres Habitat

Gestionnaire : Pass'haj

Coût global d'opération : 7 165 461 € TTC

Participation de l'Agglomération : 590 000 €



L'Espace habitat et énergie

Les conseillers énergie et habitat de cet Espace Conseil France Rénov' apportent information, conseil et un appui neutre et gratuit aux ménages souhaitant engager un projet de rénovation de leur logement. En 2025, ce Service est soutenu dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov' (convention 2025-2029) par l'ANAH et la Région Nouvelle-Aquitaine.

ACCOMPAGNER : AIDES ET FINANCEMENT

L'année 2025 a été marquée par les effets du "stop and go" des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : au regard de l'afflux de dépôt de dossiers auprès de l'ANAH (dossiers MaPrimeRénov' Parcours Accompagné) et du nombre élevé de fraudes et arnaques, l'ANAH a décidé de fermer les plateformes de dépôt de dossiers du 23 juin au 30 septembre 2025 et n'a réouvert que pour les propriétaires occupants très modestes.

Beaucoup de projets sont restés en attente d'accord de subvention ou de versement de subvention, mettant en difficulté porteurs de projets et professionnels. Un certain nombre de fraudes à la subvention ont été constatées, ce qui doit amener à un renforcement de la vigilance.

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJET

Après rencontre des porteurs de projet lors de permanences, l'architecte-urbaniste conseil de l'Agglomération a réalisé 41 fiches conseils pour des projets de réhabilitation.

En outre, en 2025, des permanences gratuites avec des partenaires ont été proposées aux particuliers :

- 2 rendez-vous du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- 18 rendez-vous de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP),
- 529 rendez-vous de l'Agence Départementale d'Information pour le Logement (ADIL),
- 27 rendez-vous de l'Opérateur AggloRénov.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un partenariat avec l'association Solidar'Toit a été mis en place en 2025 afin de sensibiliser et accompagner les publics en grande précarité vers une démarche d'économie d'énergie. Ainsi, 23 visites individuelles ont été réalisées à domicile et 3 dossiers d'appui aux travaux de rénovation de logements dégradés ont été validés.

CHIFFRES CLÉS

Nouveaux contacts :
973
ménages

88 % propriétaires occupants
12 % propriétaires bailleurs

66 % de projets de rénovation énergétique

- 9 % Adaptation et accessibilité
- 9 % Toitures
- 7 % Façades
- 3 % Photovoltaïque

Gens du voyage

Accueil et habitat, de l'itinérance à la sédentarisation

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires, l'Agglomération du Bocage Bressuirais gère **3 aires d'accueil des gens du voyage situées à Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers et une aire de petit passage à Bressuire**. Cela représente un total de 25 emplacements (1 famille/emplacement).

Il est important de souligner que cette mission ne s'arrête pas à la gestion des aires. En effet, l'accompagnement social des résidents, la recherche de solutions à court, moyen ou long terme pour éviter les occupations illicites, font partie des rôles de l'Agglomération dans ce domaine.

Les actions 2025

- En janvier 2025 : groupes de travail avec les Services internes de l'Agglomération en lien avec l'accueil des gens du voyage sur l'élaboration du projet de Service.
- Participation le 27 février au Comité de Pilotage organisé par la Préfecture des Deux-Sèvres sur le lancement des travaux de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Deux-Sèvres 2026-2032.
- En mars : Inscription d'une Autorisation de Paiement/ Crédit de Paiement (AP/CP) annuel au budget investissement pour la réhabilitation des aires d'accueil et la création de terrains familiaux.
- Le 9 avril : rencontre du prestataire "Cadres en Mission" missionné par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) pour réaliser la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- Échanges avec la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine sur l'organisation de l'Agglomération avec un prestataire extérieur pour la gestion des aires et sur le dispositif de télégestion.
- Le 25 juin : participation aux ateliers organisés à Parthenay dans le cadre du schéma départemental.
- Été 2025 : Travaux d'empierrement et de changement de toilettes sur l'aire de petit passage et travaux de création d'exutoires supplémentaires pour la gestion temporaire des eaux pluviales sur l'aire de Nueil-Les-Aubiers.
- Le 8 octobre : Restitution des préconisations et prescriptions envisagées sur le prochain schéma départemental en présence des collectivités du département.
- Le 14 octobre : suite à la demande de la Préfecture, étude sur la sécurisation des zones d'activités économiques en cas de stationnements illicites des gens du voyage.
- Ateliers cuisine un mercredi matin par mois de 9h30 à 13h30 au Centre Socio-Culturel de Bressuire. Activités diverses un jeudi matin par mois de 10h à 12 h à la maison de quartier de la Baritauderie à Bressuire.



Sédentarisation : recherche de foncier pour la création de terrains familiaux

Afin de répondre aux besoins d'ancrage de la population et de rendre aux aires d'accueil leur vocation initiale, l'Agglomération a engagé une réflexion globale autour de la création de terrains familiaux conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Deux-Sèvres.

Toutefois, compte tenu du coût onéreux de l'opération et du reste à charge pour la collectivité, malgré l'aide de l'État, il a été étudié une autre alternative permettant de réaliser des équipements d'accueil adaptés tout en répondant aux besoins d'un public plus nombreux.

C'est dans ce sens qu'une étude a été réalisée par l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour la création de terrains aménagés avec terrassement, clôtures, assainissement et accès aux fluides (avec éventuellement un bloc sanitaire).

Les trois familles concernées rencontrées le 13 juin se sont désistées du projet initialement ciblé. L'Agglomération va donc lancer une réflexion sur le foncier envisageable pour créer des terrains familiaux à l'échelle du territoire avec modification consécutive du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Gestion de proximité sur les aires d'accueil par un prestataire extérieur



La société ACGV Services intervient pour assurer la gestion de proximité sur les aires d'accueil dans le cadre d'un marché public renouvelé au 1^{er} avril 2024 pour une durée de 4 ans.

Elle assure une présence sur les aires d'accueil du lundi au vendredi (accueil et attribution d'emplacements, entretien des espaces verts, perception des droits, état des lieux) et une astreinte le week-end.

Un logiciel de télégestion permet de gérer l'accès aux fluides en mode prépaiement et une facturation des consommations au réel.

CHIFFRES CLÉS

Taux
d'occupation
93 %

114
personnes
accueillies

dont 41 jeunes
de -18 ans



Accompagnement socioprofessionnel en faveur des gens du voyage

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Thouarsais assure la mission d'accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage sur les intercommunalités du Bocage Bressuirais, de Parthenay-Gâtine et du Thouarsais dans le cadre d'une convention signée avec l'État, le Département et les collectivités concernées. Cette convention a été renouvelée en 2024 pour une période de 3 ans.

Une accompagnatrice intervient sur les 3 aires d'accueil dans le cadre de rencontres individuelles (permanence sur site sans rendez-vous) :

- ½ journée par semaine à Bressuire ,
- ½ journée par semaine à Nueil-Les-Aubiers,
- ½ journée tous les 15 jours à Mauléon.

Des permanences sont également assurées au sein des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Bressuire et de Mauléon sur rendez-vous. Une demande de bureau a également été réalisée auprès du CCAS de Nueil-Les-Aubiers.

L'accompagnement concerne principalement les démarches administratives et celles concernant la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Revenu de Solidarité Active (RSA) et l'insertion professionnelle, mais aussi la scolarisation, la justice, la santé... L'accompagnatrice amène les voyageurs à être acteurs dans leurs démarches pour favoriser leur autonomie.

Des projets d'actions collectives sont aussi menés avec les enfants et/ou parents (atelier cuisine, lecture de livres, chasse aux œufs, repas avant la pause estivale...). Le public participe également à des événements extérieurs proposés par d'autres organismes, notamment ceux en lien avec l'insertion professionnelle, tels que les "Job Dating" et "Forum job d'été"...

Des partenariats sont effectués pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des gens du voyage en particulier avec : la médiathèque (atelier autour des livres), les Centres Socio-Culturel (atelier cuisine), le CCAS de Bressuire (co-animation sur les actions collectives "parcours insertion" et "ateliers cuisine").

719 démarches accompagnées

dont :

- 330 CAF / RSA
- 142 d'insertion professionnelle

437
rencontres

sur les aires d'accueil

169
rendez-vous
au CIAS



44
ménages
accompagnés



Actions collectives 2025

Les actions collectives jouent un rôle fondamental dans la cohésion sociale et la promotion du vivre-ensemble. Ce partage d'expériences et de valeurs crée des ponts entre des communautés parfois distantes, contribuant ainsi à une meilleure compréhension mutuelle et à la réduction des tensions sociales.

Des ateliers ont été mis en place autour de la marche, de la fabrication de lessive maison, de l'outil informatique, de jeux de société ou de cuisine... à la demande des gens du voyage et des participants des ateliers cuisine.

"Fabrication de la lessive maison"

Cette action collective s'inscrit dans le domaine de la santé et de l'économie budgétaire. Elle s'est déroulée le 23 janvier à la maison de quartier de la Baritauderie.

8 participants (6 issus de la communauté de gens du voyage et 1 du CCAS de Bressuire et 1 du chantier d'insertion Bressuire). C'est Anaïs, en stage en 2^{ème} année de BTS Économie Sociale et familiale qui a animé l'atelier en lien avec Dahana Soullard.

Intervention de la médiathèque

5 enfants au total ont participé à un temps de lecture assuré par le réseau des bibliothèques sur l'aire d'accueil le mercredi 30 avril. Cette activité a été ouverte non seulement aux résidents sur l'aire, mais également aux familles extérieures.

Un moment de partage culturel particulièrement enrichissant !



48 % de participation
des gens du voyage

7 personnes par atelier
en moyenne

20 ateliers

dont 14 co-animés
par Dahana Soullard,
accompagnatrice
socio-professionnelle



Déchets, prévention et valorisation

Les missions de la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets sont :

- la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
- la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets,
- le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des professionnels,
- le tri et le recyclage des déchets recyclables,
- la gestion de 7 déchetteries.

Ce service rendu à l'ensemble des habitants du territoire contribue pleinement à la préservation des ressources naturelles.

Réécriture du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) - 2026-2031

L'Agglomération du Bocage Bressuirais mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse de prévention et de gestion des déchets en s'inscrivant notamment, depuis 2021, dans un Contrat d'Objectifs Territorial Économie Circulaire (COT ECi) avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Dans ce cadre, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2019-2024 a contribué à l'atteinte de très bonnes performances en termes de réduction des ordures ménagères (-30 % d'ordures ménagères résiduelles et + 20 % sur le flux emballages/papiers) et à la mise en place d'un écosystème propice au changement de comportement de par la dynamique partenariale engagée entre les Services de l'Agglomération, les communes, les associations et les autres acteurs économiques.

Arrivé à échéance, le PLPDMA a ainsi fait l'objet d'une réécriture avec approbation en mars 2026 d'un nouveau programme s'établissant sur la période 2026-2031. Il a pour objectif de réduire la production de déchets, limiter l'enfouissement, stabiliser les déchets dangereux et maintenir un haut niveau de valorisation matière et organique, conformément aux objectifs nationaux et régionaux.

L'objectif est de consolider et amplifier l'impact des actions déjà engagées et de développer de nouveaux leviers structurants de manière à répondre aux exigences aux niveaux national et régional. Des marges de progression importantes subsistent en particulier concernant les flux de déchetterie.

7 thématiques obligatoires sont ainsi traitées :

1. lutter contre le gaspillage alimentaire,
2. éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets,
3. augmenter la durée de vie des produits,
4. mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable,
5. réduire les déchets des entreprises,
6. réduire les déchets du BTP,
7. réduire les déchets marins.



Chiffres clés de la collecte 2025

6 507 tonnes
d'ordures
ménagères
87,6 kg/hab./an

3 223 tonnes
de verre
43,4 kg/hab./an

5 525 tonnes
d'emballages
et de papiers
74,4 kg/hab./an

18 426 tonnes
en déchetterie
(hors inertes)
248 kg/hab./an

Lutte contre les dépôts sauvages

En avril 2025, l'Agglomération a engagé une démarche innovante de lutte contre les incivilités avec le dispositif Vizzia : mise en place de caméras augmentées et d'amendes administratives dissuasives. Cette solution clé en main permet **d'identifier, de prévenir et de sanctionner** par des amendes administratives les auteurs de dépôts sauvages.

Dès les premiers mois, les résultats se révèlent significatifs : **125 procédures ont été engagées**, représentant près de **40 000 € d'amendes**, et une **baisse globale des dépôts** a été constatée sur l'ensemble du territoire. Cette évolution positive s'explique par l'efficacité du dispositif et par une communication large auprès des usagers, associée à une signalétique visible rappelant les montants des sanctions. Ce projet, reposant sur un partenariat entre l'Agglomération et les communes, est une belle illustration d'action collective pour améliorer durablement la propreté et la qualité de notre cadre de vie.





Transfert des recyclables

Fermeture du quai de transfert des recyclables de l'Agglomération et externalisation de la prestation de transfert confiée à l'entreprise Houdelot Négoces à compter du 1^{er} juillet 2025.



Nouveau centre de tri UNITRI

Le nouveau centre de tri UNITRI situé à Loublande - Mauléon a été mis en service le 1^{er} mars 2025.



Poursuite des programmes et animations en faveur de la réduction des déchets

- **Programme territorial de lutte contre le gaspillage alimentaire multi-acteurs** (établissements scolaires, cantines, EHPAD, parents d'élèves) sur la commune de Mauléon : 293 élèves, 20 agents de restaurations et de services, 70 foyers.
- **Mise en place d'un conteneur de réemploi** sur les déchetteries de Moncoutant-sur-Sèvre et de Cerizay.
- **10 ateliers pour un Noël zéro déchet** mis en place avec le réseau des bibliothèques : 177 participants.
- **Formation au compostage individuel et distribution gratuite de composteurs** : 355 composteurs distribués en 2025 (11 929 depuis 2009), 32 foyers équipés de bio-seaux pour les composteurs collectés.
- **Service de broyage des végétaux à domicile** avec prise en charge d'une heure gratuite par foyer par an : 172 foyers ont bénéficié du service.
- **Programmes pédagogiques "Mon école zéro déchet" et "Mon établissement s'engage"** : 13 classes, 257 élèves sensibilisés, soit 30 demi-journées, du cycle 1 jusqu'au lycée.

Accompagnement des habitants à la gestion et réutilisation de leurs biodéchets et végétaux

- Participation à la quinzaine nationale "Tous au compost !" du 29 mars au 12 avril 2025 organisée par le Réseau Compost Citoyen. Rando, ateliers et animations : 8 événements et 50 participants.
- Visite découverte de la plateforme du cycle végétal de la déchetterie de Cerizay, le 25 septembre 2025, composée de deux espaces complémentaires dont un jardin pédagogique.



Élargissement du périmètre d'intervention de la régie de transport pour 2027

En 2025, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a redéfini le périmètre des collectes confiées à la régie par rapport aux collectes à externaliser. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2027, la régie aura en charge la collecte des 3 flux présents sur les points d'apport collectif : au verre et au mélange emballages-papiers, s'ajoutera la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Seule la collecte des bacs roulants (noirs et jaunes) en porte à porte restera dans le périmètre du futur prestataire. Il s'agit, dans une logique de moyens, de rationaliser le nombre de véhicules par activité et par intervenant et d'optimiser les coûts de collecte. Le prochain marché de collecte (tranche ferme : 2027-2031), notifié le 6 mars 2026, prévoit ce nouveau périmètre d'intervention.

En parallèle, à partir de 2025, l'Agglomération fait évoluer sa flotte de véhicules de collecte avec des modèles plus performants.

Périmètre confié à un prestataire de collecte :
collecte des bacs roulants en porte à porte



Périmètre confié à la régie de transport :
collecte des 3 flux présents
sur les points d'apport collectif



Les perspectives 2026

- Poursuite de l'évolution des pratiques pour limiter les risques professionnels

En déchetteries :

- Poursuite du déploiement du schéma directeur des déchetteries : lancement des études préalables à la construction d'une nouvelle déchetterie sur Mauléon et à l'agrandissement de la déchetterie de Cerizay
- Aménagement de l'accès à la déchetterie de Moncoutant-sur-Sèvre

En matière de collecte / tri :

- Fin de la campagne de modernisation des points d'apport collectifs
- Poursuite du plan de lutte contre les incivilités
- Test d'un abri-bacs et local pour les encombrants sur le quartier prioritaire Valette à Bressuire
- Accompagnement des communes à la mise en place du tri sur espace public
- Poursuite du renouvellement de la flotte de véhicules de collecte
- Mise aux normes des vestiaires de la régie de transport
- Modernisation des équipements numériques et logiciels d'exploitation

En matière de prévention des déchets :

- Déploiement des dispositifs de tri des biodéchets auprès des ménages et des professionnels
- Étude visant à structurer une filière de réemploi à l'échelle communautaire
- Renforcement de l'axe "déchets marins" du PLPDMA : lutte contre mégots au sol et programme pédagogique à destination des enfants du quartier prioritaire de Bressuire
- Animation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets autour de la consommation responsable (focus sur le textile)



Plateforme de déchets verts et jardin pédagogique de la déchetterie à Cerizay

Assainissement

Un traitement des eaux usées maîtrisant les dépenses énergétiques

En 2025, plus de 2,3 millions de m³ d'eaux usées ont été collectés dans les réseaux d'assainissement pour être acheminés et traités vers une des 63 stations d'épuration du territoire du Bocage Bressuirais. Dans le meilleur des cas, cette collecte s'effectue gravitairement, mais parfois il est nécessaire de pomper les eaux pour les refouler vers l'unité de traitement la plus proche.

Mis à part les lagunages naturels et quelques filtres plantés de roseaux, toutes les stations d'épuration ont besoin d'énergie électrique pour assurer le traitement des eaux usées. La quantité d'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de ces équipements représente en moyenne 2500 Mégas Wh/an pour une dépense comprise entre 600 000 €/an et 700 000 €/an.

Dans la continuité des investissements déjà réalisés à Mauléon et à Bressuire, la station d'épuration à Cerizay vient d'être équipée de panneaux photovoltaïques permettant de produire et d'autoconsommer près de 30 % de l'énergie électrique nécessaire. Ce nouvel investissement permettra à court terme de diminuer les dépenses de fonctionnement et d'avancer vers une certaine indépendance énergétique.

Les actions 2025

Stations d'épuration

- Signature du marché de travaux pour la construction de la nouvelle station d'épuration à Argentonay (début des travaux en juin 2026).
- Rédaction et dépôt des dossiers administratifs pour l'agrandissement du lagunage naturel à Voulmentin (Voultegon) et la construction de la nouvelle station d'épuration à Saint-Amand sur Sèvre.

Collecte des eaux usées et pluviales

- Renouvellement du poste de refoulement principal du quartier de Saint-Porchaire à Bressuire.
- Travaux de mise en séparatif des réseaux à Argentonay, Bressuire, Brétignolles, Combrand, Nueil-Les-Aubiers et Mauléon.



Panneaux photovoltaïques de la station d'épuration à Mauléon



Représentation de la future station d'épuration à Argentonay

Chiffres clés

2 352 792 m³
d'eaux usées
traitées
en station d'épuration

4 645 m
de réseaux
d'eaux usées et
d'eaux pluviales
renouvelés
en 2025

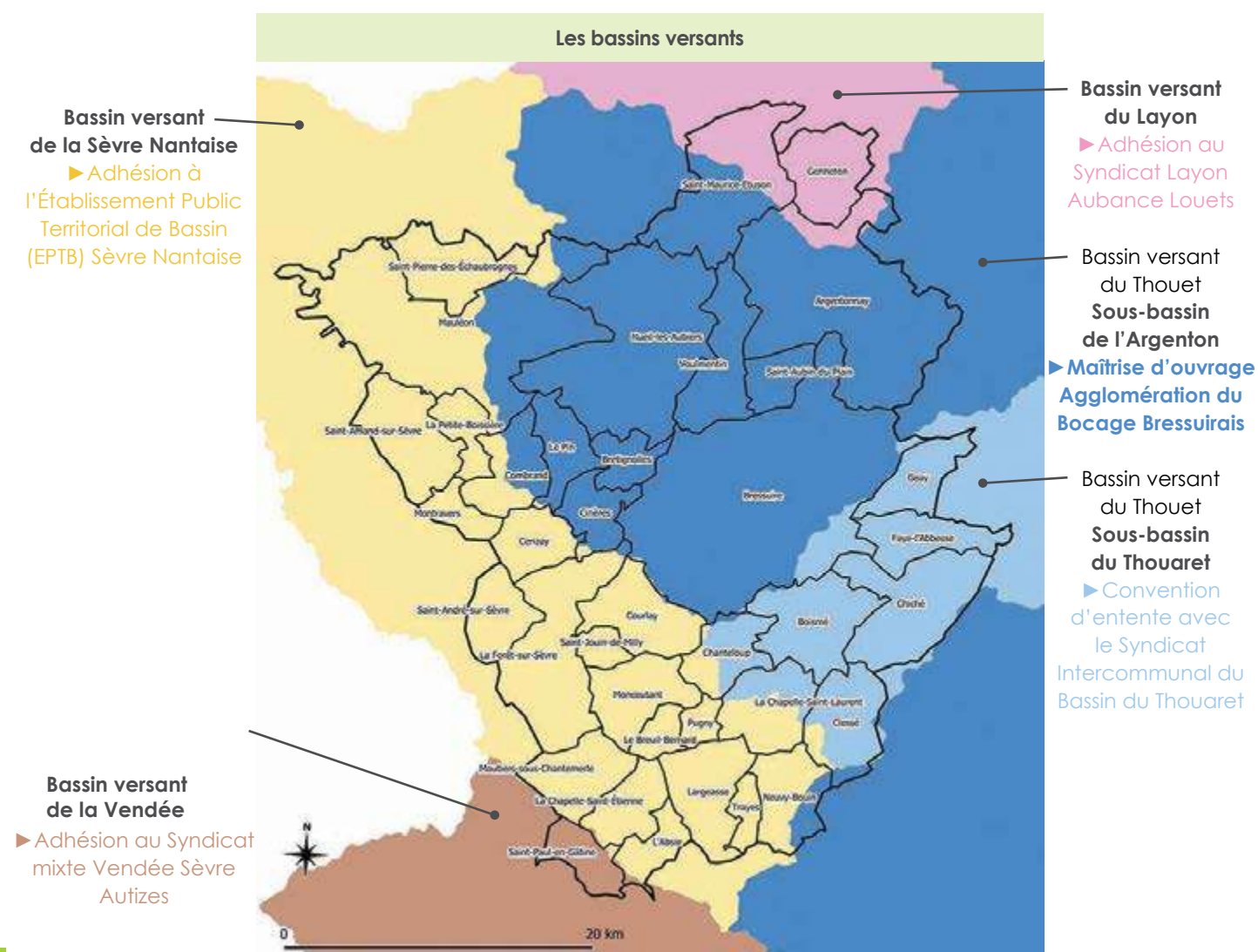
Milieux aquatiques

Aménager le territoire et préserver les ressources



Le Service des milieux aquatiques met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles.

Afin de conserver une gestion à l'échelle des bassins-versants, l'Agglomération du Bocage Bressuirais réalise en régie des actions de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin-versant de l'Argenton (via une convention d'entente avec la Communauté de Communes du Thouarsais). Par ailleurs, l'Agglomération a également conventionné avec le Syndicat du Thouaret qui assure la gestion de ce cours d'eau, et adhère à 3 autres syndicats de rivières pour les missions concernant les bassins-versants de la Sèvre Nantaise, du Layon et de la Vendée. La compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est ainsi assurée sur le territoire par plusieurs structures (cf. carte ci-dessous).



Contrat Territorial Argenton & affluents 2024-2026

L'année 2025 a été consacrée à la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche du Contrat Territorial (CT) de l'Argenton et ses affluents. Actions lancées et réalisées en 2025 :

- études préalables aux travaux sur ouvrages hydrauliques, plans d'eau et reméandrage de cours d'eau,
- travaux de suppression de 5 plans d'eau : vidange et pêche des plans d'eau fin 2025 pour travaux de terrassement prévus à l'été 2026,
- retrait des embâcles,
- actions de sensibilisation et communication,
- suivis biologiques.

Animation du site NATURA 2000 "Vallée de l'Argenton"

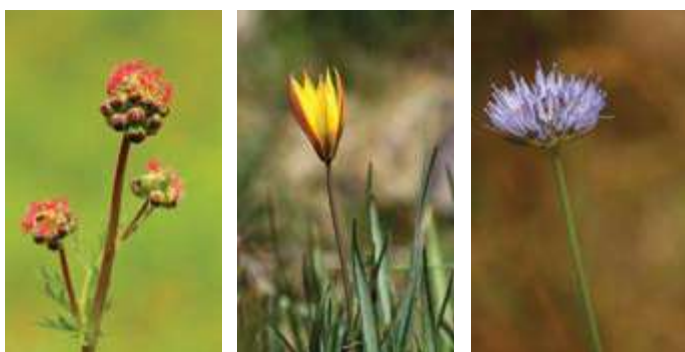
L'animation du site NATURA 2000 a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.

En 2025, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a pu renouveler 9 contrats NATURA 2000 destinés à maintenir en bon état de conservation les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire sur une surface de 5,7 hectares.

Piégeage des ragondins

En 2025, l'Agglomération a relancé le piégeage des ragondins sur 18 communes (hors bassin-versant de la Sèvre Nantaise qui est piégé par l'Établissement Public Territorial de Bassin [EPTB]) et sur 34 lagunes des stations d'épuration.

Une campagne de lutte collective a été organisée fin 2025 par la FREDON Nouvelle-Aquitaine, qui s'est chargée d'organiser le piégeage et de distribuer des cages-piège et des appâts à tous les bénévoles qui ont souhaité s'investir dans cette opération. L'Agglomération étant adhérente, cela qui permet aux habitants et communes du territoire, de profiter de tarifs préférentiels sur les opérations de lutte contre certaines espèces invasives, notamment le ragondin.



Chiffres clés

649 personnes
sensibilisées
CT Argenton & affluents

5,7 hectares
protégés
Natura 2000

1 332
ragondins
piégés
dont 102 sur les lagunes



Transport et mobilité



En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), l'Agglomération du Bocage Bressuirais a pour mission de définir, organiser et mettre en œuvre une politique de mobilité cohérente et durable sur son territoire. La compétence transport et mobilité permet de structurer une offre de déplacements adaptée aux besoins quotidiens des habitants, de renforcer l'accessibilité pour tous et de favoriser des solutions alternatives à la voiture individuelle, en lien avec les enjeux de transition écologique et d'aménagement du territoire.

Les actions 2025

- Étude de restructuration du réseau Tréma (urbain et interurbain) dans le cadre du renouvellement de l'appel d'offres de transport
- Rédaction et publication du nouvel appel d'offres de transport régulier public, scolaire et occasionnel pour la période 2026/2032
- Lancement des 2 premières lignes de covoiturage dynamique en novembre 2025 sur les axes Moncoutant-sur-Sèvre - Bressuire et La Chapelle Saint-Laurent - Bressuire
- Réalisation de séances de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires pour les élèves de 6^{ème} dans 2 collèges en novembre et décembre
- Lancement du dispositif "Savoir rouler à vélo" pour les classes accueillant des CM2 de mars à juin
- 4^{ème} édition du Challenge de la Mobilité inter-écoles
- 6^{ème} édition du Challenge de la Mobilité employeurs
- Relance de l'aide à l'achat de vélos mécaniques, à assistance électrique et vélo-cargos
- Appui à la défense de la ligne ferroviaire Saumur - La Roche-sur-Yon
- Mise à jour du guide mobilité grand public
- Participation au Forum de l'Institut Médico-Éducatif (IME) le 10 juin et au Job Dating le 23 octobre à Bocapole dans l'espace Partenaire pour renseigner sur les solutions de mobilités.

Favoriser le covoiturage : lancement de lignes de covoiturage dynamique

L'année 2025 a permis l'aboutissement du projet de lignes de covoiturage dynamique. L'Agglomération du Bocage Bressuirais a bénéficié de la centrale d'achat du syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités pour commander le matériel, l'accompagnement autour de la communication et l'animation nécessaire pour ce type de projet innovant.

Les 2 premières lignes de covoiturage dynamique des Deux-Sèvres ont été inaugurées en fin d'année 2025 : Moncoutant-sur-Sèvre - Bressuire, via Chanteloup, et Terves, et La Chapelle Saint-Laurent - Bressuire.

Cette solution innovante repose sur un principe simple : il permet à des conducteurs et des passagers de se retrouver en temps réel, sans avoir besoin de planifier leur trajet. Contrairement au covoiturage classique, il fonctionne de manière plus souple et spontanée, via des arrêts prédéfinis, un peu comme un arrêt de bus, mais sans horaires fixes.



Sensibiliser les élèves à la sécurité routière

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité routière, l'Agglomération a déployé deux actions complémentaires à destination des élèves du territoire.

Le **programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** vise à accompagner les enfants de 6 à 11 ans dans l'apprentissage des bases de la pratique cyclable. Le but est de leur permettre de circuler de manière autonome et sécurisée avant l'entrée au collège. Encadrées par des éducateurs formés, les séances mêlent apprentissage technique, règles de circulation et mises en situation.

Parallèlement, des actions de **sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires** sont proposées aux élèves de 6^{ème}. Ces interventions combinent apports théoriques et exercices pratiques pour prévenir les comportements à risque, responsabiliser les élèves et rassurer les familles.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans la politique de mobilité de la collectivité.



Transport solidaire : un service essentiel qui continue de grandir

Le transport solidaire, assuré par six opérateurs locaux, a connu une activité en hausse constante. Ce service permet à des personnes sans solution de transport de se déplacer grâce à la mobilisation de conducteurs bénévoles.

Au total, **9 075 trajets** ont été réalisés, dont les trois quarts à l'intérieur du territoire du Bocage Bressuirais. Cela représente plus de **249 800 kilomètres** parcourus par **277 bénévoles**, au service de 1 982 bénéficiaires.

Cependant, cette belle dynamique s'accompagne de défis. La demande de trajets ne cesse d'augmenter, notamment dans le Bressuirais, ce qui soulève des questions sur la capacité des associations à répondre à tous les besoins, compte tenu du nombre limité de bénévoles.



Encourager l'usage du vélo : un coup de pouce concret pour les habitants

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a soutenu activement les habitants souhaitant se déplacer à vélo. **139 aides financières** ont été attribuées pour l'achat de vélos, permettant à de nombreux usagers de franchir le pas.

Parmi les bénéficiaires, on retrouve principalement des salariés de plus de 50 ans et des retraités, preuve que le vélo séduit toutes les générations. **68 % des aides ont concerné des Vélos à Assistance Électrique (VAE)**, et 32 % des vélos classiques. Les demandes ont été réparties sur **22 communes**, avec une forte concentration à Bressuire (40 %), suivie de Moncoutant-sur-Sèvre, Mauléon, Boismé, Cerizay et Nueil-Les-Aubiers.

Ce dispositif illustre la volonté de l'Agglomération de rendre la mobilité douce plus accessible, pratique et adaptée aux besoins du territoire.



RESTRUCTURATION DU RÉSEAU TRÉMA

L'année 2025 a été consacrée à la refonte du réseau de transport en commun de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en anticipation de la fin du marché de transport fixée au 31 août 2026. Dans ce cadre, la collectivité a été accompagnée par le cabinet TTK afin de concevoir un réseau plus lisible et plus attractif pour les usagers, reposant sur une clarification des tracés et des horaires. Un travail de coordination avec l'offre régionale a également été mené en partenariat avec la Région, notamment pour l'amélioration de la desserte du Centre Hospitalier du Nord Deux-Sèvres (CHNDS) de Faye L'Abesse depuis Bressuire.

À l'issue de l'étude, le choix s'est porté sur une restructuration du réseau urbain et une simplification des lignes interurbaines existantes. Des ajustements ciblés de l'offre ont par ailleurs été mis en œuvre, notamment les mercredis midi.

En parallèle, certains circuits de transport scolaire ont été réorganisés afin de tenir compte de l'évolution à la baisse de la démographie scolaire et de proposer un maillage territorial plus cohérent.

Enfin, la collectivité a été accompagnée par Satis Conseil et Hourcabie Avocats pour la préparation du nouvel appel d'offres de transport pour la période 2026-2032. Une première consultation, lancée en décembre 2025, a été déclarée sans suite pour insuffisance de concurrence. Le marché a été relancé.



Flash sur...

UN NOUVEAU RÉSEAU URBAIN

Mis en service en 2015, le réseau urbain de Bressuire nécessitait une réévaluation afin d'en renforcer l'efficacité et l'adéquation aux besoins actuels. Dans cette optique, trois scénarios ont été élaborés avec pour objectifs de renforcer la desserte des zones commerciales, du cœur de ville, de la gare et du quartier de Valette, tout en maintenant les liaisons à destination et en provenance de l'Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) "Les Ateliers Bressuirais".

Le scénario retenu prévoit la mise en place d'un nouveau réseau urbain structuré autour de deux lignes cadencées à l'heure. Un tronçon commun permettra d'assurer une fréquence de passage toutes les 30 minutes sur les secteurs les plus fréquentés, améliorant ainsi la lisibilité et l'attractivité de l'offre pour les usagers.

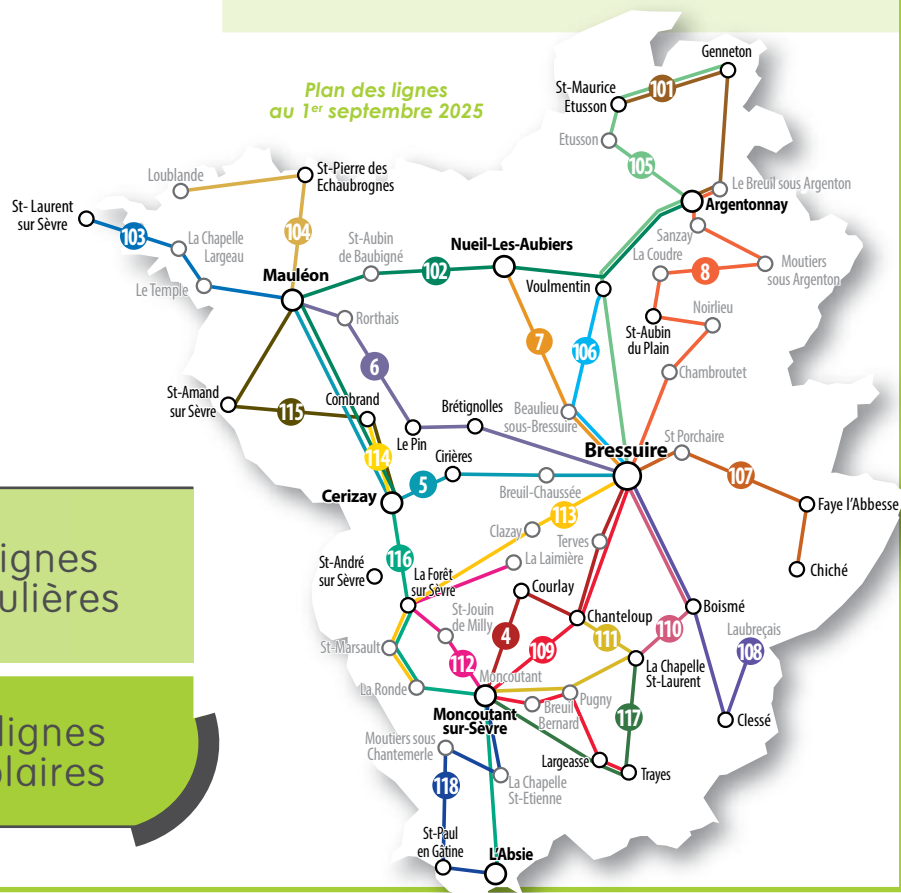
Chiffres clés

980 000 km
parcourus à l'année

7 lignes
régulières

370
itinéraires

72 lignes
scolaires



The background of the page features a series of concentric, wavy lines in a deep purple color. These lines originate from the left side and curve towards the right, creating a sense of movement and depth. The lines are closely spaced, giving the impression of a liquid or fabric-like texture. The overall effect is modern and artistic, framing the central text.

3

**À tous les âges de la vie,
des services publics
pour être solidaires
et rendre autonome**

Convention Territoriale Globale (CTG) pour construire un projet social de territoire

La Convention Territoriale Globale (CTG) est bien une démarche pour construire un projet social sur le territoire, et non un dispositif financier. **Elle soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant en associant les habitants.**

Signée par l'Agglomération, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutuelle sociale Agricole (MSA), elle intègre les enjeux liés à de nombreux champs d'intervention : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, logement, inclusion... La CTG permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire et à toutes les politiques publiques de mieux s'harmoniser.

2025 marque la fin de la première CTG 2021-2025 qui visait à "structurer les services aux familles pour bien vivre et s'épanouir" en Bocage Bressuirais. Elle avait réellement permis d'harmoniser les politiques publiques des communes et de l'Agglomération, de créer un réseau de coordinateurs de proximité pour mieux identifier les besoins des familles, des jeunes et des enfants et de mieux évaluer les besoins propres à chaque bassin de vie.

Naturellement, sur proposition de la CAF, de la MSA et de l'Agglomération, et sur la base d'une évaluation positive, **tous les acteurs ont souhaité prolonger cette démarche collaborative et participative** qui renforce l'efficacité des projets de chacun d'eux, qu'ils soient collectivités, partenaires institutionnels ou associatifs.

Ensemble, ils ont identifié des enjeux actualisés et se sont dotés d'une stratégie adaptée pour :

- répondre aux **besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants** et de leurs familles,
- **soutenir les parents** dans leur fonction,
- **favoriser l'accès des enfants aux loisirs**, par une offre inclusive, diversifiée,
- **favoriser l'engagement des jeunes** et les accompagner dans leurs projets.

La signature de la convention a eu lieu le 28 novembre 2025, à la Cité de la Jeunesse et des Métiers en présence de nombreux partenaires, à l'image de la coopération initiée par la démarche participative.

Par ses soutiens financiers tant en investissement qu'en fonctionnement, mais aussi en ingénierie à travers des "chargés de coopération", la CTG 2026-2030 va permettre de maintenir la dynamique du réseau existant en développant des programmes d'actions qui répondent aux enjeux stratégiques qu'il a identifiés.

Flash sur...

MAILLAGE TERRITORIAL UNE NOUVELLE CRÈCHE À CHICHÉ

Depuis 2022, à l'issue des premières conclusions de l'Observatoire de la petite enfance, l'Agglomération a entrepris une démarche de maillage du territoire en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) collectif. Le diagnostic avait en effet permis d'identifier des zones géographiques moins équipées.

Pour renforcer l'accessibilité à ce type de mode de garde au sud-est du territoire, avec le concours de la commune de Chiché, l'Agglomération mané des travaux pour proposer une nouvelle micro-crèche de 12 places : le "Tipi des Petits". Anciennement halte-garderie "Les cochenilles" ouverte seulement 2 jours par semaine, l'équipement est devenu depuis septembre 2025, une crèche ouverte 5 jours sur 7, offrant plus de places et plus de souplesse aux familles.

La crèche est gérée par l'association Familles Rurales de Chiché qui propose sur le même site, un Lieu d'Accueil Parent Enfant. L'ensemble, positionné en proximité de l'accueil de loisirs, constitue un pôle structurant pour les familles.



Petite enfance

Crèches et Relais Petite Enfance

Le Service petite enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pilote la politique publique destinée aux enfants de moins de trois ans : crèches, Relais Petite Enfance (RPE), et Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP). Il soutient la parentalité et aide à l'installation des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM). Ces services sont assurés en régie ou par des associations.

Les actions 2025

Le secteur de la petite enfance a connu plusieurs évolutions majeures en 2025 :

- Révision des statuts de l'Agglomération pour intégrer le **Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**
- Participation au renouvellement de la convention territoriale globale
- Réalisation du **1^{er} projet de Service petite enfance** intégrant un volet bien-être au travail, et transition écologique
- Poursuite de la démarche autour de la **transition écologique** des Services petite enfance avec le dispositif Safe-Li
- Création de la démarche d'**évaluation de la qualité d'accueil du jeune enfant** en lien avec le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), à la suite de l'édition du guide national d'accueil du jeune enfant
- Poursuite du groupe de **réflexion "petite enfance et insertion"** avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), France Travail et les partenaires locaux en vue d'une labellisation crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) dans le cadre de la loi sur le plein-emploi

Dans les Services, plusieurs événements :

- Des journées à thème ont vu le jour et ponctué l'année dans les crèches (journée pyjama, journée déguisée...)
- Participation à la semaine de la Petite Enfance pour les crèches, avec des ateliers parentalité
- Actions passerelles avec des partenaires, des intervenants extérieurs et des sorties extérieures pour les crèches et les relais
- Mise en place d'un atelier motricité parent-enfant à la crèche 1, 2, 3 Soleil à La Chapelle Saint-Laurent

Chiffres clés

241
enfants accueillis
en crèche, en régie

183 572
heures
de crèches
en régie

236
Assistantes
maternelles
sur le territoire

495
naissances
sur le territoire

Conférence "Alimentation du jeune enfant et enjeux relationnels"

Les Relais Petite Enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont organisé une conférence sur le thème "Alimentation du jeune enfant et enjeux relationnels" ouverte aux professionnelles ainsi qu'aux parents. La conférence a eu lieu le 23 octobre 2025 à Bressuire.

La soirée a été animée par une psychologue clinicienne et formatrice "la vie des parents". Ont été abordés des sujets comme, "Comment faire du repas un temps de plaisir ?" ou "Mon enfant mange bien chez son assistante maternelle, mais pas à la maison, pourquoi ?"...

78 participants dont 36 assistantes maternelles, 31 professionnels de la petite enfance et 11 parents ont assisté à la soirée. Les retours très positifs laissent envisager une nouvelle édition sur d'autres sujets.



La crèche "Les Câlinous", une année riche

TRAVAUX DE CONFORT THERMIQUE

La crèche "Les Câlinous" à Moncoutant-sur-Sèvre a fermé pendant 2 semaines, fin octobre 2025, afin de réaliser des travaux de confort thermique du bâtiment :

- remplacement de la chaudière à fioul par une pompe à chaleur,
- installation de nouvelles unités de climatisation,
- ré-isolation de la pièce principale,
- régulation du chauffage par pièce.

Ces travaux ont permis d'apporter plus de confort pour l'accueil des enfants au quotidien.

20 ANS, ÇA SE FÊTE !

Le samedi 11 octobre 2025, la crèche Les Câlinous a fêté ses 20 ans !

Cet événement convivial et festif a permis de réunir les anciennes et nouvelles familles, l'ensemble des professionnels ainsi que les élus et les différents gestionnaires de la structure au fil du temps. Ils ont célébré cet anniversaire autour de différentes animations : galerie photos retraçant les 20 années, jeux en bois, arbre à empreintes, quiz sur l'histoire de la crèche et gâteau de bonbons.

La matinée s'est achevée par la plantation d'un arbre, symbole de longévité, dans le jardin de la crèche.



ATELIER "MIEUX-ÊTRE ENFANT" SUR LE MONCOUTANTAIS

La crèche a mené un projet commun avec le Relais Petite Enfance du Moncoutantais en proposant des ateliers "mieux-être enfant".

Des séances animées par Elodie Berteaud, auxiliaire de puériculture et accompagnante à la parentalité "Douce Heure Bébé" ont eu lieu une fois par mois. L'occasion pour les enfants et les professionnelles de découvrir, notamment à travers des pratiques de yoga, des outils au service de la gestion des émotions, de la relaxation...



Flash sur...

LA CRÈCHE "PIROUETTE"

La crèche Pirouette à Bressuire a placé la musique au centre de son projet pédagogique. Un partenariat précieux a été mis en place avec le Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais avec la présence mensuelle d'Aline Vivion.

Ces rencontres ont offert aux plus jeunes une première immersion dans le monde des sons, des notes et des rythmes. À travers des activités ludiques et adaptées, les enfants ont découvert différents instruments, ont exploré les variations sonores et participé à des chants collectifs.

Ces séances constituent de véritables expériences sensorielles et éducatives, telles que le préconise le rapport de Sophie Marinopoulos "L'éveil culturel des jeunes enfants". La musique stimule l'écoute, développe la motricité, favorise l'expression et encourage la curiosité naturelle des enfants. Chacun peut expérimenter, ressentir et s'approprier les sons à sa manière, dans un cadre bienveillant et stimulant.



Enfance

La Direction de l'enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais met en œuvre et coordonne la politique communautaire en faveur des enfants et des familles sur l'ensemble du territoire. Elle agit pour garantir un accueil éducatif, sécurisé et de qualité, en lien étroit avec les communes, les partenaires institutionnels et associatifs. En 2025, la Direction de l'enfance a poursuivi ses missions autour du soutien des accueils collectifs de mineurs et du développement d'une offre harmonisée et accessible, adaptée aux besoins des familles et aux enjeux sociaux du territoire.

Les actions 2025

- Mise en œuvre du pacte fiscal et financier sur 2 points importants liés à l'enfance :
 - la délégation de l'ensemble des activités aux partenaires associatifs et publics
 - la délégation de la gestion des bâtiments aux communes
- Participation au renouvellement de la Convention Territoriale Globale
- Poursuite du déploiement du logiciel Enfance/ petite enfance
- Accompagnement des structures de l'enfance pour la labellisation "colos apprenantes"
- Définition du projet Espace enfance/ petite enfance à Argentonny



Pacte fiscal et financier : finalisation de l'organisation de la compétence Enfance

L'année 2025 a marqué la finalisation de la mise en œuvre du pacte fiscal et financier de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, avec des impacts structurants sur l'organisation de la compétence Enfance. Deux orientations majeures ont été actées.

D'une part, la délégation de l'ensemble des activités Enfance aux partenaires associatifs et publics permet de s'appuyer pleinement sur les dynamiques locales, de renforcer la proximité de l'action éducative et de sécuriser le fonctionnement des accueils :

- L'association Familles Rurales de Chiché a repris l'ensemble de l'activité enfance au 1^{er} septembre 2025,
- Les accueils de loisirs de La Chapelle Saint-Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre ont vécu leur dernière année avec une gestion par l'Agglomération, les communes du groupement du Moncoutantais ayant acté la reprise des vacances au 1^{er} janvier 2026, au même titre que le périscolaire et mercredi qu'ils géraient depuis le 1^{er} janvier 2017.

D'autre part, la délégation de la gestion des bâtiments aux communes vient clarifier les responsabilités en matière patrimoniale et favoriser une meilleure articulation entre les équipements et les projets de territoire.

Cette réorganisation finalisée s'inscrit dans une logique de coopération équilibrée entre l'Agglomération, les communes et les partenaires, au service d'une offre Enfance durable, lisible et adaptée aux besoins des familles.



Colos apprenantes : allier vacances et réussite éducative

En 2025, l'Agglomération a poursuivi son engagement dans le dispositif des "colos apprenantes", permettant à des enfants du territoire de bénéficier de séjours éducatifs pendant les vacances scolaires. Ce dispositif vise à renforcer les apprentissages, à favoriser l'ouverture culturelle et à soutenir les parcours des enfants les plus éloignés de l'offre de loisirs.

En complément des accueils de loisirs, ces séjours contribuent à diversifier l'offre Enfance et à proposer des expériences éducatives riches, favorisant l'autonomie, la socialisation et la découverte de nouveaux environnements. La mobilisation des équipes pédagogiques a permis d'assurer un accompagnement adapté aux besoins des enfants et des familles.

CHIFFRES CLÉS

366
enfants / ados
bénéficiaires



587
enfants / ados
partis en séjour

13 acteurs
associés
contre 7 en 2024



Poursuite du déploiement du logiciel pour simplifier le service aux familles

En 2025, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a poursuivi le déploiement d'un logiciel de gestion des services à la population, conçu comme un véritable outil "famille" et non uniquement "enfance". Ce nouvel outil vise à proposer un point d'entrée unique pour l'ensemble des démarches liées aux services du quotidien : petite enfance, accueils de loisirs, restauration scolaire, et à terme conservatoire.

Ce logiciel permet d'harmoniser les pratiques entre Services, de simplifier les parcours usagers et d'améliorer la lisibilité globale de l'offre proposée aux familles. Les inscriptions, la facturation et le suivi des activités sont désormais centralisés, facilitant l'accès aux services et renforçant la qualité du service rendu.

Pour les équipes, il constitue également un levier de pilotage et d'organisation, en offrant une vision transversale des usages et des besoins du territoire.



CHIFFRES CLÉS

28
gestionnaires
différents

6 294
familles
utilisatrices

7
services
concernés
(petite enfance,
restauration scolaire,
périscolaire matin/
soir, mercredis,
vacances 3-12 ans,
vacances ados,
séjours.)

Jeunesse

Coopérer pour offrir des ressources et des espaces aux jeunes de 11 à 30 ans

La compétence jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais comprend le pilotage de :

- la politique jeunesse communautaire, portant attention aux enjeux que traversent les jeunes de 11 à 30 ans (Information, engagement, valorisation, prévention, culture, sport, mobilité, habitat, santé, insertion),
- la Cité de la jeunesse et des métiers (CJM), lieu multi-services à destination de la jeunesse,
- l'information jeunesse, marque du Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, garantissant la fiabilité et la qualité de l'information délivrée aux jeunes.

Cette compétence s'exerce à travers le Service jeunesse en coopération avec les communes volontaires, les autres Services de l'Agglomération et des structures partenaires diversifiées et réparties sur le territoire pour être au plus près des jeunes et de leurs projets

Les actions 2025

Coopération pour la définition de la Politique Jeunesse 2026-2030

- Jeunes, professionnels et élus se sont mobilisés autour des enjeux de Politique Jeunesse 2026-2030.

Cité de la Jeunesse et des Métiers

- L'année 2025 se termine en enregistrant 53 293 passages. Une augmentation de 80 passages supplémentaires par jour en moyenne par rapport à 2024

Dispositif Micro-Projet

- 11 projets ont été soutenus pour 17 400 € d'aide aux 77 jeunes porteurs de projets, issus de 14 communes différentes

Label Info Jeunes

- L'organisation en réseau de l'Info Jeunes par l'Agglomération a permis d'être retenu par Info Jeunes France pour mobiliser 40 000 € au titre de l'itinérance de l'information aux jeunes sur les bassins éligibles, d'en suivre le projet et d'en tirer les enseignements

Événements territoriaux

6 actions ont été menées par le Service jeunesse :

- 3 forums d'information : Mobilité internationale, Jobs d'été & Emplois saisonniers, Santé
- Le Rush 24
- La FabriK à Déclik
- La CJM part en Live

Les animateurs Référents Jeunesse au contact des jeunes

Les animateurs Référents Jeunesse (ARJ) recherchent l'implication des jeunes sur le territoire. Ces postes sont une réponse à la transition actuelle des métiers de jeunesse et embrassent le travail hybride à mi-chemin entre l'animation, l'accueil et l'écoute de jeunes, leur information, la création d'espaces d'engagement propice à leur implication et leur accompagnement dans les projets.

Les structures déployant un ou plusieurs professionnels ARJ en 2025 sont :

- pour le Bressuirais : le Centre Socio-Culturel (CSC) de Bressuire,
- pour le Mauléonais : le CSC du Pays Mauléonnais,
- pour Nueil-Les-Aubiers : le CSC de Nueil-Les-Aubiers,
- pour l'Argentonnais : le CSC / tiers-lieu La Colporteuse,
- pour le Cerizéen : CSC du Cerizéen,
- pour le Moncoutantais : l'Espace de Vie Sociale (EVS) Graines de liens,
- le Service jeunesse de l'Agglomération pour l'animation de la CJM et le soutien des initiatives sur le territoire.

Ces professionnels travaillent en réseau :

4 rencontres sont organisées par an pour échanger sur les actualités, les réalités de travail de chacun, ainsi que sur des projets jeunesse de coopération.

Leurs missions sont aussi diverses que leurs environnements de travail : animer les espaces jeunesse, accompagner des projets, coopérer lors des événements territoriaux, mener des actions hors les murs, piloter ou participer à des forums d'information, être présent sur les réseaux sociaux, faire le lien entre les outils et les jeunes, développer, soutenir les foyers de jeunes, les conseils municipaux de jeunes...



La Cité de la Jeunesse et des Métiers : un lieu de coopération des jeunes et des professionnels

La Cité de la Jeunesse et des Métiers est un bâtiment accueillant 5 structures résidentes : les Services Jeunesse et Prévention de l'Agglomération, la Maison de l'Emploi - Mission Locale, CAP Emploi et Unis-Cité. À ceux-ci se joint une trentaine d'autres, intervenant dans les locaux pour y tenir des réunions, rencontrer des jeunes ou participer à des événements. C'est plus d'une centaine de professionnels au total qui se croisent au profit de la jeunesse.

68 actions ont eu lieu dans le hall, captant les jeunes venus spécifiquement ou les habitués intéressés par les thématiques travaillées. La diversité des sujets fait de la CJM un lieu ressource adapté à tous les profils de jeunes. Ces derniers ne s'y trompent pas : la CJM enregistre plus de 53 000 passages pour l'année 2025.



CHIFFRES CLÉS



+ de 200
jeunes
par jour en moyenne

23
services
et dispositifs
en un même lieu

40
professionnels
dédiés à la jeunesse

Des projets de jeunes accompagnés et soutenus

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a mis en place le dispositif micro-projet pour que les jeunes soient en mesure de mener à bien des actions qu'ils portent. Celui-ci comprend un accompagnement technique par un animateur référent jeunesse, ainsi qu'une aide financière pour les projets éligibles.

Les projets développés reflètent les aspirations des jeunes. Les étapes préalables pour y parvenir sont autant d'occasions pour les impliquer sur le territoire : interventions dans les espaces jeunesse pour s'associer à d'autres, participation à diverses actions locales, réalisation du budget, mobilisation des entreprises, rendez-vous avec les acteurs spécialisés du territoire... Ces rencontres permettent de renforcer la connaissance des jeunes sur leur environnement et de générer une dynamique de mise en mouvement propice à l'action, maintenant comme dans leurs projets futurs.

CHIFFRES CLÉS DES MICRO-PROJETS

50
projets
accompagnés

11
projets
soutenus

77
jeunes
bénéficiaires

17 400 €
aides
accordées

Des actions diversifiées pour répondre aux différents enjeux

Le Service jeunesse de l'Agglomération porte plusieurs événements : des forums d'informations au festival d'éducation populaire, ces événements sont co-construits avec les acteurs et ouverts librement à tous les jeunes de l'Agglomération. Même pour les plus atypiques comme le Rush 24 (24h pour faire un film en équipe) ou la Fabrik a DécliK (3 jours pour s'inspirer, découvrir des acteurs du territoire, se révéler), les partenaires coopèrent pour lever les freins de mobilité, de logement, ou pour donner l'impulsion supplémentaire pour passer le cap, pour s'intéresser et activer les ressources présentes sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

6
événements
territoriaux

147
partenaires

3 875
jeunes
captés à travers
toutes les actions du
Service jeunesse



L'année 2025 a permis un travail complet d'actualisation de la politique jeunesse : évaluation de la politique publique, actualisation du diagnostic partagé autour des sujets de jeunesse et construction collective des perspectives.

La méthodologie s'est appuyée sur trois groupes pour alimenter l'analyse, aborder les sujets et prioriser les enjeux :

- Les élus volontaires des 33 communes de l'Agglomération,
- Les structures sur le terrain,
- Les jeunes de tous horizons.

À l'issue, ce sont plus de 1400 personnes qui se sont mobilisées pour concrétiser ce travail.

DES AXES DE TRAVAIL PARTAGÉS SUR LE TERRITOIRE

Après un travail de mise en commun et de définition des intérêts croisés, il en résulte 4 axes partagés par les différents acteurs du territoire :

1. Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes,
2. Faciliter l'autonomie des jeunes,
3. Outiller et coordonner les acteurs au profit de l'accompagnement des jeunes,
4. Partager et penser les actions au service de l'ensemble du territoire.

Ces axes aboutissent à des actions concrètes : organiser la coopération jeunesse par bassin de proximité, se doter de moyens d'informer les publics, détecter et montrer les espaces d'engagement accessibles aux jeunes, adapter les espaces jeunesse aux projets actuels...

Ces actions prennent place dans un calendrier piloté par l'Agglomération, entre 2026 et 2030.

Chiffres clés

1200
jeunes
participants

117
professionnels
du territoire

102
élus consultés
communaux et
associatifs

42 actions
pour extraire la
globalité des regards



Flash sur...

LES 9 ENJEUX DE LA POLITIQUE JEUNESSE

Au-delà des axes de travail, les acteurs ont partagé leurs priorités, leurs représentations et leurs envies en termes de politique Jeunesse sur le territoire. Passé au filtre de l'analyse comparative, il est ressorti 9 enjeux sur lesquels tous les acteurs s'accordent :

1. considérer les jeunes comme acteurs à part entière, aménager les conditions de leur participation et faire avec eux,
2. animer les espaces permettant d'écouter les jeunes, de les impliquer, de les valoriser,
3. favoriser la création artistique et les rassemblements de pratiques collectives,
4. considérer la pratique sportive comme un vecteur de lien social et une ressource de santé,
5. avancer avec eux sur les sujets de vie affective, de vie numérique et de conduites à risque,
6. améliorer les mobilités des jeunes et les solutions diversifiées d'habitat,
7. porter attention à la santé mentale des jeunes,
8. accompagner les parcours d'insertion socio-professionnelle,
9. informer globalement sur les outils de politique jeunesse et communiquer auprès de tous les acteurs.

Ces enjeux sont investis, à différentes échelles et à différents moments par un ou plusieurs acteurs. Ils seront au cœur des sujets entre professionnels et feront l'objet d'un suivi particulier afin d'en observer les évolutions.

Maintien à domicile

Rendre la vie chez soi plus facile

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais œuvre pour l'**autonomie à domicile** au travers de ses activités **repas, aide** et **soins**.

Avoir 100 ans et continuer à vivre chez soi, cela reste possible, notamment grâce à la présence quotidienne des Services. Chaque année, le CIAS honore les usagers ayant atteint cet âge (3 personnes en 2025).



Interconnaissance entre services institutionnels

Une vidéo a été réalisée en collaboration avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), le Département et la Direction de la communication, à destination des professionnels de santé sur l'offre de services aux usagers sur le territoire.

Elle a été présentée le 19 novembre 2025 lors d'une réunion pilotée par la Communauté professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bocage Bressuirais. Les professionnels médicaux et paramédicaux du territoire ont pu mieux comprendre les rôles et missions de chacune de nos structures.

La vidéo est désormais accessible sur l'outil web des professionnels de santé.

Chiffres clés

1091
usagers

213
agents
sur l'année

5 300 000 €
dépenses de
fonctionnement
au global

4 462
appels
téléphoniques

962 502 km
parcours



Les actions 2025

- Accord de subvention pour l'achat d'un véhicule pour le transport des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Finalisation du projet de Service du CIAS
- Renfort ponctuel sur le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Cerizay au printemps
- Rencontres avec les partenaires Familles Rurales et l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) dans le cadre du Service Autonomie à Domicile (SAD)
- Renouvellement du marché de fourniture de repas en liaison froide avec l'Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail "Les Ateliers Bressuirais"
- Réorganisation des postes administratifs du SSIAD (2 x 0,80 ETP) dans le cadre d'un départ en retraite et d'un départ en interne
- Coaching de co-développement professionnel (CODEV) à destination des équipes d'encadrement
- Sécurisation de l'accueil sur l'antenne d'Argentonny : badge installé sur l'accès extérieur
- Renouvellement du marché de location des 18 véhicules de service pour le SSIAD

Des équipes complémentaires au service de l'habitant

Les équipes, représentant **213 agents** au total (y compris les remplaçants), interviennent sur l'année auprès de **1091 usagers** pour améliorer leur quotidien et les accompagner dans les gestes essentiels (entretien du logement, toilette, habillage, déplacements, repas, soins d'hygiène...).



POUR LES REPAS

- 397 usagers
- 64851 repas (gestion directe + déléguée)

Le CIAS veille à une politique tarifaire raisonnée pour permettre une meilleure accessibilité du service, 8,84 € (après crédit d'impôt) de reste à charge pour le déjeuner.

Le Service fonctionne en liaison froide, seules les communes de Courlay et Nueil-Les-Aubiers restent en liaison chaude.

POUR L'AIDE À LA PERSONNE

- 722 bénéficiaires
- 75515 heures réalisées

Ce service permet de garantir une qualité de vie à domicile en adaptant les interventions aux besoins individuels : entretien du linge, préparation des repas, aide humaine si besoin.

POUR LES SOINS À DOMICILE après un problème de santé ou une situation de handicap

- 130 patients
- 72,27 % taux d'occupation (augmentation de 0,5 point par rapport à 2024)
- 53 % des patients sont évalués GIR 1-2

Cette évolution de la dépendance est liée à la démographie marquée sur notre territoire (plus de 12 % de la population a plus de 75 ans). Les situations rencontrées à domicile sont complexes avec notamment davantage de personnes qui vivent seules ou avec le conjoint très âgé.

Ce fonctionnement demande un travail de coordination soutenu (en équipe pluri-disciplinaire) pour répondre aux prises en soins rencontrées dans une démarche qualitative.

Une attention particulière aux conditions de travail des agents

FINALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire et est essentiel puisqu'il permet d'identifier et d'évaluer les risques professionnels liés à l'activité.

Plusieurs familles de risque ont été identifiées sur le plan d'action 2025 :

- accident,
- risque chimique,
- risques psychosociaux,
- agents biologiques,
- circulation,
- manutention, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- forte chaleur,
- environnement de travail.

L'assistante de prévention référente pour l'équipe du CIAS travaille en étroite collaboration avec le conseiller de prévention de la collectivité. Elle a pour missions :

- d'informer le conseiller de prévention des difficultés en matière de santé, de conditions de travail et de sécurité au travail,
- de participer à la sensibilisation du personnel aux risques liés aux manutentions, aux accidents...
- de réaliser des analyses et de proposer à la Direction des axes d'amélioration.

Différents temps d'échanges ont eu lieu sur ce sujet en 2025, car l'amélioration des conditions de travail est un enjeu majeur pour les métiers du CIAS.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS MATÉRIELLES

Le CIAS compte une file active de 135 agents et une flotte d'environ 45 véhicules pour rayonner sur un territoire étendu principalement à l'est du périmètre de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Avoir un kit par véhicule permet de rendre le matériel accessible à tous les professionnels et avoir les aides techniques "sous la main" pour accompagner tout usager. L'intervenant, formé en amont, peut ainsi adapter son action tout en préservant son capital santé (physique et mental) et en conservant au maximum l'autonomie de l'usager / patient.

Ainsi, 47 "Kit mad" ont été acquis via des crédits non reconductibles de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Animations auprès des usagers

Ce projet est porté par une coordinatrice et 9 agents, aides à domicile ou auxiliaires de vie sociale.

Les objectifs généraux :

- rompre l'isolement social ,
- favoriser l'autonomie,
- créer du lien social ,
- promouvoir le bien-être global.

Depuis 2 ans, le CIAS répond à un appel à projets de la conférence des financeurs pour mettre en place des actions de prévention et de lutte contre l'isolement à destination des bénéficiaires du SSIAD, du SAAD, des Repas à domicile.

Les usagers prioritaires sont les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, vivant à domicile, en situation d'isolement social et/ou de vulnérabilité.

Ont ainsi pu être proposés :

- des animations individuelles à domicile en fonction du souhait de l'usager : discussion, promenade, jeux... (14 bénéficiaires),
- un atelier collectif sur la thématique de la nutrition avec l'intervention d'une diététicienne nutritionniste (3 participants),
- un atelier collectif sur la thématique de la prévention des chutes, animé par un éducateur sportif de l'école des sports (12 à 15 participants selon les séances).

Globalement, les usagers ont exprimé apprécier ces temps d'animation individuels ou collectifs et les impacts positifs sur leur vie quotidienne.

L'ÉVALUATION EXTERNE DES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

- Permettre à l'usager d'être acteur de son parcours individuel
- Renforcer la dynamique qualité au sein des Services
- Promouvoir la démarche, et donner du sens pour la structure, et l'ensemble des professionnels terrain

4 VALEURS FONDAMENTALES

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels

Le référentiel national est organisé en 3 chapitres (la personne, les professionnels et les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux [ESSMS]) et 9 thématiques :

- la bientraitance et l'éthique,
- les droits de la personne accompagnée,
- l'expression de la personne accompagnée,
- la co-construction du projet d'accompagnement personnalisé,
- l'accompagnement à l'autonomie,
- l'accompagnement à la santé,
- la continuité et la fluidité des parcours,
- la politique des ressources humaines,
- la démarche qualité et gestion des risques.



Flash sur...

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION EXTERNE

3,57 / 4 > LA PERSONNE

3,49 / 4 > LES PROFESSIONNELS

3,33 / 4 > L'ESSMS

9 critères impératifs validés sur 17

★ **1 étoile** obtenue pour la préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement (kits MAD...)

Les résultats sont très satisfaisants puisque les critères "usagers" sont validés, ce qui est essentiel. Reste à valider certains critères administratifs.

10
réunions
avec les équipes
intervenantes

5 usagers
rencontrés

157
critères
dont 17 impératifs

Prévention et citoyenneté

Pour mieux vivre ensemble

Compétence obligatoire des intercommunalités, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre partenarial dédié à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions de proximité en matière de prévention de la délinquance.

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, son action s'inscrit en cohérence avec les orientations nationales et départementales. Elle s'articule autour de 4 priorités complémentaires : la tranquillité publique, l'accompagnement des personnes vulnérables et la lutte contre les violences intrafamiliales, la prévention des conduites à risque et des addictions ainsi que la prévention en direction des jeunes.

Les actions thématiques ou territoriales associées, validées annuellement par l'assemblée plénière du CISPD, contribuent à renforcer le sens d'une politique intercommunale de prévention de la délinquance : une politique publique d'appui, fondée sur la mise en réseau des acteurs et la réponse aux besoins non couverts du territoire.

Les actions 2025

- Poursuite de l'expérimentation des cellules de veille de l'espace public à Bressuire et à Moncoutant-sur-Sèvre
- Sensibilisation des maires et secrétaires de mairie de l'Agglomération au dispositif de "Travail d'Intérêt Général" (TIG)
- Réalisation d'actions de prévention primaire avec le Service jeunesse de l'Agglomération
- Engagement d'une réflexion sur projet de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux auprès des élèves de CM2 de l'École de la Sèvre de Moncoutant-sur-Sèvre
- Poursuite des interventions sociales en gendarmerie
- Poursuite du dispositif d'accueil d'urgence des personnes victimes de violences chez des hébergeurs touristiques
- Maintien des actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales
- Définition d'un cadre partagé pour une instance dédiée à la prévention des situations de vulnérabilité
- Déploiement du projet "Label Fête"



Poursuite de l'expérimentation des cellules de veille de l'espace public à Bressuire et à Moncoutant-sur-Sèvre

En 2024, les communes de Bressuire et Moncoutant-sur-Sèvre se sont portées volontaires pour expérimenter la mise en œuvre de cellules de veille de l'espace public.

Ces temps d'échanges réunissent des professionnels de divers horizons (élus, acteurs sociaux, Éducation nationale, forces de l'ordre), afin de partager des éléments de veille sur le climat local et scolaire, d'identifier les situations à risque et de renforcer la coordination entre partenaires. L'analyse des données de la gendarmerie permet également d'assurer un suivi des faits de délinquance.

Après deux années d'expérimentation, la stabilisation du réseau d'acteurs, désormais enrichi par la participation du Département, contribue à renforcer la qualité des collaborations, à diversifier les thématiques abordées et à favoriser l'émergence d'actions et de projets en lien avec les enjeux locaux.

CHIFFRES CLÉS

2
territoires
d'expérimentation

5
rencontres



15
participants

Sensibilisation des mairies de l'Agglomération au dispositif de "Travail d'Intérêt Général" (TIG)

Sur le territoire, entre janvier et septembre 2025, 50 mesures de TIG ont été prononcées pour des adultes par le juge d'application des peines, confirmant un besoin d'accueil sur plusieurs communes de l'Agglomération.

Dans ce contexte, une action d'information a été menée, en lien avec la référente territoriale TIG, auprès des maires et secrétaires de mairie de l'Agglomération.

Ce dispositif, alternative aux poursuites pour les majeurs et les mineurs dès 16 ans, s'applique notamment aux infractions routières, des vols simples, aux outrages et à l'usage de stupéfiants. Les collectivités et associations peuvent accueillir des personnes bénéficiant de cette mesure, avec un encadrement assuré par un tuteur et des professionnels référents.

Actions de prévention en direction des enfants et des jeunes



En 2025, des actions de prévention primaire ont été menées avec le Service jeunesse de l'Agglomération, autour de thématiques telles que les conduites à risque, la prévention des arnaques à la consommation et l'accompagnement des parcours de choix.

Par ailleurs, un projet de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux à destination des élèves de CM2 de l'École de la Sèvre de Moncoutant-sur-Sèvre a été initié, en réponse à des constats partagés en cellule de veille. Il a pour objectifs généraux de donner des repères aux enfants, d'outiller les parents et de prévenir les comportements à risque liés aux usages numériques.

Poursuite des interventions sociales en gendarmerie

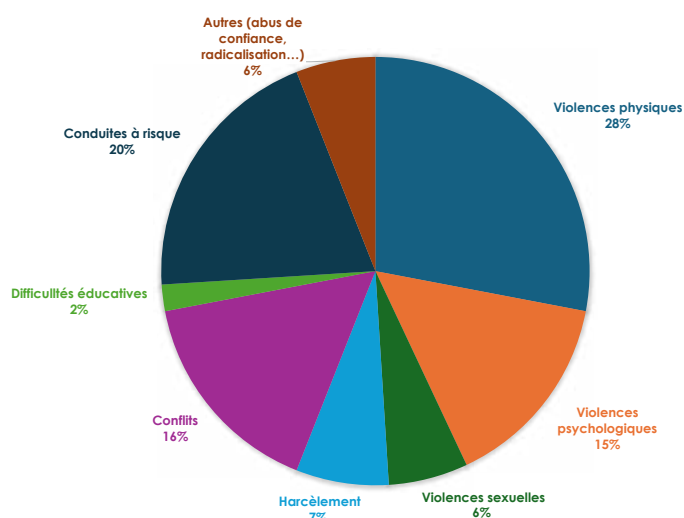
En 2025, 198 situations ont été orientées vers les intervenantes sociales en gendarmerie, principalement par la gendarmerie, mais aussi par les partenaires, concernant au total 258 bénéficiaires.

Les violences constituent le principal motif de prise en charge (56 %), avec une progression des situations de violences intrafamiliales (48 % des bénéficiaires, soit 113 personnes, contre 33 % en 2024 représentant 88 personnes).

Par ailleurs, 44 % des situations relèvent d'accompagnement hors procédure judiciaire (détresses psychiques, fugues, conflits), témoignant d'une spécificité de notre territoire au regard des autres secteurs du département. L'orientation vers les services sociaux et de santé reste majoritaire.

Au total, 29 mineurs ont été accompagnés.

Répartition des interventions par catégorie



DÉPLOIEMENT DU PROJET "LABEL FÊTE"

Le projet "Label Fête" s'inscrit dans la dynamique du groupe de travail du CISPD consacré aux addictions.

Il vise à promouvoir des événements festifs responsables tout en prévenant les conduites à risque sur le territoire. Destiné aux représentants et bénévoles d'associations organisant des manifestations avec buvette temporaire, ce dispositif poursuit plusieurs objectifs : limiter les risques liés à la consommation d'alcool, promouvoir la fête pour tous et responsabiliser les différents acteurs.

LE PROJET REPOSE SUR DEUX VOILETS COMPLÉMENTAIRES

D'une part, des temps de sensibilisation peuvent être proposés afin d'accompagner les acteurs locaux dans l'appropriation et la mise en œuvre de bonnes pratiques. Ces actions sont conduites dans le cadre d'un copilotage entre l'Agglomération et les communes volontaires, favorisant une approche de proximité et une adaptation aux réalités locales.

D'autre part, un kit événementiel, élaboré au sein du groupe de travail, regroupe des outils opérationnels destinés à faciliter la mise en place d'actions de prévention concrètes lors des événements.

En 2025, le projet "Label Fête" a fait l'objet d'une présentation en conférence des maires, aux secrétaires de mairie ainsi qu'auprès des Directions de l'Agglomération concernées par l'organisation d'événements. Ces démarches ont eu pour objectifs d'élargir sa diffusion, de renforcer son appropriation et d'assurer sa cohérence avec des initiatives déjà existantes.

Par ailleurs, un accompagnement spécifique a été proposé à quatre associations organisatrices de festivals, dans le cadre de micro-projets jeunes. Cet appui a permis de soutenir la mise en place d'actions de prévention adaptées aux contextes festifs, en tenant compte des publics concernés et des spécificités de chaque manifestation.



Flash sur...

LE KIT "LABEL FÊTE"

Issu du groupe de travail "addictions" du CISPD, le kit "Label Fête" s'adresse aux représentants et bénévoles d'associations organisant des buvettes temporaires.

Il comprend :

- une fiche d'information sur la réglementation des débits de boissons, les obligations et responsabilités associées,
- des fiches pratiques proposant des actions de prévention simples et rapides à mettre en œuvre ainsi que la liste des tâches à réaliser lors de l'organisation d'un événement,
- des supports de communication, dont une affiche réalisée en partenariat avec le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH),
- le répertoire des structures ressources en addictologie des Deux-Sèvres.



Politique de la ville

Une attention pour les quartiers fragiles

Compétence obligatoire exercée à l'échelon intercommunal, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et leur environnement dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du cadre de vie ou encore de l'accès aux droits.

À Bressuire, le quartier de Valette, qui compte environ 1 300 habitants et présente un taux de pauvreté de 51 %, a été inscrit par l'État dans le périmètre de la géographie prioritaire donnant lieu à la signature du second contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" le 10 avril 2024.

Dans ce cadre, l'Agglomération a pour mission de piloter, coordonner et animer ou coanimer les instances, dispositifs et actions liées au contrat, en particulier celles dédiées à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les actions 2025

- Pilotage et coordination des instances du contrat de ville
- Suivi des 17 fiches actions du contrat "Engagements Quartiers 2030"
- Coanimation d'un groupe de travail consacré aux relations filles-garçons
- Instruction de l'appel à projets
- Animation du Conseil citoyen et mobilisation de la participation citoyenne
- Élaboration et signature de la convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Redéfinition des missions confiées au médiateur "cadre de vie"
- Validation collective d'un scénario de référence dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle du projet urbain



Instruction de l'appel à projets

Chaque année, l'État et l'Agglomération portent conjointement un appel à projets s'inscrivant dans les priorités du contrat de ville. En 2025, un engagement renforcé de l'État, combiné à la mobilisation de crédits détenus par les partenaires, a permis de soutenir l'intégralité des projets retenus à hauteur des montants demandés.

Plusieurs actions illustrent cette dynamique et notamment :

- La signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre la Croix Rouge et l'Agglomération pour la poursuite des permanences médico-sociales sur le quartier,
- Le renouvellement des actions de sensibilisation à l'interculturalité (démarche "aller vers", notamment en milieu scolaire et diversification des intervenants),
- Le spectacle de danse verticale proposé par la ville de Bressuire lors de l'ouverture du Festival des Arts de la Rue (photo ci-dessous).

En complément de l'appel à projets, l'Agglomération mobilise ses fonds propres, estimés à 10 680 € en 2025, pour soutenir des actions telles que la médiation en pied d'immeubles via la distribution de sacs poubelles, le "savoir nager", l'accueil spécifique des jeunes "La Cabane"...

CHIFFRES CLÉS

15 dossiers

de 8 structures différentes (dont 4 dossiers financés dans le cadre de Convention pluriannuelle d'objectifs)

15 actions financées

pour 81 479 €

Agglomération :
12 000 €

État - Politique de
la ville : 56 479 €

Autres (DRAC,
Quartiers d'été) :
13 000 €

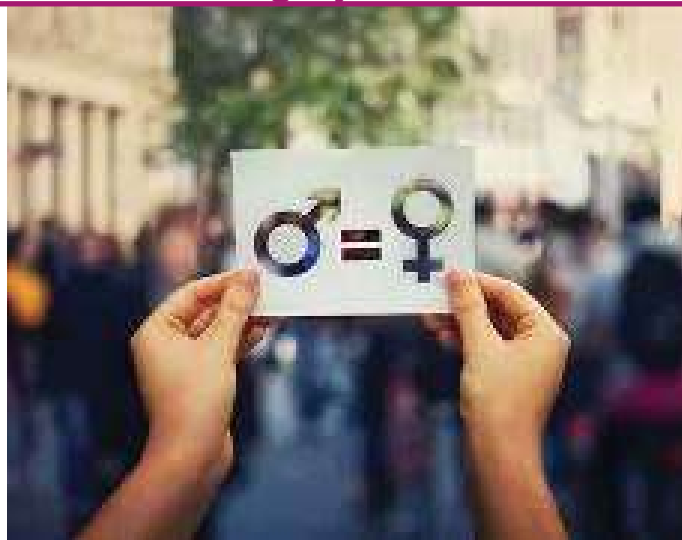


Co-animation d'un groupe de travail sur les relations filles-garçons

La mise en place d'un groupe de travail sur les relations filles-garçons répond à un contexte marqué par des constats partagés au sein du groupe d'acteurs éducatifs "Grandir ensemble". Ceux-ci soulignent des relations alimentées par des propos stéréotypés et des comportements relevant de modèles patriarcaux persistants.

Réuni à deux reprises en 2025, co-animé par le Centre Socio-Culturel et l'Agglomération, le groupe de travail a pour ambition de valoriser les compétences individuelles et de renforcer l'esprit critique, la thématique filles-garçons constituant avant tout un support à la réflexion.

Pour 2026, les membres prévoient diverses actions que chaque participant s'engagera à déployer au sein de sa structure.



Animation du Conseil Citoyen et mobilisation de la participation citoyenne



Journée sportive du Conseil Citoyen
le 7 mai 2025 au vélodrome - Quartier de Valette à Bressuire

Le Conseil Citoyen du quartier de Valette est composé d'habitants, d'un représentant du Centre Socio-Culturel et, en fonction des sujets abordés, de personnes qualifiées. **Instance de participation citoyenne**, il contribue à l'animation du quartier en initiant et en participant à des actions favorisant le vivre ensemble. Il se réunit à raison d'une rencontre mensuelle.

En 2025, le Conseil Citoyen s'est particulièrement investi dans le renouvellement de l'organisation de la journée sportive enrichie par l'implication de clubs sportifs dès la matinée, permettant une participation élargie. Il a également pris part au budget participatif de la ville de Bressuire via l'installation d'un mobilier urbain en forme de crayon devant le Centre Socio-Culturel afin de signaler la présence d'enfants. Il a aussi contribué à la fête des cultures et aux temps de concertation liés au projet urbain.

L'ensemble de ces actions est animé et accompagné par le **médiateur "vie de quartier"** de l'Agglomération. En 2025, **ses missions** ont été élargies. Elles intègrent désormais **l'organisation d'actions collectives à destination des habitants sur les enjeux liés au cadre de vie ainsi qu'un rôle d'interface entre les institutions et les jeunes du quartier.**

Élaboration et signature de la convention "Gestion Urbaine de Proximité" (GUP)

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) regroupe l'ensemble des actes de gestion visant à améliorer de manière concrète et visible le cadre de vie des habitants d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Elle concerne principalement l'habitat et les espaces urbains de proximité et répond aux problématiques du quotidien (entretien, propreté, maintenance, circulation, stationnement...).

En 2025, une convention de partenariat a été conclue entre l'Agglomération, l'État, la ville de Bressuire et Deux-Sèvres Habitat pour la période 2026-2030, afin de formaliser des axes d'intervention communs et des modalités de coopération partagées. Les partenaires se sont engagés à établir un état des lieux des besoins, à coordonner leurs actions et à adapter leurs pratiques aux réalités du terrain, tout en favorisant la complémentarité et l'innovation.



Exemple d'action envisagée :
améliorer la gestion des déchets à l'échelle du quartier

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DU PROJET URBAIN : Validation collective d'un scénario de référence

En octobre 2024, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a mandaté le cabinet d'études "Atelier Ruelle", en étroite collaboration avec la ville de Bressuire, afin de conduire une étude urbaine pré-opérationnelle sur le quartier prioritaire de Valette.

DEUX PHASES COMPLÉMENTAIRES

- Une première étape dédiée à l'élaboration d'un scénario de référence à l'échelle du quartier,
- Une seconde visant à approfondir les conditions techniques, financières et opérationnelles afin d'en assurer la faisabilité en vue d'une mise en œuvre progressive

LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE VALIDÉ

La première phase de l'étude s'est appuyée sur une mobilisation importante des élus, des habitants ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs. Cette concertation a permis de faire émerger 3 enjeux majeurs :

- **mieux vivre dans les logements collectifs,**
- **valoriser les qualités paysagères existantes,**
- **ouvrir le quartier sur la ville.**

Sur la base de ces enjeux, 3 secteurs stratégiques ont été identifiés par le cabinet d'études :

- les 2 zones situées aux extrémités du périmètre et destinées à l'urbanisation,
- le secteur du vélodrome,
- le secteur de la Versenne.

En juin 2025, **un scénario de référence global a été élaboré à l'échelle du quartier et de ses abords et validé par les différentes instances** (Ville de Bressuire, Agglomération, Deux Sèvres Habitat).

- **Étape 1 (2026–2030) - secteur du vélodrome :**
réhabilitation des bâtiments du boulevard Lescure, et du boulevard lui-même, transformation du site du vélodrome en parc sportif destiné aux habitants.
- **Étape 2 (2030–2033) - secteur de la Versenne :**
réhabilitation des bâtiments du secteur Versenne et des cœurs d'îlot, démolition envisagée pour le bâtiment Jonquilles.
- **Étape 3 (après 2033) - apaisement et réaménagement** des rues résidentielles du quartier et requalification de la rue de Boismé.



Flash sur...

LE DISPOSITIF "VIS MA VILLE"

Du 25 au 27 novembre, le dispositif "Vis ma ville" a été déployé par "Histoires de ville", co-traitant du cabinet d'études Atelier Ruelle, à destination de 12 jeunes bressuirais. Cette action visait à recueillir l'avis des jeunes sur le projet, faire découvrir les métiers de l'aménagement urbain et sensibiliser les participants aux différentes étapes d'un projet urbain. L'expérience s'est appuyée sur le secteur du vélodrome, avec une immersion progressive : découverte du site et élaboration de scénarios, réalisation de maquettes, rencontres avec des professionnels et restitution publique. Les productions ont ensuite été exposées au Centre Socio-Culturel.

Chiffres clés

- **Coût total de l'étude : 106 497 € HT**
Subventions obtenues : 51 695 €
 - Fonds vert : 36 195 €
 - Banque des Territoires : 15 500 €
- **Durée de l'étude : 17 mois**
- **Partenaires mobilisés : 37**
- **Temps de travail réalisés :**
 - 7 concertations partenaires et/ou habitants
 - 4 comités techniques (COTECH)
 - 4 comités de pilotage (COFIL)

Santé

Agir sur le territoire pour le bien-être de tous

La Mission santé publique a poursuivi en 2025 son ambition d'**inscrire pleinement la santé dans l'ensemble des politiques territoriales**. En agissant sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux, elle vise à améliorer durablement la santé des habitants et à renforcer l'accès aux ressources, aux services et aux soins. L'objectif est de positionner l'Agglomération du Bocage Bressuirais comme un acteur structurant de la politique territoriale en santé en :

- **assurant la coordination des dispositifs Contrat Local de Santé (CLS) et Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** : elle joue un rôle d'interface entre les politiques publiques locales (urbanisme, cohésion sociale, mobilité, jeunesse...) et les enjeux de santé du territoire, en lien étroit avec les partenaires institutionnels, professionnels et associatifs,
- **dynamisant les coopérations territoriales** : en facilitant les partenariats, l'Agglomération favorise l'émergence de projets innovants en santé, crée un cadre propice à la coopération, stimule les dynamiques collectives, développe des réseaux d'acteurs et soutient l'expérimentation locale,
- **s'impliquant directement dans le projet territorial de santé**, en animant un **programme d'actions** elle porte des actions ciblées pour améliorer l'accès à la santé et le bien-être des habitants.

Les actions 2025

Pilotage et coordination des dispositifs :

- CLS : Composé de 8 signataires engagés dans une stratégie commune avec un comité de pilotage par an
- CLSM : Instance de concertation, lieu de ressources avec 2 comités de pilotage et 1 assemblée plénière par an

Pilotage des **Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** dans leur traduction bâimentaire :

- Inauguration de l'**extension de la MSP située sur Neuil-Les-Aubiers** le 20 juin 2025
- Poursuite de la **construction de la MSP située sur Mauléon** avec une inauguration prévue en début 2026
- Suivi et gestion locative des bâtiments santé avec la poursuite en 2025 de l'**harmonisation des pratiques locatives des MSP publiques**.

Événements et actions cibles autour de la santé

- **Programme Safe-Li** : restitution d'une année de travail le 3 avril 2025 auprès des crèches publiques et associatives ; la Mission santé devient référente Safe Li pour le département des Deux-Sèvres.
- **Sensibilisation "Santé et Environnement"** : ateliers auprès de 50 assistants maternels via les Relais Petite Enfance (RPE).

- **Campagne Radon** : finalisation de la campagne 2024-2025 et engagement dans la campagne 2025-2026 : réunions publiques de lancement et de restitution des résultats, distributions de 350 kits de mesure (175 habitations) sur l'ensemble du territoire.
- **Forum Santé & Jeunesse - "On s'met bien..."** en lien avec le Service Jeunesse de l'Agglomération les 26 et 27 mai 2025
- **Semaines d'Information sur la Santé mentale (SISM) en octobre** :
 - Ciné - débat autour du documentaire "Eredità" en présence du réalisateur,
 - Conférence "L'adolescence, une crise ou une renaissance ? Comment vivre ensemble ?"
 - Exposition "Iceberg, la face cachée d'un handicap" avec une rencontre de l'artiste
- **Octobre Rose** : création et diffusion d'un support recensant l'ensemble des animations menées sur le Bocage Bressuirais (L'Agenda Rose).
- **"En Voiture Psymone"** : participation à l'organisation de la venue du dispositif sur le territoire en mai à Bressuire, Mauléon et Argentonny.



Équipement santé et projets structurants

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a poursuivi la structuration de l'offre de santé de proximité en consolidant plusieurs projets au service des habitants et des professionnels de santé.

- **Maison de Santé à Nueil-Les-Aubiers**

L'extension du bâtiment situé à Nueil-Les-Aubiers a ouvert au public en début d'année 2025 et a été inaugurée le 20 juin. L'année a également été marquée par la signature de nouveaux baux, dans le cadre de l'harmonisation des pratiques locatives engagée depuis 2024 sur l'ensemble des MSP publiques, afin de clarifier la gestion, renforcer la cohérence intercommunale et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé.

- **Maison de Santé à Mauléon**

Les travaux du nouvel équipement ont été lancés et achevés dans l'année, conformément au calendrier prévisionnel. La livraison est intervenue en fin d'année, avec une ouverture au public prévue début 2026, afin de renforcer l'offre de soins du bassin de vie.

- **Centre Public de Santé - site de Faye L'Abbesse**

L'Agglomération a confirmé en 2025 la poursuite de son soutien financier pour les années 2026-2027, permettant de consolider les activités du centre et de garantir la pérennité d'une offre de soins de proximité, dans un contexte de fragilité démographique médicale.



Accompagnement des professionnels de santé

En lien avec ses partenaires, l'Agglomération a poursuivi et renforcé ses actions en faveur de l'attractivité du territoire et de l'amélioration des conditions d'accueil des professionnels de santé à travers différents dispositifs :

HÉBERGEMENT DES INTERNES

Deux logements sont mis à disposition par l'Agglomération à Bressuire, pour l'accueil des internes du Centre Hospitalier du Nord Deux-Sèvres (CHNDS).

ATTRACTIVITÉ ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bocage Bressuirais s'est poursuivie autour de la conception d'un futur "pack découverte du territoire", destiné aux internes, stagiaires et nouveaux professionnels. Cette démarche contribue à renforcer l'attractivité du territoire en cohérence avec le Plan Santé 79.

L'ACCUEIL DES DOCTEURS JUNIORS

Dans l'attente des décrets d'application nationaux, des temps d'échanges réguliers ont été menés avec la CPTS du Bocage Bressuirais, le CHNDS, le Conseil départemental des Deux-Sèvres et l'Agence Régionale de Santé (ARS-DD79) afin de préparer un dispositif d'accueil cohérent (logement, lieux d'exercice).

ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

L'accompagnement individualisé des professionnels à l'installation s'est renforcé, dans une logique partenariale entre l'Agglomération et la CPTS du Bocage Bressuirais traduit par la création d'outils partagés facilitant les démarches et l'accès aux locaux disponibles.

L'accompagnement personnalisé consiste à :

- rechercher des locaux professionnels adaptés,
- informer sur les dispositifs d'aide mobilisables selon les profils et les projets,
- mettre en relation avec des confrères, des structures d'exercice et les réseaux locaux,
- présenter le territoire de manière globale, ses atouts et ses dynamiques de santé.

CHIFFRES CLÉS

15
accompagnements

7
installations

Santé mentale : favoriser le bien-être psychique !

L'Agglomération a poursuivi son engagement en faveur de la santé mentale en animant le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), favorisant la concertation entre professionnels, usagers, proches, élus et institutions autour des enjeux de santé mentale.

ANIMATION ET PRÉVENTION

Dans ce cadre, l'Agglomération a contribué à l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2025, à travers trois événements de sensibilisation destinés au grand public. Elle a également facilité l'accueil de la tournée Pymone, dispositif mobile d'écoute, de repérage et d'orientation.

STRUCTURATION ET COORDINATION

Les partenaires du CLSM et du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) se sont mobilisés pour la création d'une instance dédiée aux situations complexes, dont le lancement est prévu en 2026. Parallèlement, le CLSM et le CISPD ont expérimenté le Label Fête auprès de communes et d'associations volontaires afin de promouvoir des manifestations festives plus sûres et responsables.

LISIBILITÉ DE L'OFFRE

Enfin, la création d'un annuaire local des acteurs a été engagée dans le cadre de la Coordination handicap. Porté par le Centre Socio-Culturel (CSC) du Mauléonais et le CLSM, avec le soutien de l'Agglomération pour la conception graphique et l'impression, ce projet vise à améliorer la lisibilité des ressources locales. Sa finalisation et sa diffusion sont prévues en 2026.

Santé environnement : favoriser des environnements sains

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a inscrit la santé environnementale comme un axe structurant de son action en matière de santé publique. En 2025, cet engagement s'est traduit par la poursuite de la mise en œuvre d'actions concrètes et opérationnelles, articulant sensibilisation, accompagnement des professionnels et montée en compétences des acteurs du territoire.

CAMPAGNE RADON

En 2025, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a finalisé la campagne de mesure du radon 2024-2025 et lancé la campagne 2025-2026, dans un territoire classé en zone à fort potentiel radon. Grâce au soutien de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, 150 kits ont été déployés lors de la campagne 2024-2025 et 200 kits supplémentaires mis à disposition pour la campagne 2025-2026. Ces actions permettent aux habitants de connaître leur niveau d'exposition au radon et d'être orientés, si nécessaire, vers des mesures correctives adaptées.

PROGRAMME SAFE-LI – PETITE ENFANCE

Le programme Safe-Li, financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, s'est achevé en 2025 après une année d'accompagnement de 10 crèches (5 publiques et 5 associatives). Cette démarche a permis de faire évoluer les pratiques des professionnels afin de réduire l'exposition des enfants et des adultes aux perturbateurs endocriniens, notamment dans les domaines des repas, de l'entretien, de l'hygiène et des jeux. Un livret intitulé « Limitons l'exposition des enfants aux polluants » a été réalisé pour pérenniser ces bonnes pratiques auprès des professionnels et des familles.

Flash sur...

LE PROGRAMME SAFE-LI

Collectivité référente Safe-Li

À l'issue du programme Safe-Li, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a été reconnue collectivité référente départementale par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Elle contribue désormais au partage d'expériences et à l'accompagnement des acteurs.

Étendre les bonnes pratiques

Dans la continuité de ce programme, l'Agglomération a lancé une démarche de diffusion des bonnes pratiques. Des actions de sensibilisation, menées en lien avec les Relais Petite Enfance (RPE), ainsi que des outils dédiés ont été développés pour les assistantes maternelles. Cette démarche sera progressivement étendue à d'autres structures accueillant de jeunes publics à partir de 2026.



4

Une administration mobilisée au service des politiques publiques et du soutien des communes

La Direction des finances est prioritairement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette Direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que Direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire.

Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la Direction des finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité. Enfin elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

Les actions 2025

- Renouvellement de l'engagement partenarial avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
- Poursuite du déploiement du logiciel Manty Budget (accompagnement des gestionnaires) - Manty Budget est un outil de préparation budgétaire permettant de remplacer la saisie des propositions sur des fichiers Excel souvent source d'erreurs et ne permettant pas de bénéficier d'une vision globale / consolidée du budget
- Réalisation du rapport quinquennal sur les Attributions de Compensation avec le cabinet Partenaire Finances Locales (CLECT du 29/04/2026)
- Mise en place d'une convention de mandat pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, en remplacement des régies d'avances et de recettes
- Réalisation du rapport d'étude sur l'évolution de la fiscalité locale sur le territoire du Bocage Bressuirais avec le cabinet Partenaire Finances Locales
- Clôture du budget gestion des déchets au 31 décembre 2025

Le rapport quinquennal : évolution des attributions de compensation

Tous les cinq ans, le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) présente un rapport sur l'évaluation du montant des attributions de compensation au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences par l'EPCI.

L'analyse s'est portée sur une période de 10 ans (2014 à 2023) et sur 22 compétences dont le SDIS, la gestion des milieux aquatiques, l'accueil périscolaire, le Conservatoire de musique, l'entretien des zones d'activités, les bibliothèques...

Il ressort du bilan du coût des compétences transférées et assumées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais un surcoût de charges très important : +6,51 M€ en année pleine en section de fonctionnement par rapport à l'exercice 2023, +1 855 M€ en année pleine en section d'investissement.

La 2^{ème} partie du rapport quinquennal : étude sur l'évolution de la fiscalité locale

Parallèlement au rapport quinquennal sur les attributions de compensation, les élus de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont émis le souhait de disposer d'un panorama de la fiscalité directe locale perçue sur le territoire, par la Communauté comme par ses communes membres.

Ce rapport a été élaboré à partir des documents fiscaux couvrant la période 2014-2024.

L'Agglomération a connu une évolution moyenne de sa fiscalité de 3,9 % par an, tandis que pour les communes la moyenne est de 3,7 %.

Bien que la collectivité et ses communes aient pu profiter de façon homogène d'une progression du produit fiscal sur le territoire, il n'en est pas de même s'agissant des dotations d'État. Il est constaté une diminution de 1,5 M€ pour la collectivité quand les communes bénéficient d'une progression de +1,5 M€.

Un nouvel engagement partenarial avec la DDFIP

L'objectif du Service est d'optimiser et de rationaliser son fonctionnement. C'est dans ce cadre qu'un Engagement Partenarial (EP) a été établi, afin notamment de permettre une simplification des procédures et des échanges d'informations. Au fil des trois années de l'EP, il n'a pu qu'être constaté le bilan très positif de chacune des actions prévues à l'engagement. Face à ce constat, il a donc été conjointement décidé de réfléchir à son renouvellement.



Ainsi, le 23 janvier 2025, les Présidents et la Présidente des quatre entités de l'Agglomération (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, Centre Intercommunal d'Action Sociale [CIAS], Bocapole et Office de Tourisme), ainsi que la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), le Service de Gestion Comptable de Thouars (SGC) et le Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) se sont réunis pour la signature de nouvelles conventions d'engagement partenarial.

Cet engagement, d'une durée de trois ans, résulte d'un souhait commun de s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers, accroître le service rendu aux usagers et renforcer la coopération entre les différents Services.

Cinq axes majeurs de progrès sont définis :

- Axe 1 : améliorer les échanges ordonnateur - comptable, notamment en renforçant la dématérialisation et en développant les mutualisations ;
- Axe 2 : améliorer l'efficacité des procédures en optimisant la chaîne de dépenses avec la possibilité de mise en place d'un contrôle allégé en partenariat (CAP),
- Axe 3 : améliorer l'efficacité des procédures en optimisant la chaîne de recettes,
- Axe 4 : renforcer la fiabilisation des comptes et la démarche de contrôle interne comptable et financier,
- Axe 5 : développer le conseil et l'expertise fiscale, financière et domaniale.

Plusieurs réunions entre le SGC, le CDL et le Service finances ont permis de cibler 8 actions prioritaires parmi les 81 actions proposées :

- Action n°1 : optimiser le circuit de l'information,
- Action n°2 : sécuriser et optimiser le fonctionnement des régies,
- Action n°3 : mettre en place un Contrôle Allégé en Partenariat (CAP) sur une chaîne de dépenses,
- Action n°4 : optimiser le recouvrement des produits locaux par la mise en place d'une convention de recouvrement,
- Action n°5 : évaluer conjointement le dispositif de contrôle interne comptable et financier,
- Action n°6 : informer et conseiller en matière de fiscalité directe locale,
- Action n°7 : informer et alerter en matière de TVA,
- Action n°8 : renforcer la coopération visant à améliorer le recensement des changements et optimiser la mise à jour des bases fiscales.

Chiffres clés

25 794
mandats de
dépenses
et titres de
recettes

14 312
factures
traitées

118
emprunts

Stratégie et politiques contractuelles

Un rôle clé dans la mobilisation des financements

La Mission Stratégie et politiques contractuelles élabore, négocie et assure le suivi des contrats conclus avec l'État, la Région et l'Europe. Elle recherche des financements et accompagne les Services de l'Agglomération dans le pilotage financier des projets structurants du territoire. **En 2025, cette mobilisation a permis le versement de 1 801 M€ et la sécurisation de nouveaux engagements financiers à hauteur de 1 211 M€.**

La Mission intervient aussi en appui des communes, en les accompagnant dans l'ingénierie financière de leurs projets.

Des contrats en cohérence avec les priorités du territoire

La préparation des contrats est un enjeu important pour la collectivité. Elle s'appuie sur les orientations définies par les élus, notamment dans le projet de territoire et le plan pluriannuel d'investissement.

Cette méthode permet de faire correspondre les attentes des financeurs avec les priorités locales. Les contrats sont ainsi construits autour d'objectifs partagés et d'un cadre commun, ce qui favorise des partenariats clairs, cohérents et durables au bénéfice des communes du territoire et de l'Agglomération.

BILAN DES CONTRATS FIN 2025

EUROPE

Volet territorial des fonds européens 2021 - 2027

- 38 projets en cours
- 2 postes ingénierie
- 3,2 M€ fléchés pour le territoire

ÉTAT

Contrat pour la réussite de la transition écologique 2021 - 2026

- 173 projets
- 13,8 M€ de soutien financier (DETR, DSIL, FNADT, Fonds vert)

RÉGION

Contrat de développement et de transitions 2023 - 2025

- 39 projets
- 6 postes d'ingénierie
- 3,4 M€ de soutien financier

La mobilisation de financements

La recherche de co-financements est une mission transversale qui repose sur une bonne compréhension des priorités de la collectivité et des attentes des financeurs. Lorsqu'un projet ou un équipement bénéficie de plusieurs financements, une demande de subvention spécifique est constituée pour chacun.

Cette démarche s'appuie sur un travail collectif associant les différentes Directions de l'Agglomération (la Direction porteuse du projet, la Direction du patrimoine, des infrastructures et de l'ingénierie, la Direction des finances, la Direction des affaires juridiques et de l'administration générale...) ainsi que les Services de la commune concernée.

Ce travail en "mode projet" est essentiel pour mobiliser ces financements. Il permet de partager les informations techniques, financières et juridiques afin de constituer des dossiers de demande de subvention complets, cohérents et adaptés à chaque partenaire en fonction de ses priorités (le maintien du dernier commerce en centre-bourg, la rénovation énergétique, l'innovation...).

Flash sur...

LE CO-FINANCEMENT DU COMPLEXE SPORTIF ALKÉNA

Coût : 5 M€ HT

11 co-financeurs pour 4 M€

- Europe : 300 000 €
- État (FNADT et DSIL) : 1 000 000 €
- Agence Nationale du Sport : 400 000 €
- Région : 700 000 €
- Département : 250 000 €
- SIEDS : 300 000 €
- Fédération française de tennis, Ligue régionale de tennis et Tennis Club Bressuirais : 220 000 €
- Ville de Bressuire : 830 000 €



Affaires générales

Le point d'entrée des usagers de l'administration communautaire est la Direction des Services juridiques et de l'administration générale. En 2025, elle se composait de 15 agents répartis en 5 Services. Cette Direction est en charge des fonctions d'administration, de gestion et d'organisation des activités administratives des Services.

Son rôle est d'accueillir le public et de traiter le courrier. Elle organise les instances de l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Bureau communautaire, Conseil communautaire, Conférence des maires). Cette Direction fournit une veille juridique et des conseils juridiques aux Services et aux élus. Ses responsabilités comprennent aussi le pilotage de la politique d'achat public et la gestion des sinistres et contrats d'assurance. En matière foncière, le Service gère administrativement le patrimoine. Enfin, la Direction s'occupe de la documentation et de l'archivage de l'Agglomération.

Conseil juridique et assemblées

LA GESTION DES INSTANCES

La Direction s'occupe de gérer les instances de l'Agglomération :

- le Conseil communautaire s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2025, adoptant 250 délibérations,
- le Bureau communautaire, quant à lui, a tenu 7 réunions et a adopté 121 délibérations,
- la Conférence des maires doit se réunir avec les maires de chaque commune, sous la présidence du Président de la collectivité. La Conférence est une véritable instance décisionnaire, renforçant le dialogue entre les élus municipaux et communautaires et l'Agglomération. 6 réunions ont eu lieu pour cette année 2025.

La Direction des services juridiques et de l'administration générale a également participé lors de l'année 2025 à l'organisation et à la préparation du Conseil d'administration des régies personnalisées de Bocapole (14 délibérations pour 3 réunions) et de l'Office de tourisme (30 délibérations pour 5 réunions).

De plus, le Président de l'Agglomération a pu prendre 373 décisions en délégation du Conseil communautaire en 2025.

LE CONSEIL JURIDIQUE

En 2025, le Service juridique a travaillé sur différents sujets, et principalement :

- la préparation du futur mandat 2026-2032,
- la révision des statuts pour intégrer la compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE),
- l'appui aux communes sur des questions juridiques ponctuelles : droit de préemption, domanialité, réglementation sur l'ouverture des commerces.

LES ACTIONS 2025

- Préparation du nouveau mandat 2026-2032,
- Révision des statuts afin d'intégrer la compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Accueil-courrier

Le Service accueil-courrier a assuré un accueil sans interruption lors de l'année 2025.

L'activité d'accueil réside en des accueils physiques, 3551 usagers ont été accueillis et en appels téléphoniques, 17453 reçus pour l'année 2025. En tant qu'accueil de premier rang, cet accueil transfère les demandes aux Services de l'Agglomération concernés.

13593 courriers et courriels réceptionnés et traités – 14848 courriers affranchis et 31 colis envoyés.

Notre vagemestre a sillonné les routes de notre territoire en raison de quatre distributions de communication concernant divers Services (Office de tourisme, Scènes de Territoire, centres aquatiques, médiathèques/bibliothèques...) en lien avec la Direction de la communication de l'Agglomération, pour un total de 3772 kilomètres, sur un temps passé de 218h30.

141 commandes de fourniture (administrative et ramettes papier) ont été passées tous Services confondus.



Commande publique et assurances

Ce Service a pour rôle de veiller à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics. Il gère les procédures de passation des marchés supérieurs à 40000 € hors taxe et leurs avenants. Il assiste et conseille les Services pour leur politique d'achat et gère les sinistres de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

LES ASSURANCES

Le Service assurances a géré 43 sinistres qui concernaient les sinistres de flotte automobile (14), les dommages aux biens (8), la responsabilité civile (19), et l'assurance tout risque chantiers (2). Cette année, les contrats de dommage ouvrage et la responsabilité exposition n'ont pas été mobilisés.

Depuis la mise en œuvre des nouveaux contrats d'assurance (2024) et la mise en place de nouvelles procédures, la gestion des sinistres en auto-assurance devient la majeure partie de l'activité (sur 43 sinistres : 20 non déclarés aux compagnies d'assurances contre 23 déclarés).

LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Service a lancé 4 marchés d'études (prestations intellectuelles), 11 marchés de travaux, 14 marchés de fournitures courantes et services en procédure de consultation, et organisé 21 commissions (7 appels d'offres et 14 commissions d'attribution)

Sur ces 29 procédures, 3 comportaient des considérations sociales (heures d'insertion sociale), et 9 des considérations environnementales dans leur cahier des charges. Il faut également noter que 11 procédures comportaient des critères d'attribution environnementaux.

LES ACTIONS 2025

- Mobilisation du Service assurances et commande publique sur le Complexe AlkÉNA : gestion de sinistres en cours de travaux, gestion d'une faillite d'entreprise en cours d'exécution de marché, réception et communication de documents
- Travail en commun avec la DPII et le CIAS sur la prévention de la sinistralité de la flotte de véhicules : état des lieux et travail sur des pistes d'amélioration en commun avec notre assureur
- Mobilisation du Service sur les marchés de rénovation des piscines (Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Bressuire) : AMO, maîtrise d'œuvre et travaux
- Lancement de marchés complexes et structurants pour le territoire : renouvellement du marché transport public 2026-2032, marché collecte des déchets
- Élaboration d'une procédure marchés simplifiés pour régulariser et harmoniser les pièces contractuelles à transmettre aux finances et éviter les rejets en Trésorerie



Affaires foncières

Le Service des affaires foncières est un service transversal, qui a pour objet :

- la gestion du patrimoine foncier et immobilier (baux, convention d'occupation temporaire, convention de servitudes, mises à disposition...),
- l'action foncière (suivi des procédures d'acquisition/cession),
- la coordination pour une approche transversale de la politique foncière de l'Agglomération.

La gestion quotidienne des affaires foncières est rythmée par la facturation des loyers en recettes et en dépenses, ainsi que la revalorisation de ces loyers mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Ce Service assure la rédaction et le suivi des baux, il effectue la rédaction de conventions d'occupation temporaire nécessaires aux Services communautaires pour l'exercice de leur compétence et réalise les conventions d'occupation temporaire pour valoriser le domaine public de la collectivité.

Ce Service fait le lien avec l'ensemble des Directions opérationnelles, il assure la coordination et le suivi administratif et juridique des procédures liées à la gestion du domaine public et privé de la collectivité.

Il coordonne les relations avec des partenaires extérieurs : bailleurs privés, les Directions Départementale et Régionale des Finances Publiques (DFIP), géomètres, notaires, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), entre autres.

CHIFFRES CLÉS

1200 000 €
recettes de
fonctionnement

500 000 €
dépenses de
fonctionnement

LES ACTIONS 2025

Ce mandat marqué par une crise sanitaire, suivie d'une crise énergétique, a bousculé les priorités budgétaires. De ces faits, les élus ont souhaité rationaliser la politique foncière et immobilière de l'Agglomération, permettant ainsi l'optimisation des dépenses publiques. Les faits marquants de 2025, dernière année de ce mandat, ont été :

- Vente de la piscine de Mauléon
- Vente de la piscine d'Argentonay
- Vente de la déchetterie de La Forêt sur Sèvre
- Mise en place des nouveaux baux sur la maison de santé de Nueil-Les-Aubiers
- Acquisition du parcellaire nécessaire à la réhabilitation de l'ancien LIDL en maison de santé à Mauléon
- Mise en place des nouveaux baux sur la maison de santé à Mauléon
- Régularisation de l'achat du terrain à l'arrière de la crèche "Les Calinous" à Moncoutant-sur-Sèvre
- Ouverture du complexe sportif AlkéNA à Bressuire, un espace dédié aux sports de raquettes
- Retour aux communes d'espaces extérieurs à certains équipements communautaires pour une gestion plus efficiente
- Poursuite du projet de cession du site "La Loge" à Moncoutant-sur-Sèvre



Maison de Santé à Nueil-Les-Aubiers



Lancement des travaux de la Maison de santé à Mauléon
20/05/2025

Archives

En 2025, la Direction des finances a été désignée Service-test dans le cadre de la mise en place de l'archivage électronique, un audit a été réalisé pour identifier les données dites "essentielles" de l'ensemble de sa production de données.

Le Service d'archives a aussi accompagné des Services lors de déménagement de bureaux, départs d'agents, réorganisation, afin d'identifier les éliminables et d'inventorier des documents à conserver.

Service auprès des Services de l'Agglomération :

- Collecte des archives : quel que soit leur support
- Classement
- Communication des documents aux Services, aux usagers
- Assurer la bonne conservation des archives, papier et électronique
- Suivi des projets de dématérialisation et mise en place de l'archivage électronique
- Conservation des archives des intercommunalités dissoutes (Communauté de communes de l'Argentonais, Delta Sèvre Argent, Terre de Sèvre, Cœur de Bocage, Syndicat Mixte du Bocage Bressuirais) et archives du Syndicat de Val de Loire (déchets et assainissement)

Service auprès des communes membres :

- Audit de production des données numériques
- Accompagnement, formation et conseil archivage électronique (arborescence, nommages, bonnes pratiques)
- Mise à disposition d'un espace de conservation électronique sécurisé

LES ACTIONS 2025

- Optimisation et gestion des archives :
 - éliminations d'archives dans de multiples Services (archives papier et numérique)
 - création d'un réseau de référents archives et formation de l'ensemble (bonnes pratiques et sensibilisation à l'archivage électronique)
- Suivi du projet de construction du nouveau bâtiment d'archives mutualisé entre les archives municipales et les archives communautaires
- Travail et réflexion sur choix d'un outil d'archivage électronique sécurisé et la mise en place d'une stratégie de gouvernance de la donnée (conjointement avec la Direction des Services d'Information et la ville de Bressuire)

CHIFFRES CLÉS

30 ml
d'archives
inventoriées

600 ml
d'archives
conservées

547 Mo
+700 kg
de données
et documents
éliminés
réglementairement

Ressources humaines

La Direction des Ressources Humaines (RH) de l'Agglomération du Bocage Bressuirais gère l'ensemble du personnel de 4 établissements (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais - CA2B, Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS, Office de Tourisme - OT, Bocapole). Les domaines d'interventions vont de la gestion de la carrière et de la paie, à la formation des agents, en passant par le conseil en prévention des risques professionnels et le recrutement.



La retraite progressive

La retraite progressive est, depuis le 1^{er} septembre 2025, accessible aux agents publics dès 60 ans, sous réserve de remplir une durée d'assurance de 150 trimestres. Ce dispositif permet aux agents éligibles de réduire leur temps de travail tout en percevant une partie de leur pension de retraite.

La Direction RH a accompagné les premières demandes de retraite progressive. Les demandes concernaient principalement les agents titulaires affiliés à la CNRACL. L'instruction de ces dossiers nécessite un suivi attentif et une expertise réglementaire, car la constitution d'un dossier retraite complet est nécessaire, impliquant un accompagnement individualisé. Le dispositif est également ouvert aux agents contractuels, avec des démarches généralement plus limitées pour la collectivité.

Au-delà de son aspect réglementaire, la retraite progressive favorise le maintien dans l'emploi des agents dans de meilleures conditions, en tenant compte de la fatigabilité de fin de carrière, tout en permettant une transition progressive vers la retraite et une meilleure transmission des compétences.

Acquisition d'un nouveau logiciel d'aide au recrutement : Jobaffinity

Dans le cadre de la modernisation de ses pratiques de recrutement, l'Agglomération a fait l'acquisition du logiciel Jobaffinity en juin 2025. Avant le déploiement de cet outil, les candidatures étaient transmises par différents canaux (courriers, courriels, candidatures spontanées), ce qui rendait leur centralisation complexe et générait des délais de traitement parfois importants. Cette organisation limitait également la traçabilité des candidatures et pouvait retarder les réponses apportées aux candidats.

La mise en place de Jobaffinity a permis de fluidifier l'ensemble du processus de recrutement. L'outil centralise désormais toutes les candidatures au sein d'une plateforme unique, facilitant leur gestion et leur suivi par la Direction des ressources humaines. Grâce à l'automatisation de certaines tâches, les délais de traitement ont été réduits, **améliorant ainsi la qualité des échanges avec les candidats.**

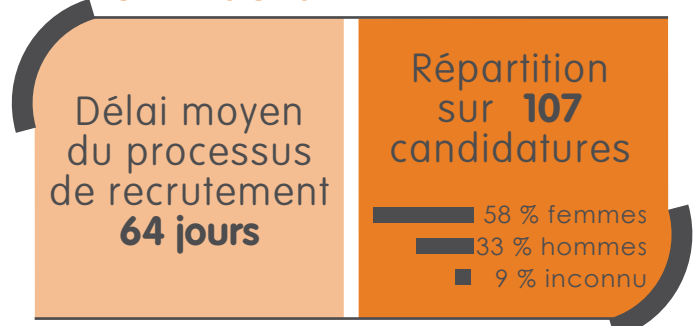
L'outil favorise par ailleurs **une meilleure collaboration entre la Direction des ressources humaines et les autres Directions.** Après une première analyse et présélection des candidatures par la Direction RH, les dossiers sont transmis de manière dématérialisée aux responsables concernés, ce qui facilite les échanges et accélère la prise de décision sur les profils à rencontrer.

Enfin, Jobaffinity constitue un véritable outil d'aide au pilotage de la politique de recrutement. Il permet de disposer de **données statistiques fiables et détaillées sur l'activité de recrutement** : nombre de candidatures reçues, nombre de jurys organisés, suivi des recrutements, ainsi que des indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle, tels que la répartition femmes-hommes parmi les candidats.

OBJECTIFS

- Renforcer l'image et l'attractivité de la collectivité auprès des candidats
- Moderniser et professionnaliser les pratiques de recrutement
- Simplifier et sécuriser les processus de gestion des candidatures
- Améliorer la réactivité et la qualité des réponses apportées aux candidats
- Développer des outils de pilotage et de suivi des recrutements grâce à des indicateurs fiables

CHIFFRES CLÉS



Informatique et téléphonie

La Direction des systèmes d'information assure des missions essentielles au fonctionnement numérique de la collectivité. Elle est mutualisée avec 18 communes du territoire.

Gestion technique bâtiminaire

La Direction des systèmes d'information (DSI) a travaillé sur le raccordement informatique du complexe AlkéNA, de la chaufferie du Théâtre, de Cœur d'O, d'Aquadel Cerizay et de la maison de santé de Mauléon.

Nous avons assuré le passage à la fibre de beaucoup d'autres sites dans les communes.

Sécurité

Mise en service d'un nouveau pare-feu centralisé permettant de filtrer les flux entrants et sortants et faciliter le télétravail au travers d'un "Virtual Private Network" (VPN).

La politique de sécurité informatique a été continuellement renforcée et adaptée aux menaces émergentes. Des actions de sensibilisation ont été menées via des formations et des rencontres avec les Services, contribuant à une culture de cybersécurité partagée.

Formation

Accompagnement des utilisateurs (49 sessions et 192 agents formés) aux utilisations et bonnes pratiques des logiciels bureautiques.

Gestion des données

Un plan de gestion des données multi-collectivités permet une intégrité, une sécurité et une sauvegarde des données. Un projet d'archivage électronique est en cours.

Support

La DSI a traité 3 548 tickets.

Infrastructure

Mise en place d'une nouvelle infrastructure informatique à Nueil-Les-Aubiers.

Gouvernance

Lancement du projet de Direction 2025-2030 qui définit 8 activités structurantes pour la Direction des systèmes d'information, alignées sur les objectifs stratégiques de la collectivité. Rencontre des Services et des collectivités afin de recenser les besoins et de s'adapter aux usages.



Patrimoine, infrastructures et ingénierie

Bureau d'études

Le Bureau d'études réalise des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération. Il pilote également l'entretien des 61 zones d'activités économiques ainsi que du patrimoine bâti (260 bâtiments) de la collectivité.

Par ailleurs, l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre "à la carte" dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que du bâtiment.

LES ACTIONS 2025

Pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- Travaux d'aménagement de la Zone d'Activité (ZA) @lphaparc à Bressuire et de la ZA La Forestrerie à Moncoutant-sur-Sèvre
- Travaux de renouvellement de l'éclairage public sur le site de Pescalis
- Travaux de réfection de la ZA la Poterie à Mauléon et des ZA route de Poitiers à Bressuire
- Travaux de requalification de la ZA des Sicaudières à Bressuire
- Étude de réfection de la ZA La Ferrière à Bressuire
- Étude de requalification de la ZA de la République à L'Absie
- Étude de renouvellement de l'éclairage public à Bocapole
- Accompagnement du Service de collecte et valorisation des déchets pour l'aménagement des points d'apport volontaire
- Études pour l'installation de modulaires pour le Service assainissement
- Études pour l'extension et la réhabilitation de l'espace enfance à Argentonay
- Remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur à crèche Les Câlinous à Moncoutant-sur-Sèvre
- Suite et fin des travaux du complexe AlkéNA à Bressuire
- Travaux d'aménagement de la Maison de santé à Mauléon et travaux d'amélioration et de réorganisation de la maison de santé à Nueil-Les-Aubiers
- Étude opérationnelle d'aménagement de la piscine à Moncoutant-sur-Sèvre et de la baignade du Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers

UN SERVICE AUX COMMUNES

Le Bureau d'étude bâtiment accompagne les communes dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), afin que l'ensemble des acteurs réalisent un projet conforme aux objectifs poursuivis.

Pour la commune de Cirières :

- Accompagnement pour le déploiement opérationnel de son schéma communal de défense extérieure contre les incendies

Pour la commune de Combrand :

- Études pour la construction d'un centre technique municipal
- Études d'aménagement de la Rue du Général de Gaulle et du quartier rue Jouanet, Îlot du Four
- Travaux d'aménagement de la rue Charles Leroux

Pour la commune de Le Pin

- Travaux de la rue Berleau

Pour la commune de Saint-Amand sur Sèvre

- Aménagement d'une salle multi-activités



Une des 8 réserves incendies installées à Cirières

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉ LA FORESTRIE À MONCOUTANT-SUR-SÈVRE (cf. p10)

La ZA de la Forestrerie constitue une opération structurante de développement économique portée par l'Agglomération du Bocage Bressuirais sur la commune de Moncoutant-sur-Sèvre. Implantée sur un site de 9,4 hectares en bordure de la RD 38, cette nouvelle zone a pour vocation d'accompagner la croissance des entreprises locales et de favoriser l'implantation de nouvelles activités. Son aménagement comprend la création de voiries, de liaisons douces, d'ouvrages de desserte et de parcelles modulables destinées à répondre aux besoins du tissu économique du territoire. Cette opération participe au renforcement de l'attractivité et du dynamisme économique du Bocage Bressuirais

La surface totale du projet est de 9,4 ha, dont environ 2 ha d'espaces publics. Les enjeux environnementaux du projet ont porté sur la préservation des haies bocagères, la limitation de l'imperméabilisation et la préservation des zones humides.

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT EN MAISON DE SANTÉ À MAULÉON

Objectifs

- Offrir aux professionnels déjà installés des bureaux de consultations adaptés à leur pratique professionnelle
- Préparer l'accueil de nouveaux professionnels (médecins généralistes, orthophoniste, infirmier ASALÉE, assistants médicaux...)
- Disposer de bureaux pour l'accueil des stagiaires
- Aménager une salle de réunion et de repos destinée au travail collaboratif et à l'exercice coordonné de la médecine
- Bénéficier d'espaces de logistique communs comme une salle de stockage pour le petit matériel

DURABILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT

Des matériaux de qualité, robustes, ont été choisis pour assurer la pérennité du bâtiment. Le projet a utilisé des matériaux biosourcés, à forte longévité pour l'isolation de l'enveloppe bâtie.

Pour optimiser l'entretien-maintenance du bâtiment, tous les équipements techniques sont positionnés dans des locaux et plafonds accessibles.

Cet équipement a également été conçu dès son origine pour évoluer et/ou changer d'usage (réversibilité).

EXEMPLARITÉ ÉCOLOGIQUE

Le projet se veut exemplaire d'un point de vue technique. Il a été décidé de réduire l'usage des énergies fossiles et ainsi de limiter les émissions de CO² du bâtiment en proposant un système capable d'adapter les températures intérieures (chauffage, rafraîchissement) en fonction des conditions extérieures.

Il est également prévu d'optimiser l'éclairage naturel (lumière naturelle en hiver, brise-soleil orientables/stores solaires motorisés selon l'exposition...), de promouvoir un air intérieur de qualité grâce à une ventilation performante.

Un usage de matériaux écoresponsables et peu polluants a été privilégié : limitation de la présence de composés organiques volatils, des substances dangereuses dans les équipements électriques ou électroniques...

Afin de réduire la quantité de déchets du bâtiment, les équipements/matériaux pouvant être recyclés ont été identifiés. Ils ont soit été utilisés dans le nouvel équipement, soit remis dans le circuit afin d'être réemployés. L'association Accro'bât Matériauthèque et réemploi située à Bressuire se charge de leur assurer une seconde vie.

Avant travaux



Après travaux



Flash sur...

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La performance énergétique a été une préoccupation majeure lors de la phase de conception. Outre l'isolation du bâtiment (sol, murs, plafonds), il a été installé :

- des menuiseries performantes,
- une pompe à chaleur,
- des éclairages LED à faible consommation,
- des brise-soleil et stores orientables,
- des systèmes intelligents de gestion de l'énergie et de la ventilation en fonction de l'occupation des espaces,
- des équipements hydro-économes : limiteur de débit, chasse d'eau double débit, réducteur de pression, temporisation...

L'ensemble de ces équipements permettront d'optimiser la performance énergétique et le confort d'hiver/été du bâtiment tout en limitant significativement ses coûts d'exploitation.

Chiffres clés

12 mois
de travaux

1 076 000 €
de travaux

925 heures
d'insertions

80 %
de subventions

Afin de répondre aux enjeux de transition énergétique, la Direction du patrimoine a mis en place un service structuré, avec deux axes principaux : les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Ce Service a pour activités principales la gestion des fluides et la gestion et le développement du parc d'énergies renouvelables :

- la gestion, l'optimisation des consommations et des modes de production des fluides
 - gestion et rationalisation des contrats d'abonnement,
 - mise en œuvre des outils de télérelève des compteurs et de télégestion,
- l'analyse des anomalies éventuelles de facturation et le contrôle des dérives de consommation,
- l'optimisation des partenariats pour le financement des projets, notamment avec le SIEDS,
- le suivi des productions du parc photovoltaïque,
- la mise en œuvre de nouveaux projets photovoltaïques en lien avec les études de potentiel réalisées.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments suivants :

- 6 sites en revente totale :
- Atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers (31,5 kWc),
 - Atelier relais de l'Ouchette à La Forêt sur Sèvre (31,5 kWc),
 - Atelier relais de la Lune à Le Pin (31,5 kWc),
 - Bibliothèque à Cerizay (24,8 kWc),
 - Trait d'Union à La Forêt sur Sèvre (12kWc),
 - Bocapole à Bressuire (100kWc).
- 3 sites en autoconsommation individuelle :
- Cœur d'O à Bressuire (100lWc),
 - Station d'épuration de Mauléon (24kWc),
 - Station d'épuration de Cerizay (59kWc).
- 2 sites en autoconsommation collective :
- AlkéNA (313kWc),
 - Bocapole (68kWc).

CHIFFRES CLÉS

778 MWh
produits
en 2025

254 MWh en 2024

292 tonnes
de CO² évité



LES ACTIONS 2025

- Mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la station d'épuration à Cerizay
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Halle Nouvelle-Aquitaine à Bocapole
- Étude mise en place d'une Gestion Technique Bâtimentaire (GTB) sur l'Abbaye à Mauléon
- Mise en place gestion technique centralisée au théâtre
- Étude mise à niveau GTB des centres aquatiques à Cerizay et à Bressuire
- Suivi des travaux du "programme à gain rapide" du SIEDS
 - Relamping LED Bocapole
 - Mise en place de sous-compteur à Bocapole
 - Isolation du bureau administratif à Pescalis
- Accompagnement des Services de Bocapole afin d'optimiser leur consommation d'énergies

BILAN DES FLUIDES

L'analyse des fluides permet au Service de prioriser les actions à mettre en œuvre.

CATÉGORIE	Montant TTC	Évolution 2024 > 2025
Électricité	1 254 000 €	-13 %
Gaz	458 800 €	-35 %
Eau	140 800 €	+3 %
Plaquettes	1 950 €	-41 %
Granulés	9 888 €	+53 %
Fioul	2 195 €	-5 %
Réseaux de chaleur	116 609 €	+88 %
TOTAL	1 984 242 €	-16 %

- Baisse des coûts de l'électricité et du gaz due à une baisse des tarifs, mais aussi à une baisse de la consommation (condition météorologique favorable)
- Suppression du fioul depuis septembre 2025

Électricité

- Les stations d'épuration et les postes de refoulement représentent près de la moitié de la consommation électrique malgré la baisse de consommation due à une météo favorable,
- 27 % de l'électricité est utilisée pour les centres aquatiques.

Parc de véhicules

Dans un contexte où la mobilité durable, la maîtrise des coûts et la sécurité sont des enjeux majeurs pour la collectivité, le rôle du Service parc de véhicules prend une importance stratégique. **Son rôle est de garantir la disponibilité, la conformité et l'optimisation du parc de véhicules.**

Le gestionnaire de véhicules assure la gestion opérationnelle et stratégique de la flotte : véhicules légers, utilitaires, poids lourds, voire engins spécifiques. Il planifie les renouvellements, suit les entretiens, organise les réparations, et veille à la conformité réglementaire. Il est également l'interlocuteur privilégié des Services utilisateurs, des fournisseurs, des ateliers de maintenance. Au-delà de la logistique, le Service joue un rôle d'analyse et de pilotage budgétaire. Il suit les consommations de carburant, les coûts d'entretien, les sinistres, et propose des solutions pour optimiser l'utilisation du parc (orientation des acquisitions, mutualisation, préconisations...). Il participe à l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement pour le renouvellement du parc, en lien avec les objectifs de durabilité et de performance fixés par la collectivité.



CHIFFRES CLÉS

1 843 529 km parcours
tous services confondus en 2025

165 véhicules



7
poids lourds



58
véhicules
utilitaires



96
véhicules légers

8 acquisitions
de véhicules en 2025



4 vélos à
assistance
électrique

MARCHÉ DE LOCATION DE VÉHICULES DU CIAS

Le gestionnaire des véhicules a accompagné le CIAS sur la partie technique du marché de location longue durée de véhicule pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

17 véhicules concernés pour plus de 290 000 kilomètres estimés par an.

Maintenance et entretien

Le Service maintenance assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces verts, soit de façon préventive ou programmée, soit en réponse aux demandes des utilisateurs internes ou externes, via la plateforme "OPEN GST" qui représente **1 692 interventions en 2025**.

L'unité est composée de 9 agents répartis selon deux spécialités principales bâtiments et espaces verts.

LES ACTIONS 2025

- Réaménagement de la bibliothèque à Nueil-Les-Aubiers
- Mise en place d'écopâturage, plantation de bulbes printaniers et réfection de barriérages sur le site de Pescalis
- Accompagnement à l'installation d'événements comme l'inauguration de AlkéNA, de la Zone d'Activité (ZAE) @lphaparc à Bressuire ou les 20 ans de la crèche Les Câlinois à Moncoutant-sur-Sèvre
- Aménagement de modulaires à Saint-Porchaire
- Mise en place de brumisateurs sur les déchetteries

LES ACTIVITÉS

- Entretien des espaces verts (taille, tonte...) environ 14 ha : hébergements et village à Pescalis, gîte de la Loge et piscine à Moncoutant-sur-Sèvre, piscine à Cerizay, Val de scie à Nueil-Les-Aubiers, piscine, bibliothèque et maison de santé à Argentonny et ZAE.
- Entretien des espaces naturels environ 47 ha : espaces naturels à Pescalis, à La Loge à Val de Scie et au Clos de l'Oncle Georges et à la Passerelle d'Auzay à Argentonny.
- Les événementiels comme l'aide à l'installation de séminaires, expositions, inaugurations...
- Le soutien technique et logistique pour les différents Services de la collectivité, notamment Scènes de Territoire, les Bibliothèques, la Direction de la communication, les centres aquatiques, les Musées, les Services enfance et petite enfance...
- La maintenance des bâtiments (menuiserie, plomberie, électricité) pour différents sites notamment, les hébergements à Pescalis et le gîte de La Loge, les ateliers relais, crèches, bâtiments administratifs...
- L'accompagnement et la levée des prescriptions lors des contrôles réglementaires.

Fourrière animale

Située à Bressuire, la fourrière animale de l'Agglomération du Bocage Bressuirais joue un rôle central dans la gestion des animaux errants, en assurant leur prise en charge dans le respect des normes sanitaires et du bien-être animal. Elle accueille exclusivement les chiens et les chats et dispose d'une capacité de 15 box pour les chiens et de 2 box de 20 m² pour les chats.

Chaque animal est pris en charge selon un protocole strict :

1. **Vérification d'identification** (puce ou tatouage)
2. **Évaluation de l'état physique et soins** vétérinaires si nécessaires
3. **Placement en box** individuel
4. **Mise à disposition d'eau et de nourriture**

Les animaux non réclamés sont gardés 8 jours ouvrés. Passé ce délai, ils deviennent propriété de l'Agglomération et sont confiés à un refuge partenaire. En dernier recours, une euthanasie peut être pratiquée par un vétérinaire conventionné.



CONVENTION AVEC LES FOYERS DE VIE DE BRESSUIRE ET MAULÉON

Dans une démarche à la fois citoyenne, éducative et inclusive, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a mis en place des conventions de partenariat entre la fourrière animale, l'établissement et le Service d'accompagnement par le travail de Bressuire et le centre hospitalier de Mauléon.

Ces conventions visent à associer les résidents en situation de handicap à la vie du territoire tout en contribuant au bien-être animal.

Les foyers de vie participent activement à certaines tâches au sein de la fourrière de manière bénévole, notamment :

- promener les chiens,
- nourrir les animaux,
- brosser les animaux.

Ces activités sont encadrées par les équipes éducatives des foyers et l'agent de la fourrière, dans le respect des règles sanitaires et de sécurité.

Ce partenariat permet aux résidents des foyers de vie :

- de valoriser leurs compétences dans un cadre concret et utile,
- de renforcer leur autonomie et confiance en eux,
- de participer à une action solidaire, en faveur des animaux abandonnés ou errants.



Visite du Conseil municipal des enfants de Bressuire le 22 mai 2025

COMMUNE D'ORIGINE	Chiens	Chats
L'Absie	2	1
Argentonay	14	7
Boismé		1
Bressuire	76	67
Brétignolles	1	
Cerizay	11	13
Chanteloup	2	1
La Chapelle Saint-Laurent	4	
Chiché	1	2
Cirières	1	3
Clessé	1	
Courlay	5	
Faye L'Abbesse	1	3
Largeasse		4
Mauléon	10	26
Moncoutant-sur-Sèvre	5	3
Nueil-Les-Aubiers	1	7
Le Pin	2	
Saint-André sur Sèvre	1	3
Saint-Pierre des Échaubrognes		2
Voulmentin		1
TOTAL	138	144

Communication

La Direction de la communication conçoit et pilote la stratégie de communication de la collectivité. Sa mission est d'informer les élus, les agents, les habitants, de valoriser l'action publique et de renforcer l'attractivité du territoire. Elle accompagne les élus et les Services dans leurs projets, coordonne la production des supports imprimés et numériques, anime les relations presse et assure l'organisation des temps protocolaires et événementiels.

L'année écoulée illustre une nouvelle fois la diversité des missions de la Direction de la communication.

VŒUX AUX AGENTS : UN FORMAT PARTICIPATIF

La Direction de la communication a repensé la traditionnelle cérémonie des vœux pour en faire un temps d'échange et de proximité avec les agents. L'objectif : conserver la présentation des actions réalisées et des projets à venir, tout en donnant davantage de place à la proximité et à la convivialité. Le format a ainsi été entièrement repensé : installation du Président et du Directeur Général des Services dans une configuration plus informelle. En amont de la soirée, les agents ont été invités à poser leurs questions au Président. Lors de la soirée, le Président a répondu directement à ces questions. Une formule qui a été particulièrement appréciée des agents.

INAUGURATIONS : DONNER DU SENS ET DE LA VISIBILITÉ AUX PROJETS

Au-delà de l'organisation des temps protocolaires, la Direction de la communication accompagne les projets jusqu'à leur ouverture afin de rendre visibles les transformations réalisées et de permettre aux habitants de mieux comprendre et s'approprier les nouveaux équipements. En 2025, plusieurs inaugurations ont ainsi été organisées, notamment la Résidence Habitat Jeunes de Bressuire, la plateforme du cycle végétal de la déchèterie de Cerizay, les travaux des zones d'activités @lphaparc à Bressuire et La Forestrie à Moncoutant-sur-Sèvre, la Maison de santé à Nueil-Les-Aubiers et la crèche à Chiché. L'accompagnement de la direction de la communication est global : organisation, identité visuelle, signalétique, valorisation des travaux et communication avant, pendant et après l'événement.

ACCOMPAGNER LES SERVICES

La Direction de la communication intervient de plus en plus en amont des projets. Cette démarche a notamment été mise en œuvre pour la première rencontre entre producteurs et métiers de bouche, avec la création d'une identité visuelle et une réflexion globale sur l'aménagement et l'accueil des participants. De nouvelles chartes graphiques ont également été développées pour les événements jeunesse, avec une identité plus dynamique et actuelle, ainsi que pour les Journées européennes du patrimoine, afin de construire une identité propre au Bocage Bressuirais et de l'inscrire dans la durée.

DÉVELOPPER LA VIDÉO : RENDRE L'INFORMATION PLUS ACCESSIBLE

La vidéo devient un outil privilégié pour expliquer, illustrer et donner à voir l'action de l'Agglomération. Elle a permis notamment de rendre plus accessibles des sujets techniques, comme le PCAET, mais aussi de présenter concrètement de nouveaux services, à l'image de Tréma Covoit'. Les reportages réalisés lors des événements permettent également de prolonger leur visibilité au-delà du temps fort et de valoriser les projets auprès d'un public plus large.

Flash sur...

LE COMPLEXE DE SPORTS DE RAQUETTE ALKÉNA

Après avoir accompagné les différentes étapes du projet en 2024, la Direction de la communication a travaillé sur l'ensemble du dispositif d'ouverture, avec une attention particulière portée à la cohérence de l'identité du site et à son appropriation par les futurs usagers. L'inauguration et les portes ouvertes des 12 et 13 décembre ont ainsi été pensées comme un véritable temps de découverte de l'équipement, en lien avec les clubs sportifs. La démarche a associé organisation du protocole, création d'une identité graphique pour les portes ouvertes, valorisation des travaux réalisés, réflexion sur la signalétique du site et production de contenus photo et vidéo.



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

